

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

Chair:

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Présidente :

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, May 14, 2012

Le lundi 14 mai 2012

Issue No. 13

Fascicule n° 13

Fourth meeting on:

Issue of cyberbullying in Canada with regard to
Canada's international human rights obligations
under Article 19 of the United Nations Convention
on the Rights of the Child

Quatrième réunion concernant :

La question de la cyberintimidation au Canada
en ce qui concerne les obligations internationales
du Canada en matière de droits de la personne aux
termes de l'article 19 de la Convention des
Nations Unies relative aux droits de l'enfant

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* LeBreton, P.C.
Ataullahjan	(or Carignan)
* Cowan	Meredith
(or Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* LeBreton, C.P.
Ataullahjan	(ou Carignan)
* Cowan	Meredith
(ou Tardif)	White
Harb	Zimmer
Hubley	

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 14, 2012
(15)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:02 p.m. in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Brazeau, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White and Zimmer (9).

In attendance: Lyne Casavan, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Ceri Au, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 30, 2011, the committee continued its examination of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:

Canadian Safe School Network:

Stu Auty, President.

Canadian Teachers' Federation:

Paul Taillefer, President.

Canadian School Boards Association:

Sandi Urban-Hall, President-Elect, Canadian School Boards Association;

David Birnbaum, Executive Director, Quebec English Boards Association.

Dalhousie University:

A. Wayne MacKay, Professor and Associate Dean of Research, Schulich School of Law (by video conference).

Kids Help Phone:

Sharon Wood, President and CEO;

Alain Johnson, Clinical Director, French Language Services.

Centre for Suicide Prevention:

Suzanne McLeod, Curriculum Developer;

Robert Olson, Librarian.

University of Wisconsin-Eau Claire:

Justin W. Patchin, Co-director, Cyberbullying Research Centre (by video conference).

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 14 mai 2012
(15)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Brazeau, Harb, Hubley, Jaffer, Meredith, White et Zimmer (9).

Également présentes : Lyne Casavan, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 novembre 2011, le comité poursuit son étude sur la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Canadian Safe School Network :

Stu Auty, président.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants :

Paul Taillefer, président.

Association canadienne des commissions scolaires :

Sandi Urban-Hall, présidente désignée, Association canadienne des commissions scolaires;

David Birnbaum, directeur exécutif, Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

Université Dalhousie :

A. Wayne MacKay, professeur et doyen associé de recherche, École de droit Schulich (par vidéoconférence).

Jeunesse, J'écoute :

Sharon Wood, présidente et directrice générale;

Alain Johnson, directeur des services cliniques en français.

Centre for Suicide Prevention :

Suzanne McLeod, préparatrice de programmes d'études;

Robert Olson, bibliothécaire.

University of Wisconsin-Eau Claire :

Justin W. Patchin, codirecteur, Centre de recherche sur la cyberintimidation (par vidéoconférence).

University of British Columbia:

Jennifer Shapka, Associate Professor, Department of Educational and Counselling Psychology, and Special Education.

Université Laval:

Michel Boivin, Professor and Canada Research Chair in Child Development, School of Psychology.

Mr. Auty, Mr. Taillefer, Ms. Urban-Hall and Mr. Birnbaum each made a statement and, together with Mr. MacKay, answered questions.

At 5:34 p.m., the committee suspended.

At 5:35 p.m., the committee resumed.

Ms. Wood and Ms. McLeod each made a statement and, together with Mr. Johnson and Mr. Olson, answered questions.

At 6:30 p.m., the committee suspended.

At 6:49 p.m., the committee resumed.

Mr. Patchin and Ms. Shapka and Mr. Boivin each made a statement and, together, answered questions.

At 7:49 p.m., the committee resumed in camera and, pursuant to rule 92(2)(e) considered a draft agenda.

At 8:08 p.m., pursuant to rule 92(2)(f), the committee continued in camera to consider a draft report.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 22, 2011, the committee continued its examination of issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (Federal programs supporting sports and recreational activities for children and youth with disabilities). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

The committee began its consideration of a draft report.

It was agreed that the report be adopted.

At 8:14 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Université de la Colombie-Britannique :

Jennifer Shapka, professeure agrégée, Département de psychologie de l'éducation et de l'orientation et éducation spécialisée.

Université Laval :

Michel Boivin, professeur et chaire de Recherche du Canada en développement de l'enfant, École de psychologie.

M. Auty, M. Taillefer, Mme Urban Hall et M. Birnbaum font chacun une déclaration, puis, avec M. MacKay, répondent aux questions.

À 17 h 34, la séance est suspendue.

À 17 h 35, la séance reprend.

Mme Wood et Mme McLeod font chacune une déclaration, puis, avec M. Johnson et M. Olson, répondent aux questions.

À 18 h 30, la séance est suspendue.

À 18 h 49, la séance reprend.

M. Patchin, Mme Shapka et M. Boivin font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 19 h 49, la séance se poursuit à huis clos et, conformément à l'article 92(2)e) du *Règlement du Sénat*, le comité étudie un projet d'ordre du jour.

À 20 h 8, conformément à l'article 92(2)f) du *Règlement du Sénat*, le comité étudie une ébauche d'un rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 22 juin 2011, le comité poursuit son étude sur l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et, entre autres choses, sur les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (programmes fédéraux de soutien aux activités sportives et récréatives pour enfants et adolescents handicapés). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Le comité commence l'étude d'une ébauche de rapport.

Il est convenu d'adopter le rapport.

À 20 h 14, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 14, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:02 p.m. to study the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under Article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this is the 15th meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights of the 41st Parliament. We have a mandate from the Senate to study human rights issues in Canada and around the world.

My name is Mobina Jaffer, and as the chair of this committee, I am pleased to welcome you to this meeting.

[*English*]

I would like to welcome you to the committee. I would like to introduce the members of the committee and I will start with the deputy chair.

Senator Brazeau: Senator Patrick Brazeau from the province of Quebec.

Senator Ataullahjan: Senator Salma Ataullahjan from Ontario.

Senator Harb: Senator Mac Harb from Ontario.

[*Translation*]

The Chair: On March 15, 2001, the Senate amended its Rules to create a new standing committee, the Standing Senate Committee on Human Rights. This committee has a number of duties, such as educating the public, ensuring that international laws and principles pertaining to human rights are applied and respected, and ensuring that Canadian laws and policies are enforced properly, in compliance with the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the Canadian Human Rights Act.

On November 23, our committee submitted a report on the sexual exploitation of children. During our study, we examined the causes of child sexual exploitation and focused on the role played by the Internet.

It was brought to our attention that the Internet has broadened the scope of sexual exploitation by facilitating direct and anonymous contact. After identifying the role the Internet plays in the sexual exploitation of children, our committee decided to look into the other ways in which the Internet compromises the safety of our children.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 14 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, pour étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le sénateur Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous en sommes à la 15^e réunion du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, de la 41^e législature. Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

Je m'appelle Mobina Jaffer, et en tant que présidente de ce comité, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion.

[*Traduction*]

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue au comité. Je vais présenter les membres du comité en commençant par le vice-président.

Le sénateur Brazeau : Sénateur Patrick Brazeau, du Québec.

Le sénateur Ataullahjan : Sénateur Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

Le sénateur Harb : Sénateur Mac Harb, de l'Ontario.

[*Français*]

La présidente : Le 15 mars 2001, le Sénat a modifié son Règlement afin de créer un nouveau comité permanent, soit celui des droits de la personne. Ce comité assume plusieurs fonctions, notamment celles de sensibiliser le public, de veiller à la bonne mise en application et au respect des lois et principes internationaux des droits de la personne, et de s'assurer que les lois et politiques canadiennes sont bien mises en application et ce, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Le 23 novembre, notre comité a déposé un rapport sur l'exploitation sexuelle des enfants. Au cours de notre étude, nous nous sommes attachés aux causes de l'exploitation sexuelle des enfants et nous avons souligné le rôle de l'Internet.

On a en effet attiré notre attention sur le fait que l'Internet avait élargi la portée de l'exploitation sexuelle en facilitant un contact direct et anonyme. Après avoir établi le rôle joué par l'Internet dans l'exploitation sexuelle des enfants, notre comité a décidé d'examiner les autres façons dont l'Internet nuit à la sécurité de nos enfants.

On November 30, 2011, the Senate gave our committee the mandate to examine and report on the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

[English]

On November 30, 2011, the Standing Senate Committee on Human Rights was authorized by the Senate to examine and report upon the issue of cyberbullying in Canada with regard to Canada's international human rights obligations under article 19 of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

On April 18, 2011, the UN Committee on the Rights of the Child stated that mental violence as framed in article 19 of the convention can include:

Psychological bullying and hazing by adults or other children, including via information and communication technologies (ICTs) such as mobile phones and the Internet (known as "cyberbullying").

The permanent standing committee on human rights is aware that the face of bullying has changed. For now, bullying has moved from classrooms and schoolyards into the security of our homes by way of the Internet. In addition to the social, verbal and physical abuse many children today are forced to endure, cyberbullying is yet an additional challenge to a young person.

Cyberbullying is defined by the Montreal police as the posting of threatening or degrading messages about someone using words, images and it also includes harassment.

Cyberbullying takes place through emails, in chat rooms, discussion groups, web sites and through instant messaging.

This is a problem that many of our young people are facing. In fact, recent studies have indicated that 25 per cent of young net surfers say they have received hate messages about other young people via email.

Over the past decade we have watched bullying move from our classrooms and playgrounds into our homes by way of the Internet. With the popularity and wide use of handheld devices and smartphones today, it has become very difficult, if not impossible, to escape cyberbullies. One can make the argument that hand held devices like BlackBerrys and iPhones have become a part of many young people's anatomy, as they are rarely separated from these devices.

Le 30 novembre 2011, le Sénat a confié à notre comité le mandat d'examiner la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et d'en faire rapport.

[Traduction]

Le 30 novembre 2011, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a été autorisé par le Sénat à étudier la question de la cyberintimidation au Canada en ce qui concerne les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne aux termes de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et à faire rapport sur la question.

Le 18 avril 2011, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a précisé que la violence mentale telle qu'entendue à l'article 19 de la convention peut inclure :

Les brimades et le bizutage psychologiques de la part d'adultes ou d'autres enfants, y compris au moyen de technologies de l'information et de la communication comme les téléphones mobiles et Internet (on parle alors de cyberintimidation).

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne n'ignore pas que l'intimidation a pris une nouvelle forme. Elle est entrée dans les salles de classe et les cours d'écoles, dans la sécurité de nos foyers au moyen d'Internet. En plus de la violence sociale, verbale et physique que doivent subir de nombreux enfants, la cyberintimidation pose un problème supplémentaire pour les jeunes d'aujourd'hui.

La police de Montréal définit la cyberintimidation comme la publication en ligne de messages menaçants ou dégradants à propos d'une personne en se servant de mots ou d'images et cela comprend aussi le harcèlement.

La cyberintimidation se manifeste dans des courriels, dans des clavardoirs, dans des groupes de discussion, dans des sites web et dans des messageries instantanées.

C'est un problème auquel de nombreux jeunes sont confrontés. Selon des études récentes, 25 p. 100 des jeunes qui surfent sur le Net disent avoir reçu des messages haineux, par courriel, au sujet d'autres jeunes.

Au cours de la dernière décennie, nous avons vu l'intimidation passer des salles de classe et des terrains de jeux à nos foyers au moyen d'Internet. De nos jours, en raison de la popularité et de l'utilisation très répandue d'appareils portatifs et de téléphones intelligents, il est devenu très difficile, sinon impossible, d'échapper aux cyberintimidateurs. On pourrait dire que les dispositifs portatifs comme les BlackBerry et les iPhone font maintenant partie de l'anatomie d'un grand nombre de jeunes, car ces derniers s'en séparent rarement.

Without protection and assistance, many children who are victims of cyberbullying are left to face these challenges alone. Our committee intends to examine ways in which we can protect our children.

We are pleased to welcome you to the Standing Senate Committee on Human Rights. We look forward to your presentations. We want to thank you for giving us your time today. I want to let people watching us to know that in our first panel, we are being joined by Stu Auty, President of the Canadian Safe School Network; Paul Taillefer, President of the Canadian Teachers' Federation; Sandi Urban-Hall and David Birnbaum from the Canadian School Boards Association; and A. Wayne MacKay, Professor and Associate Dean of Research, Schulich School of Law at Dalhousie University, by video conference. Mr. MacKay has just written a report on cyberbullying for the provincial government of Nova Scotia.

We look forward to hearing from all of you. I understand Mr. Auty will be starting first.

Stu Auty, President, Canadian Safe School Network: Thank you for convening today. From the Canadian Safe School Network's position, I do not think we can really overstate the importance of what we are talking about today.

From my position, it is particularly pleasing that there is recognition at this level. It appears that the Canadian government — certainly the Canadian Senate and this committee — is looking at some form of action that will make a difference. I am very happy to see that. I am very happy to be part of that initiative.

I think virtually everyone understands and appreciates what bullying is all about. That was not necessarily the case a number of years ago, as I think most people realize and recognize. A number of years ago, it was something that everyone supposedly went through as a young adolescent. Hopefully, you came out the other end in one piece when you got through adolescence, and everything was fine. There is a recognition today that is universally accepted or becoming so, but that is not necessarily true. By virtue of situations and what we are talking about today, this kind of a setting underscores that reality.

The mandate of the Canadian Safe School Network is to reduce violence in Canada's schools. Our clients are the vulnerable kids that are often the prime targets of what we are talking about today: cyberbullying. What they are going through in adolescence is clearly a time in their lives with peer pressure and the need to fit in. As you can imagine, a little girl in grade 8 or a 12 year-old boy needs to fit in. Whether it is the dress that they wear or the way that they look, it is an extremely important time of their lives. If you could imagine these children who are the prime targets of cyberbullying, if they are labeled — either posted on the Internet, posted or labeled as being too fat or too thin, too big or maybe too small, or if they are struggling with their sexual identity — these kids are potential victims. They need to get

Sans protection et sans aide, de nombreux enfants qui sont victimes de cyberintimidation se retrouvent seuls pour affronter ces difficultés. Notre comité a l'intention d'examiner les façons dont nous pourrions protéger nos enfants.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons au Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Nous avons hâte d'entendre vos déclarations préliminaires. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui. Je tiens à faire savoir aux téléspectateurs que notre premier groupe de témoins est constitué de Stu Auty, président du Canadian Safe School Network; Paul Taillefer, président de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants; Sandi Urban Hall et David Birnbaum, de l'Association canadienne des commissions scolaires; et A. Wayne MacKay, professeur et doyen associé de recherche, École de droit Schulich, de l'Université Dalhousie, qui témoignera par vidéoconférence. M. MacKay vient d'écrire un rapport sur la cyberintimidation pour le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Nous avons hâte de vous entendre. Je crois que M. Auty va commencer en premier.

Stu Auty, président, Canadian Safe School Network : Merci pour l'invitation d'aujourd'hui. Parlant au nom de la Canadian Safe School Network, je dirais que nous ne saurions trop insister sur l'importance du sujet d'aujourd'hui.

Personnellement, je suis particulièrement satisfait que le problème soit reconnu à ce niveau. Il semble que le gouvernement canadien — en tout cas le Sénat canadien et le comité — recherche une forme d'intervention qui changera les choses. J'en suis très content. Je me réjouis de participer à cette initiative.

Pratiquement tout le monde, je pense, comprend ce qu'est l'intimidation. Ce n'était pas toujours le cas, il y a quelques années, comme la plupart des gens s'en rendent compte, je crois. Il y a quelques années, c'était une étape par laquelle tout le monde devait passer à l'adolescence. En principe, vous sortiez de l'adolescence en un seul morceau et tout allait bien ensuite. Aujourd'hui, tout le monde, ou presque, reconnaît que ce n'est pas toujours vrai. Certains cas, et la conversation que nous avons aujourd'hui, en ce lieu, soulignent cette réalité.

Le Canadian Safe School Network a pour mission de réduire la violence dans les écoles canadiennes. Nos clients sont les enfants vulnérables qui sont souvent les principales cibles de ce dont nous parlons aujourd'hui, soit la cyberintimidation. Leur adolescence est certainement une période de leur vie où ils subissent les pressions de leurs pairs et ressentent le besoin d'appartenir à un groupe. Comme vous pouvez l'imaginer, une petite fille en huitième année ou un garçon de 12 ans ressentent le besoin d'être comme les autres. Que ce soit les vêtements qu'ils portent ou leur apparence, c'est une période extrêmement importante de leur vie. Comme vous pouvez l'imaginer, si les enfants, qui sont les principales cibles de la cyberintimidation, font l'objet d'un message publié sur Internet qui les qualifie de trop gros ou trop

through this time. To be posted is, in many cases, a form of torture for some of them. If you are an LGTB young person and you are faced with identifying yourself in one sexual reference or another, you can imagine the difficulty there. We know that suicide now is not uncommon. We are hearing about it today; we did not hear about it yesterday. I think that underscores the sort of impact that cyberbullying really has.

The Canadian Safe School Network works at achieving its mandate through early intervention and prevention. The reason why we focused on early intervention and prevention is quite simple: the earlier you get to children having behavioural difficulties or difficulties of some sort in school, the better chance you have of turning them around. Once they learn the difference between right and wrong — and maybe they do not get it at home or on the street, but maybe at school — when these children turn 15, 16, 17 or 18 years old and get into conflict, it is highly unlikely that they will pick up a gun or a knife to solve a conflict because they know the difference between right and wrong.

The Canadian Safe School Network focuses on early intervention. We do programs for young children that focus on values. Values taught at schools, if not at home, can have a tremendous impact on the future of our children.

To give you a bit of background about our organization, the Canadian Safe School Network, we host safe school professional development conferences across the country. We provide teacher training institutes for these issues. We develop safe school classroom resources for grades JK to 12 and provide behavioral modification classroom instruction to junior elementary schools. We also have our ear to the ground through a web-based Q and A forum called “When Nobody’s Listening,” which provides guidance and direction to victims of bullying from around the world.

Quite frankly, we started that a number of years ago. We get a number of hits internationally, from all over the place. There is little difference between what is going on in other countries and in Canada; it is very similar. Children are trying to get through life and, all of a sudden, they are being blocked for some reason or another because of how they are being identified.

I can tell you that cyberbullying is at the head of the list. We talk about the physical bullying of the past and verbalization of problems that one child has for another and other conflicts, but cyberbullying is at the head of the list as far as we are concerned. The kind of information and the hits that we get from all over the place indicate that it heads the list.

maigres, trop grands ou peut-être trop petits, ou s'ils ont des doutes au sujet de leur identité sexuelle, ces enfants sont des victimes potentielles. C'est une épreuve difficile à traverser. Dans bien des cas, ces messages sont pour eux une forme de torture. Pour un jeune LGTB à la recherche de son identité sexuelle, vous pouvez imaginer la difficulté. Nous savons maintenant que les cas de suicide sont assez fréquents. Nous en entendons parler maintenant, mais on n'en parlait pas avant. Je pense que cela souligne les répercussions que la cyberintimidation a vraiment.

Le Canadian Safe School Network s'efforce de s'acquitter de son mandat grâce à une intervention précoce et à la prévention. Si nous mettons l'accent sur l'intervention précoce et la prévention, c'est pour une raison bien simple. Le plus tôt vous intervenez auprès des enfants qui ont des problèmes de comportement ou d'autres difficultés à l'école, meilleures sont vos chances de les remettre sur la bonne voie. Une fois qu'ils apprennent la différence entre le bien et le mal — ils ne l'apprennent peut-être pas à la maison ou dans la rue, mais à l'école — quand ces enfants atteignent l'âge de 15, 16, 17 ou 18 ans et ont des querelles, il est très peu probable qu'ils prendront un revolver ou un couteau pour résoudre le conflit parce qu'ils connaissent la différence entre le bien et le mal.

Le Canadian Safe School Network mise sur une intervention précoce. Nous avons des programmes, à l'intention des jeunes enfants, qui mettent l'accent sur les valeurs. Les valeurs enseignées à l'école, sinon à la maison, peuvent avoir énormément d'effets sur l'avenir de nos enfants.

Pour vous parler un peu de notre organisme, le Canadian Safe School Network, nous tenons des conférences de perfectionnement professionnel sur la sécurité à l'école aux quatre coins du pays. Nous organisons des sessions d'étude intensive à l'intention des enseignants sur ces questions. Nous élaborons des outils scolaires sur la sécurité à l'école pour les classes de la maternelle à 12^e année et nous offrons un programme scolaire de modification du comportement aux écoles primaires de premier niveau. Nous sommes également à l'écoute des jeunes grâce à un forum de questions et réponses sur le Net intitulé « When Nobody's Listening » qui guide et conseille les victimes d'intimidation du monde entier.

Je dois dire que nous avons commencé cela il y a plusieurs années. Notre site reçoit un certain nombre de visites des divers pays du monde. Il y a peu de différence entre ce qui se passe à l'étranger et au Canada; c'est très similaire. Les enfants essaient de progresser dans la vie, mais ils sont tout à coup bloqués pour une raison ou une autre, à cause de l'image qu'on donne d'eux.

Je peux vous dire que la cyberintimidation vient en tête de liste. Nous parlons de l'intimidation physique du passé et de la verbalisation des problèmes qu'un enfant éprouve vis-à-vis d'un autre et d'autres conflits, mais la cyberintimidation vient en tête de liste en ce qui nous concerne. Le genre de renseignements et les visites que nous recevons des différents pays montrent que c'est le principal problème.

What can be done about this? That was the question. I understand I had about five minutes, so I will maintain the five minutes.

What can we do? What can be done? My organization has looked at this. As we all know, this is a very complex problem. From our position as an organization that has been dealing with these kinds of issues for a number of years, we know that we are not sufficient to the task any longer. We have do not have the tools that we used to have to be able to develop. I mentioned earlier about the resources we have. We develop resources for school and train and that sort of thing, but we are not up to the task. With cyberbullying we require new tools, we really do — tools that come from two forms of identified regulations that we see are needed in this country. We also need the political will. I do not know what the Standing Senate Committee on Human Rights can do about political will, but maybe you can shove it in the right direction in terms of Parliament. We are looking at currently Canada's criminal harassment law that we do not think measured up. The prohibitive conduct within the act does not sufficiently address, if it addresses at all, electronically communicated messaging with a profoundly damaging impact.

I will repeat that. When you think about how antiquated that act is, Canada's criminal harassment law does not measure up. The prohibitive within the act does not sufficiently address, if at all, electronically communicated messaging. That needs to change. I am not a lawyer, but it is a simple thing in terms of Parliament saying let us change it, let us make a difference, let us deal with this issue within the harassment act we currently have. There is an amendment needed for that act.

The second recommendation that we are focusing on is there does not appear to be an effective vehicle to allow service providers to remove negative postings. You think about the importance of a negative posting. When a little girl or a little boy gets posted on the Internet — for that matter, if anyone gets posted on the Internet — the first reaction they have is “get it off.” There is no way to do that right now. We cannot get it off. When you think about what bullying is, the standard definition of bullying is that it is repeated. It is a repeated action that is negative and that impacts people repeatedly.

Legally, if you post something, as I understand it — again, I am not a lawyer — that is a one-off thing. It is on there. It is not repeated, is it? It is once. Here is where the repetition comes in. It does not go away. The impact of that negative posting is hurtful, time and time and time again. When you think about that, something needs to be done about it. I cannot tell you what, but I can tell you the result I would like to see is to get it off; that is, some way that government, school boards, in particular schools, teachers, parents can get that negative posting off.

Que pouvons-nous faire pour y remédier? Telle était la question. Je crois que je dispose d'environ cinq minutes et je vais donc m'en tenir à cinq minutes.

Que pouvons-nous faire? Qu'est-il possible de faire? Mon organisme y a réfléchi. Comme chacun sait, c'est un problème très complexe. Comme nous nous occupons de ce genre de questions depuis un certain nombre d'années, nous savons que nous ne suffisons plus à la tâche. Nous n'avons pas d'outils comme ceux que nous étions en mesure d'élaborer par le passé. J'ai mentionné les ressources dont nous disposons. Nous élaborons des outils pour les écoles, la formation et ce genre de choses, mais nous ne suffisons pas à la tâche. La cyberintimidation exige de nouveaux outils, des outils provenant de deux formes de réglementation dont nous constatons la nécessité dans notre pays. Nous avons aussi besoin d'une volonté politique. Je ne sais pas ce que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne peut faire au sujet de la volonté politique, mais vous pouvez peut-être mettre le Parlement sur la bonne voie. Nous avons actuellement au Canada une loi sur le harcèlement criminel que nous croyons insuffisante. L'interdiction que prévoit la loi ne cible pas suffisamment, si même elle les cible, les messages électroniques qui ont un impact profondément préjudiciable.

Je vais le répéter. La loi sur le harcèlement criminel est tellement désuète que ce n'est pas l'outil qu'il faut. L'interdiction que prévoit la loi ne vise pas suffisamment, si même elle les vise, les messages électroniques. Il faut changer cela. Je ne suis pas avocat, mais il est facile pour le Parlement de dire qu'il faut modifier la loi, qu'il faut changer les choses et régler le problème dans le cadre de la loi sur le harcèlement que nous avons actuellement. Cette loi exige une modification.

Pour ce qui est de deuxième recommandation, il ne semble pas y avoir de moyen efficace de permettre aux fournisseurs de services d'éliminer les messages négatifs. Pensez à l'importance d'un message négatif. Quand une petite fille ou un petit garçon — ou n'importe qui d'autre — fait l'objet d'un message publié sur Internet, sa première réaction est de vouloir que ce message disparaisse. Il n'existe aucun moyen de le faire disparaître pour le moment. Nous ne pouvons pas supprimer ces messages. Si vous pensez à ce qu'est l'intimidation, selon la définition courante, c'est un acte répété. C'est un acte négatif qui est répété et qui produit sur quelqu'un des effets répétés.

Du point de vue juridique, si vous publiez quelque chose sur Internet, c'est un acte ponctuel — encore une fois, je ne suis pas avocat. Le message reste là. Il n'est pas répété. Sa publication est ponctuelle, mais il y a répétition en ce sens que le message ne disparaît pas. Le message négatif a un effet douloureux qui est répété de nombreuses fois. Si vous y réfléchissez, il faut faire quelque chose. Je ne peux pas vous dire quoi, mais je peux vous dire que le résultat que je souhaite, c'est l'élimination du message; autrement dit, un moyen permettant au gouvernement, aux commissions scolaires, aux écoles, aux enseignants ou aux parents de faire disparaître un message négatif.

I did a little research on our behalf on the harassment side of things, and I have attached a couple of examples that may or may not be helpful for this committee. One is the Massachusetts criminal harassment law, section 43A. I will not go into it; I am not an expert. However, in Massachusetts they have done something to do something about this and they have created a criminal harassment law that engages these kinds of electronic messaging. That is in Massachusetts.

In Wisconsin, there is the Wisconsin unlawful use of computers law. They have dealt with it. They have itemized the prohibitive areas we do not deal with in Canada's harassment act.

Other civilized parts of the world are dealing with this. Canada can surely be another one of those civilized parts of the world. It is just a matter of getting the political will to do it.

Suffice it to say that if you as an organization focus on two things. The summary is that we from the CSSN are asking that the Standing Senate Committee on Human Rights recommend legislation to Canada's Parliament first, to enforce service providers to remove negative postings and, second, to change Canada's criminal harassment law to effectively address cyberbullying.

The Chair: We appreciate your presentation. We will now hear from the Canadian Teachers' Federation.

Paul Taillefer, President, Canadian Teachers' Federation: Thank you, Madam Chair. I am accompanied today by Mr. Myles Ellis, Acting Deputy Secretary General of the CTF.

By way of introduction, the Canadian Teachers' Federation is a national bilingual voice representing some 200,000 teachers in Canada. We have 16 provincial and territorial member organizations and one affiliate member. We are happy today to be part of the discussion on issues related to the misuse and abuse of information and communications technology, in particular the evolving digital technologies and social media.

At the CTF we have been looking at this for quite some time. We have defined "cyberbullying" as "the use of information and communication technologies to bully, embarrass, threaten or harass another person." It also includes the use of these technologies to engage in conduct or behaviour that is derogatory, defamatory, degrading or illegal.

The CTF began, as I said, addressing this issue in 2007. At our annual general meeting in 2008, we adopted a comprehensive policy aimed at addressing cyberbullying across Canada. The guiding principles are based on the premise that safe and caring schools that promote healthy workplaces for teachers and healthy learning environments for children and youth should be a national priority. Individual rights to freedom of information

J'ai fait quelques recherches pour notre organisme sur le harcèlement et j'ai joint deux exemples qui pourront peut-être éclairer le comité. Le premier est la loi sur le harcèlement criminel du Massachusetts, l'article 43A. Je ne vais pas entrer dans les détails, car je ne suis pas expert en la matière. Toutefois, le Massachusetts a cherché à remédier à la situation en adoptant une loi sur le harcèlement criminel qui vise ce genre de messages électroniques. C'est au Massachusetts.

Au Wisconsin, il y a une loi sur l'utilisation illégale des ordinateurs. Cet État s'est attaqué au problème. Il a énoncé toute une liste d'interdictions qui ne figurent pas dans la loi canadienne sur le harcèlement.

D'autres pays civilisés s'attaquent au problème. Le Canada peut certainement devenir un de ces pays civilisés. Il s'agit seulement d'avoir la volonté politique de le faire.

Je dirai seulement que notre organisme met l'accent sur deux choses. En résumé, le CSSN demande au Comité sénatorial permanent des droits de la personne de recommander au Parlement canadien, premièrement, de légiférer pour obliger les fournisseurs de service à supprimer les messages négatifs et, deuxièmement, de modifier la loi canadienne sur le harcèlement criminel pour qu'elle s'attaque efficacement à la cyberintimidation.

La présidente : Nous avons apprécié votre exposé. Nous allons maintenant entendre la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Paul Taillefer, président, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants : Merci, madame la présidente. Je suis accompagné aujourd'hui de M. Myles Ellis, sous-secrétaire général par intérim de la FCE.

Pour vous présenter la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, c'est un organe national bilingue qui représente 200 000 enseignants au Canada. Nous avons 16 organismes membres dans les provinces et les territoires et un membre affilié. C'est avec plaisir que nous participons, aujourd'hui, aux discussions sur des problèmes reliés à l'utilisation abusive des technologies de l'information et des communications, particulièrement les technologies numériques et les médias sociaux en pleine évolution.

C'est un sujet sur lequel la FCE se penche depuis un certain temps. Nous avons défini la cyberintimidation comme « l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour intimider, embarrasser, menacer ou harceler une autre personne ». Cela comprend aussi l'utilisation de ces technologies pour se conduire ou se comporter d'une façon méprisante, diffamatoire, dégradante ou illégale.

Comme je l'ai dit, la FCE a commencé à s'occuper de ce problème en 2007. À notre assemblée générale annuelle de 2008, nous avons adopté une politique détaillée et complète visant à remédier à la cyberintimidation dans l'ensemble du Canada. Les principes directeurs partent du principe que des écoles sûres, favorisant un milieu de travail sain pour les enseignants et un environnement d'apprentissage sain pour les enfants et les

and the right to free thought, belief, opinion and expression, including freedom of the press and other media of communication, must be balanced with the rights and responsibilities of children and youth and those who are placed in positions of trust to protect them. The CTF policy speaks heavily to the need for education as the key element in addressing, preventing and protecting students and teachers from cyber-related harm. It also speaks to the roles and responsibilities of parents, guardians, schools, school boards, school districts, teachers, students, teacher organizations, ministries of education and government.

In 2008, we put out a survey on national issues in education. It revealed that over three quarters of Canadians were familiar with the term “cyberbullying.” That number is probably higher today. We also asked Canadians if they knew of a student in their community who had been cyberbullied in the course of the previous year. One third of Canadians surveyed said, “yes,” and 16 per cent said they knew of a teacher in their community who had been the target of cyberbullying. That was in 2008. Canadian teachers ranked this issue as their highest concern among six issues surveyed. Whatever has been done in Canada by way of research, legislation and task forces to date, in our opinion is not enough. Too often we have witnessed tragic outcomes of bullying in terms of mental illness and teen suicides.

In a survey conducted in February this year, the Canadian Teachers’ Federation asked teachers for their perspectives on student mental health issues in their schools. We asked them which of the following issues were pressing concerns in their schools. In my presentation, there is a graph. Among the most pressing concerns identified by teacher respondents were attention deficit disorders, learning disabilities, stress, and anxiety disorders. We also asked them about the potential barriers to providing mental health services for students in their schools. Not surprisingly, most teachers said there are insufficient numbers of school-based mental health professionals.

Teachers were also asked how frequently they have seen a student being treated unfairly, bullied or teased as a result of having a mental health problem, and 21 per cent of teachers surveyed said they have frequently seen a student being treated

adolescents devraient constituer une priorité nationale. Les droits individuels à la liberté d’information et le droit à la liberté de pensée, la liberté de croyance, d’opinion et d’expression, y compris la liberté de la presse et des autres médias de communication, doivent être en équilibre avec les droits et responsabilités des enfants et des adolescents et ceux des personnes qui occupent des postes de confiance pour les protéger. La politique de la FCE insiste sur le besoin d’éducation comme l’élément clé qui exige que l’on règle et prévienne la cyberintimidation et que l’on protège les élèves et les enseignants contre ses méfaits. Elle mentionne également les rôles et les responsabilités des parents, des tuteurs, des écoles, des commissions scolaires, des districts scolaires, des enseignants, des élèves, des organisations d’enseignants, des ministères de l’éducation et du gouvernement.

En 2008, nous avons mené une enquête sur les problèmes qui se posent au niveau national sur le plan de l’éducation. Cette enquête a révélé que plus des trois quarts des Canadiens connaissaient l’expression « cyberintimidation ». Ce nombre est probablement plus élevé aujourd’hui. Nous avons aussi demandé aux Canadiens s’ils connaissaient, dans leur collectivité, un élève qui avait été victime de cyberintimidation au cours de l’année précédente. Le tiers des Canadiens interrogés ont répondu « oui » et 16 p. 100 ont dit connaître un enseignant de leur collectivité qui avait également été la cible de cyberintimidation. C’était en 2008. Les enseignants canadiens ont classé cette question comme leur principal sujet de préoccupation parmi six autres sujets. À notre avis, ce qui a été fait jusqu’ici, au Canada, sur le plan de la recherche, des lois et des groupes de travail n’est pas suffisant. Nous avons été trop souvent témoins des conséquences tragiques que l’intimidation peut avoir en provoquant des troubles mentaux et des suicides d’adolescents.

Dans le cadre d’une enquête menée en février dernier, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a demandé aux enseignants ce qu’ils pensaient des problèmes de santé mentale des élèves de leur école. Nous leur avons demandé quelles étaient, parmi les questions suivantes, celles qui constituaient un problème pressant dans leur établissement. Dans mon mémoire, vous trouverez un graphique. Parmi les problèmes les plus pressants désignés par les enseignants répondants figuraient les troubles de l’attention, les troubles d’apprentissage, le stress et les troubles anxieux. Nous leur avons également demandé quels étaient les obstacles qui pouvaient empêcher de fournir des services de santé mentale aux élèves de leur école. Il n’est pas étonnant que la plupart des enseignants aient répondu que c’était le nombre insuffisant de professionnels de la santé mentale travaillant dans les établissements scolaires.

Nous avons aussi demandé aux enseignants selon quelle fréquence ils avaient vu un élève traité de façon injuste, intimidé ou taquiné à cause d’un problème de santé mentale et 21 p. 100 des enseignants ont répondu qu’ils avaient souvent vu un élève se

unfairly, bullied or teased as a result of having a mental health problem. Only 17 per cent of teachers could say they had never witnessed unfair treatment because of a mental health problem.

A few weeks ago, Dr. Patrick Bailey of the Mental Health Commission of Canada spoke at the annual meeting of the Canadian Association for the Practical Study of Law and Education, CAPSLE, held in Ottawa. He made the link between bullying and mental health. He explained how the history of victimization and poor social relationships predicts the onset of emotional problems in adolescents and how previous recurrent emotional problems are significantly related to future victimization. He described the typical victim and bully, who are likely to suffer from a mental health disability. He said that the typical bully is one who exhibits significant externalizing behaviour; has internalizing symptoms; has both social competence and academic challenges; possesses negative attitudes and beliefs about others; has negative self-related cognitions; comes from a family environment characterized by conflict and poor parental monitoring; is more likely to perceive his or her school as having a negative atmosphere; is influenced by negative community factors; and tends to be negatively influenced by his or her peers. He also said that the relative probability of having a psychiatric disorder was 9.5 times greater for male bullies, 7.9 times greater for male bully victims and 4.3 times greater for female victims.

Study after study shows a direct correlation between bullying mental health issues and academic achievement. Teachers want to intervene at the earliest possible time but need the support of the federal, provincial and territorial governments and school boards. It is time that a formal national conversation took place among governments, educational stakeholders and private ICT providers. The industry needs to hear firsthand the issues that schools, families and communities face in trying to address the issue of cyberbullying. Stakeholders need to hear what ICT providers are doing to address the concern and what they are prepared to commit to as part of their responsibilities. Government needs to play a role in bringing parties together and facilitating change.

The CTF has presented briefs on a number of occasions to parliamentary committees and has met with Justice Canada officials urging for amendments to the Criminal Code to address online harassment, cyberstalking and cyberbullying.

We have a number of recommendations that we would like to put forward at this time. Canadian teachers are seeking the support of the Government of Canada — Justice, Health, Public Safety, Industry Canada, among others — in recognizing the extreme impact of the misuse of technology manifested in cybermisconduct and cyberbullying by supporting public awareness and education campaigns that focus on appropriate

faire traiter injustement, intimider ou taquiner à cause d'un problème de santé mentale. Seulement 17 p. 100 des enseignants ont pu dire qu'ils n'avaient jamais été témoins d'un traitement injuste provoqué par un problème de santé mentale.

Il y a quelques semaines, le Dr Patrick Bailey, de la Commission de la santé mentale du Canada, a pris la parole à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne pour une étude pratique de la loi dans le système éducatif, l'ACEPLSE, à Ottawa. Il a fait le lien entre l'intimidation et la santé mentale. Il a expliqué que des antécédents de victimisation et de mauvaises relations sociales prédisent l'apparition de problèmes émotionnels chez les adolescents et qu'il y a une importante corrélation entre les problèmes émotionnels récurrents et la victimisation future. Il a décrit la victime et l'intimidateur typiques qui souffrent, probablement d'un problème de santé mentale. Il a dit que l'intimidateur typique manifeste un comportement d'extériorisation marqué; des symptômes d'internalisation; à la fois des compétences sociales et des difficultés scolaires; des attitudes et des croyances négatives à l'égard d'autrui; des cognitions autoréférentielles négatives; il est issu d'un milieu familial caractérisé par des conflits et une surveillance parentale inadéquate; il a davantage tendance à percevoir une atmosphère négative dans son école; il est influencé par des facteurs communautaires négatifs; et il a tendance à être influencé de façon négative par ses pairs. Il a dit aussi que la probabilité relative de souffrir de troubles psychiatriques était 9,5 fois plus élevée pour les intimidateurs du sexe masculin, 7,9 fois plus élevée pour les victimes d'intimidation de sexe masculin et 4,3 fois plus élevée pour les victimes du sexe féminin.

Les études montrent, l'une après l'autre, une corrélation directe entre les problèmes de santé mentale attribuables à l'intimidation et les résultats scolaires. Les enseignants veulent intervenir le plus tôt possible, mais ils ont besoin de l'aide des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des commissions scolaires. Il est temps d'engager un dialogue national officiel entre les gouvernements, les intervenants du secteur de l'éducation et les fournisseurs de TIC privés. Le secteur des TIC doit être directement informé de la difficulté que les écoles, les familles et les collectivités ont à résoudre le problème de la cyberintimidation. Les intervenants doivent entendre ce que les fournisseurs de TIC font pour y remédier et les engagements qu'ils sont prêts à prendre dans le cadre de leurs responsabilités. Le gouvernement doit jouer un rôle pour réunir les parties et faciliter le changement.

La FCE a présenté, à plusieurs reprises, des mémoires à des comités parlementaires et a rencontré les fonctionnaires de Justice Canada pour les exhorter à modifier le Code criminel de façon à remédier au harcèlement en ligne, le cyber harcèlement, et à la cyberintimidation.

Nous avons un certain nombre de recommandations que nous aimerions proposer. Les enseignants canadiens demandent au gouvernement du Canada — aux ministères de la Justice, de la Santé, de la Sécurité publique, de l'Industrie, entre autres — de les soutenir en reconnaissant l'impact considérable d'un usage abusif de la technologie se manifestant par une cyber conduite répréhensible et la cyberintimidation, en soutenant des

cyberconduct and the prevention of cyberbullying; by supporting amendments to the regulatory framework for the rating of films and video games to reduce the possibility of excessively violent products being sold to children and youth; by supporting amendments to the Criminal Code of Canada that make it clear that the use of information and communication technology to convey a message that threatens death or bodily harm or perpetuates fear and intimidation in another constitutes a punishable offence under the Criminal Code; by helping to enact new information and communication technology, cybermisconduct and cyberbullying legislation that protects teachers, students and others from harm; and by facilitating through regulation and legislation an incentive national dialogue with corporate ICT providers aimed at developing a common cause between private and public sectors in addressing cyberbullying. That would be a large step forward to putting an end to cyberbullying.

As was suggested recently with the release of the Mental Health Strategy for Canada by the Mental Health Commission of Canada, the government should support the development of a national strategy in addressing bullying, including cyberbullying. A first step would be to orchestrate that national symposium of educational stakeholders and community leaders where the beginning steps would be taken to ensure that there was a consistency in approach across the nation. As part of Canada's commitment to the United Nations Declaration on the Rights of the Child, every youth, regardless of where they live in Canada, deserves the right to live in a community and attend a school that is a safe place.

I thank you for having us here today. We look forward to continuing this discussion.

The Chair: Thank you for your presentation. Certainly, we will look at your recommendations.

We will now hear from the Canadian School Boards Association.

Sandi Urban-Hall, President-Elect, Canadian School Boards Association: Thank you and good afternoon, Madam Chair and senators.

The Canadian School Boards Association is a national organization whose members are the provincial school boards association. We represent over 250 school boards, serving more than 3 million elementary and secondary students across Canada. Much of the work that we do as a national organization is the sharing of information and best practices, having a national conversation around many issues that affect students in our provincial education systems.

With me today is David Birnbaum, Executive Director of Quebec English Boards Association. My colleagues from Nova Scotia, in that spirit of information sharing, highly recommended

campagnes de sensibilisation et d'éducation du public portant sur la cyber conduite appropriée et la prévention de la cyberintimidation; en appuyant des modifications au cadre réglementaire pour la classification des films et des jeux vidéo afin de réduire la possibilité que des produits excessivement violents soient vendus aux enfants et aux adolescents; en appuyant des modifications au Code criminel du Canada qui précisent clairement que l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour envoyer des messages qui menacent de mort ou d'agression ou qui visent à faire peur et à intimider autrui constitue une infraction punissable en vertu du Code criminel; en aidant à adopter une nouvelle loi sur les technologies de l'information et des communications, la cyber inconduite et la cyberintimidation protégeant les enseignants, les élèves et les autres et en facilitant, grâce à une réglementation et des mesures législatives, un dialogue national avec les fournisseurs de TIC dans le but d'amener le secteur privé et le secteur public à unir leurs efforts contre la cyberintimidation. Ce serait un grand pas en avant pour mettre fin à la cyberintimidation.

Comme cela a été récemment suggéré quand la Commission de la santé mentale du Canada a publié sa Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, le gouvernement devrait soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale pour s'attaquer à l'intimidation, y compris la cyberintimidation. Il faudrait commencer par orchestrer un symposium national des intervenants du milieu de l'enseignement et des dirigeants communautaires pour commencer à adopter une stratégie uniforme d'un bout à l'autre du pays. Conformément à l'adhésion du Canada à la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant, chaque enfant, peu importe l'endroit du pays où il réside, a le droit de vivre dans une collectivité et de fréquenter une école où il est en sécurité.

Je vous remercie de nous avoir invités ici aujourd'hui. Nous avons hâte de poursuivre la discussion.

La présidente : Merci pour cet exposé. Nous allons certainement examiner vos recommandations.

Nous allons maintenant entendre l'Association canadienne des commissions scolaires.

Sandi Urban-Hall, présidente désignée, Association canadienne des commissions scolaires : Merci et bon après-midi, madame la présidente et sénateurs.

L'Association canadienne des commissions scolaires est un organisme national dont les membres sont les commissions scolaires provinciales. Nous représentons plus de 250 commissions scolaires qui desservent plus de 3 millions d'élèves du primaire et du secondaire aux quatre coins du pays. Une bonne partie du travail que nous faisons comme organisation nationale consiste à échanger de l'information et des pratiques exemplaires, à tenir un dialogue national sur de nombreuses questions qui touchent les élèves dans nos systèmes d'éducation provinciaux.

Je suis accompagnée aujourd'hui de David Birnbaum, directeur exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. Mes collègues de la Nouvelle-Écosse

to their national colleagues the work of Wayne MacKay, *The Report of the Nova Scotia Task Force on Bullying and Cyberbullying*, which was published recently.

Particularly in Mr. MacKay's work, you will note that there has been a review of legislation, school policy and practice, law and research, in a variety of jurisdictions, which provide a meaningful and overarching view that is meaningful in law, legislation and life.

I would also ask you to look at the shift in definition that Mr. MacKay has put out in his work. Bullying is typically a repeated behaviour that is intended to cause or should be known to cause fear, intimidation, humiliation, distress or other forms of harm to another person's body, feelings, self-esteem, reputation or property. Bullying can be direct or indirect and can take place by written, verbal, physical or electronic means or other form of expression.

Cyberbullying, also referred to as electronic bullying, is a form of bullying and occurs through the use of technology. This can include the use of a computer or other electronic devices, using social networks, text messaging, instant messaging, websites, email or other electronic means. A person participates in bullying if he or she directly carries out the behaviour or assists or encourages the behaviour in any way.

It has only been recently that bullying has been perceived as a relationship problem and therefore requires relationship outcomes. It is a form of aggression that is played out within the relationship, where one individual asserts interpersonal power over another. Within this relationship, one child is learning how to use power and aggression to control or distress another, while the other child is repeatedly victimized and can increasingly become entrapped in abusive relationships.

There is an irony that there is an increasing awareness of the effects of bullying and cyberbullying within our society, however the increase of violence and the instability of relationships is increasing and accepted.

The public, including the publicly funded education system, has an obligation to intervene and support both the bullied and the bullying. We must teach children about rights, responsibilities and relationships: whether bullying occurs on the school grounds or not, the effects of the bullying come to school.

The goal of boards of education is to provide environments where excellence in learning is a priority and everyone feels included. We believe that all students, parents and guardians, staff, volunteers and visitors have a right to be safe and feel safe in their schools. Students are encouraged and indeed expected to take responsibility for their behaviours and accept the consequences of their actions.

ont, dans cet esprit de partage de l'information, fortement recommandé à leurs collègues de l'association nationale de lire l'ouvrage de Wayne MacKay, *The Report of the Nova Scotia Task Force on Bullying and Cyberbullying*, qui a été publié récemment.

Vous remarquerez particulièrement, dans l'ouvrage de M. MacKay, une analyse des lois, des politiques et pratiques scolaires, de la législation et des recherches existant dans différents endroits, qui donne un aperçu intéressant et global de la situation sur le plan du droit, de la législation et sur le plan pratique.

J'attire aussi votre attention sur le changement de définition que M. MacKay propose dans son rapport. L'intimidation est généralement un comportement répété qui vise à causer, ou dont on sait qu'il cause de la peur, de l'intimidation, de l'humiliation, de la détresse ou d'autres torts à une autre personne sur le plan de son intégrité physique, de ses sentiments, de son estime de soi, de sa réputation ou de ses biens. L'intimidation peut être directe ou indirecte et peut-être faite par écrit, verbalement, physiquement ou par des moyens électroniques ou d'autres formes d'expression.

La cyberintimidation, qu'on appelle également l'intimidation électronique, est une forme d'intimidation exercée au moyen de la technologie. Cela peut inclure l'utilisation d'un ordinateur ou d'autres dispositifs électroniques, l'utilisation des réseaux sociaux, des textos, des messageries instantanées, des sites web, du courriel ou d'autres moyens électroniques. Une personne fait de l'intimidation si elle se livre directement à ce comportement ou si elle aide ou favorise ce comportement d'une façon quelconque.

C'est seulement depuis peu que l'intimidation est perçue comme un problème de relations qui exige donc des résultats au niveau des relations. C'est une forme d'agression qui a lieu dans le cadre d'une relation où une personne affirme son pouvoir interpersonnel sur une autre personne. Dans cette relation, un enfant apprend comment se servir du pouvoir et de l'agression pour dominer ou tourmenter une autre personne, tandis que l'autre enfant est victimisé de façon répétée et risque de se laisser de plus en plus souvent piéger dans des relations abusives.

Paradoxalement, malgré une meilleure sensibilisation aux effets de l'intimidation et de la cyberintimidation dans notre société, la violence augmente et les relations deviennent de plus en plus instables, sans que cela soit considéré comme inacceptable.

Le public, y compris le système d'éducation financé par l'État, a l'obligation d'intervenir et de soutenir à la fois la victime et l'intimidateur. Nous devons éduquer les enfants au sujet de leurs droits, de leurs responsabilités et de leurs relations. Que l'intimidation ait lieu ou non sur le terrain de l'école, ses effets se font sentir à l'école.

Le but des conseils scolaires est de créer un environnement où l'excellence de l'apprentissage est une priorité et tout le monde se sent inclus. Nous croyons que tous les élèves, parents et tuteurs, employés, bénévoles et visiteurs ont le droit d'être en sécurité et de se sentir en sécurité dans leur école. Les élèves sont invités à assumer la responsabilité de leur comportement et à accepter les conséquences de leurs actes.

While individual school divisions have specific strategies, there are common themes that are based in research and data that I would invite that we explore together in our conversation following the formal presentations.

A clearly defined and well-communicated set of values and expectations are foundational. Schools use a variety of educational proactive programs to teach values and appropriate behaviours to help students learn the importance of making positive choices.

Prevention and awareness are a long-term investment, and unfortunately it is one of those things that are not seen by the public. Often the work of school boards across Canada, the work of my colleagues here, goes unseen.

It is important for you to know that schools respond to student behaviours that pose a potential risk to the health and well-being of other students, staff and members of their community. Much of that work remains unseen, as it happens in a respectful modelling environment by our classroom teachers and school-based administrators. Very public, zero-tolerance policies, while having the perception of doing something, do not work.

Ensuring safe schools requires far more than just threat assessments or harsh discipline. It requires evidence-based, preventative safe school climate initiatives, strong staff/student relationships, ongoing training and refining all policies, procedures and protocol that promote socially responsible behaviour.

David Birnbaum, Executive Director, Quebec English Boards Association, Canadian School Boards Association: As the representative of the Quebec English Boards Association, which works closely with our Canadian School Boards Association, we would want to point to two experiences we have had and invite your questions later on those, and urge you to instruct your work by one or two fundamental priorities that have become clear to us.

The first would be that all of these technologies are both an opportunity as well as a threat. Too many of our debates, be they legislative, moral, behavioural or educational, seem to be narrowly focused on this omnipresent technology and its threat to our young people.

It is our understanding that, first, the one reality we know is that technology will remain omnipresent. We do not have the choice to remove it. The choice we do have is to find ways to embrace it and to circumscribe its negative effects when they are there. The Quebec English Boards Association has had two opportunities to examine those questions, first through a task force we would put together called *Towards Empowerment, Respect and Accountability, Report and Recommendations on the Impact of the Internet and Related Technologies on English Public Schools in Quebec*.

Les différents conseils scolaires ont des stratégies particulières, mais il y a des thèmes communs qui se fondent sur la recherche et des données que j'aimerais que nous explorions ensemble dans l'entretien que nous aurons après les exposés.

Une série de valeurs et d'attentes clairement définies et bien communiquées a une importance fondamentale. Les écoles utilisent divers programmes éducatifs pour enseigner les valeurs et les comportements appropriés afin d'aider les élèves à apprendre l'importance de faire des choix positifs.

La prévention et la sensibilisation représentent un investissement à long terme et malheureusement, c'est une des choses que le public ne voit pas. Souvent, le travail des commissions scolaires de tout le pays, le travail de mes collègues qui sont ici, reste invisible.

Il importe que vous sachiez que les écoles réagissent devant les comportements des élèves qui posent un risque pour la santé et le bien-être des autres élèves, du personnel et des membres de la collectivité. Ce travail reste en grande partie dans l'ombre, car il est fait dans un environnement respectueux par nos enseignants et nos administrateurs d'écoles. Les politiques de tolérance zéro dont on parle beaucoup donnent l'impression qu'on agit, mais elles ne sont pas efficaces.

La sécurité dans les écoles exige beaucoup plus qu'une simple évaluation de la menace ou une discipline draconienne. Cela exige des initiatives de prévention fondées sur des preuves pour sécuriser l'atmosphère de l'école, des relations solides entre les membres du personnel et les élèves, une formation permanente et une amélioration de l'ensemble des politiques, modes opératoires et protocoles qui visent à promouvoir un comportement socialement responsable.

David Birnbaum, directeur exécutif, Association des commissions scolaires anglophones du Québec, Association canadienne des commissions scolaires : En tant que représentant de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, qui travaille en collaboration étroite avec l'Association canadienne des commissions scolaires, nous voudrions parler de deux expériences que nous avons eues en vous invitant à poser des questions plus tard à ce sujet et nous vous exhortons à tenir compte d'une ou deux priorités fondamentales que nous avons constatées clairement.

La première est que toutes ces technologies constituent à la fois une opportunité et une menace. Nos débats, qu'ils soient d'ordre législatif, moral, comportemental ou éducatif, semblent trop souvent se concentrer sur la technologie omniprésente et la menace qu'elle constitue pour les jeunes.

Nous croyons que, premièrement, nous savons que la technologie restera omniprésente. Nous n'avons pas la possibilité de l'éliminer. Le choix que nous avons est de trouver des moyens de l'adopter et de limiter ses effets négatifs lorsqu'il y en a. L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec a eu deux occasions d'examiner ces questions, d'abord par l'entremise d'un groupe de travail que nous avons constitué et qui s'intitulait *Épanouissement, respect, responsabilités, Rapport et recommandations sur l'impact d'Internet et des autres technologies de l'information sur les écoles publiques anglophones du Québec*.

We were privileged to have on that committee Professor Shaheen Shariff, who reported to this committee at an earlier session, as well as the *sergent détective* from the Sûreté du Québec, Quebec's provincial police force.

That was one of the key messages they had for us, that the technology must be understood, examined and, as you have heard and I am sure will continue to hear, be circumscribed and legislated. The providers of those technologies have to be empowered and obliged to offer oversight and cooperation with police forces when necessary. However, beyond that, you are dealing with behaviours that were always present and are now adapted in some dangerous and some very positive ways by our children. We would urge you to take on the difficult job of understanding that you cannot look at the problem without the possibilities. If you are doing both, the scope and limits of legislation are quite evident. As you have heard, they are part of it, but they are not all of it.

If I might, a couple of the concerns that perhaps belong more in the provincial jurisdiction of education, but important for you to understand, is the information gap that so contributes to some of the problems we are talking about.

Our parents do not understand, to the same extent their kids do, how these technologies work. They do not understand them either as a threat or as an opportunity. They do not know how to talk to their kids about it. Our teachers must have the tools so they can fully embrace these technologies and be backed by their school board leadership and their governments, we agree, in implementing those technologies, but it starts with the professional development that brings us to a place we have never been before, which is to catch up with our kids. They understand this stuff better than we do, and if we are going to work with them and guide them, we will have to understand it just as well.

I guess the final principle we point to, and our national president mentioned it, is to urge you, at all points in considering legislation and policies, a national discussion — which we heartily agree is prescribed at this point — and to, at the same time, recognize the limits of that discussion, and most particularly to recognize and acknowledge, despite perhaps the better instincts of our generation, the absolute limits on discipline in this question.

As Professor Shariff would have told you, that in itself cannot be the answer. It has to be discipline in context, focused on the perpetrators and always coupled with education so that replacement and appropriate behaviours are learned. It is a big job and it does not stop with legislation, but that certainly is one of the components.

The Chair: Thank you very much. We will now go on to questions. I will first ask for a clarification.

Ms. Urban-Hall: I am not sure if Mr. MacKay had comments.

Nous avons eu le privilège de compter, parmi les membres de ce comité, Mme Shaheen Shariff, qui a témoigné devant le comité lors d'une séance antérieure, ainsi que le sergent-détective de la Sûreté du Québec, la force de police provinciale du Québec.

Une des principales conclusions du groupe de travail est que la technologie doit être comprise, examinée et, comme vous l'avez entendu dire et vous continuerez de l'entendre, j'en suis sûr, elle doit être délimitée et réglementée. Les fournisseurs de cette technologie doivent avoir la possibilité et l'obligation d'assurer une supervision et une coopération avec les forces policières quand c'est nécessaire. Néanmoins, il s'agit là de comportements qui ont toujours été présents et que nos enfants adoptent maintenant de façon parfois dangereuse et parfois très positive. Nous vous exhortons à comprendre, ce qui n'est pas facile, qu'on ne peut pas examiner le problème sans examiner en même temps les possibilités. Si vous faites les deux, la portée et les limites de la loi deviennent évidentes. Comme vous l'avez entendu dire, ce sont des éléments à considérer, mais pas les seuls.

Je dirais qu'une dimension qui relève peut-être davantage de la compétence des provinces en matière d'éducation, mais qu'il est important que vous compreniez, est le manque d'information qui contribue à certains des problèmes dont nous parlons.

Les parents ne comprennent pas aussi bien que leurs enfants comment fonctionnent ces technologies. Ils ne les voient pas comme une menace ou comme une possibilité. Ils ne savent pas comment en parler avec leurs enfants. Nos enseignants doivent avoir les outils voulus pour pouvoir adopter pleinement les TIC et être soutenus par la direction de leurs commissions scolaires et leur gouvernement pour la mise en œuvre de ces technologies, mais cela doit commencer par le perfectionnement professionnel qui nous permettra de faire ce que nous n'avons pas eu à faire jusqu'ici, c'est-à-dire de nous garder au même niveau que nos enfants. Ils comprennent cette technologie mieux que nous et si nous voulons travailler avec eux et les guider, nous devons la comprendre aussi bien qu'eux.

Un dernier principe, que notre présidente nationale a d'ailleurs mentionné, est que nous vous exhortons d'examiner la loi et les politiques dans le cadre d'une discussion nationale que nous croyons vraiment nécessaire de tenir maintenant, tout en reconnaissant les limites de cette discussion. Mais surtout, il faut reconnaître, même si c'est difficile pour des gens de notre génération, les limites absolues de la discipline à cet égard.

Comme Mme Shariff a dû vous le dire, la discipline ne peut pas être la seule solution. Elle doit être assurée dans un certain contexte, être dirigée vers les intimidateurs et toujours associée à l'éducation pour leur permettre d'apprendre d'autres comportements plus appropriés. C'est une tâche difficile qui ne s'arrête pas à la loi, mais la loi en est certainement un des éléments.

La présidente : Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions. Je vais d'abord demander un éclaircissement.

Mme Urban Hall : Je ne sais pas si M. MacKay voulait dire quelque chose.

The Chair: He will be answering questions and we are hoping to bring him back. Thank you.

I just wanted a clarification, starting with Mr. Auty from the Canadian Safe School Network. You talked about your clients being the most vulnerable kids, who are often targets for cyberbullying. You did define a little bit later on as to what “vulnerable” is. Then I would like to connect that to what Mr. Taillefer said about bullying. Your study shows there is a direct correlation between bullying, mental health issues and academic achievement. I would like it if you could expand on those two.

To start with you, Mr. Auty, can you define who you see as vulnerable children? You touched on the issue of sexual orientation, but then there are the other minorities as well. I would like you to expand on that.

Mr. Auty: Children who are vulnerable are often victims, as I mentioned earlier. If you can imagine, that can be created. Vulnerability can be in one setting for a child in an elementary school, for example, a happy setting. They have friends and they are popular. The child moves. She is an adolescent girl looking at boys, and boys looking at her. She goes to another school and all of a sudden she is on the outside looking in. She is vulnerable. Why is she vulnerable in one school and not in another? That is a reality. Circumstances can sometimes dictate vulnerability and LGBT kids are clearly vulnerable because of their sexual orientation. If they are openly gay or lesbian in a school setting, they are a minority. They are historically vulnerable and victims of society, generally speaking. Those children fall into that category.

We can go on. In some cases it is popularity. Kids can be bullied because they are popular, because they are not. It depends upon the circumstance. Most children in schools are to some degree, greater or lesser, vulnerable to this situation and they cannot be complacent. Parents cannot be complacent, for example, when their children move from setting to setting, because the circumstances change. When they change, it can be very unpredictable.

Imagine the difficulty in dealing with these circumstances if you are LGBT. There is a program in the United States called It Gets Better. There is some debate about that term. The reason for the debate is that when you are a 12-year-old in grade 8 and going into grade 9, a year is a lifetime. It gets better? They want it solved now. It gets better. When you think of grade 12, they have looked at their high school career ahead of them and now they are basically being tortured, but it gets better. Kids do not understand that. There is no understanding of that. They are extraordinarily vulnerable. Kids simply give up and that is when the suicide tendencies come to bear.

La présidente : Il répondra aux questions et pourra sans doute dire ce qu'il avait à dire. Merci.

Je voudrais seulement une précision en m'adressant d'abord à M. Auty, du Canadian Safe School Network. Vous avez dit que vos clients sont les enfants les plus vulnérables, qui sont souvent la cible de cyberintimidation. Vous avez défini, un peu plus tard, ce que vous entendez par « vulnérable ». Je voudrais alors faire le lien avec ce que M. Taillefer a dit au sujet de l'intimidation. Votre étude montre qu'il y a une corrélation directe entre l'intimidation, les troubles de santé mentale et la réussite scolaire. J'aimerais que vous nous parliez davantage de ces deux aspects.

Pour commencer par vous, monsieur Auty, pourriez-vous définir ce que vous considérez comme des enfants vulnérables? Vous avez abordé la question de l'orientation sexuelle, mais il y a aussi les autres minorités. J'aimerais que vous nous en parliez davantage.

M. Auty : Les enfants qui sont vulnérables sont souvent victimes, comme je l'ai mentionné. La vulnérabilité peut être créée. Un enfant peut être vulnérable dans une école primaire, par exemple, qui est un milieu heureux. Il a des amis et il est apprécié. L'enfant déménage. C'est une adolescente qui s'intéresse aux garçons et à qui les garçons s'intéressent. Elle va dans une autre école et se retrouve tout à coup à l'extérieur du groupe. Elle est vulnérable. Pourquoi est-elle vulnérable dans une école et non pas dans une autre? C'est la réalité. Les circonstances déterminent parfois la vulnérabilité et les enfants LGBT sont certainement vulnérables à cause de leur orientation sexuelle. S'ils sont ouvertement homosexuels ou lesbiennes à l'école, ils sont en minorité. Leur groupe a toujours été vulnérable et victime de la société en général. Ces enfants entrent dans cette catégorie.

Nous pouvons vous donner d'autres exemples. Dans certains cas, c'est une question de popularité. Les enfants peuvent être victimes d'intimidation parce qu'ils ont une forte cote de popularité ou l'inverse. Cela dépend des circonstances. La plupart des écoliers sont plus ou moins vulnérables dans ce genre de situation et ils ne peuvent pas se reposer sur leurs lauriers. Les parents ne peuvent pas être sûrs que tout ira bien si leurs enfants changent d'école, par exemple, car les circonstances changent. Quand elles changent, les résultats peuvent être très imprévisibles.

Vous pouvez imaginer combien cette situation peut être difficile si vous appartenez au groupe LGBT. Il y a aux États-Unis un programme intitulé It Gets Better. Cette appellation suscite un certain débat. La raison de ce débat est que lorsque vous êtes un enfant de 12 ans en huitième année et qui va passer en neuvième année, un an, c'est toute une vie. Cela ira mieux? Les enfants veulent que le problème soit réglé maintenant. Cela ira mieux. Si vous pensez à la 12^e année, les enfants voient ce qui les attend pendant leur scolarité au secondaire et pour le moment, ils subissent une véritable torture, mais cela ira mieux. Les jeunes ne comprennent pas cela. C'est incompréhensible. Ils sont extraordinairement vulnérables. Les enfants finissent par renoncer et c'est alors que se manifestent les tendances suicidaires.

The Chair: Maybe I am being too simplistic. You said it may be different from one school to another. Would it be too simplistic to say that vulnerable children are those who do not fit in?

Mr. Auty: Yes, for whatever reason. It could be cultural or a minority setting. They simply do not fit in. They want to fit in. Peer pressure is extraordinary. They want to be part of the team in any way. They will wear the same clothing. There is great debate about school uniforms and why the Catholic school has uniforms. Part of the success of the school uniform business is because kids all fit in. There is no competition where children have more money than other children, can afford better clothing and are not vulnerable to being identified. Yes, fitting in, being part of a minority and not being part of a minority, all have impacts.

In terms of the mental health issues, you can imagine that in any school setting, it mirrors the population; 12 to 15 per cent of kids in schools have mental health issues and 12 to 15 per cent of people in society have mental health issues. Think about that. Think about a victim that fits into that category of a mental health issue and of how awkward that can be. Think of how difficult and explosive that can be. We know that kids who have been victimized and bullied over time get angry, and I have often talked about victims becoming victimizers. There is a thread that goes down the line where you have been. There has been the shooter in the school and in many cases, they have been the victims and become victimizers.

There are two equalizers. The first equalizer that raised its head was the fact that kids got access to weapons. That became one big deal. The little kid who was the victim and did not have the ability to deal with the big bully all of a sudden got a gang behind him and that became power. The little kid then got the weapon behind him. Now the little kid has the cyberspace behind him. Extraordinary. That is what we are talking about today.

You are looking at an elevation of issues here that has begun in real time, very recently. This is a brand new issue in real time. We are dealing with that. You have kids that are learning about power now. The social media network, the understanding, and the communication that is out there today are everywhere. Kids know everything. However, by knowing everything, do they have the wisdom? That is the other part of it. Kids have access to electronics, but they are babies. They are adolescents. They are not wise. They do not know how to use this information.

When they go on Facebook, they have friends. Everyone wants friends, but can you deal with 300 friends who know the intimate details of your life, world, pictures and all of that? I do not think so. Kids who have that many friends often do not have wisdom. That is part and parcel of what I have been talking about as a background. I do not know if that answers your question.

La présidente : Je suis peut-être un peu trop simpliste. Vous dites que la situation peut être différente d'une école à l'autre. Serait-il trop simpliste de dire que les enfants vulnérables sont ceux qui ne s'intègrent pas?

M. Auty : Oui, pour une raison ou une autre. Cela peut être culturel ou parce qu'ils appartiennent à une minorité. Ils ne s'intègrent tout simplement pas. Ils veulent s'intégrer. La pression des pairs est extrêmement forte. Ils veulent faire partie de l'équipe. Ils portent les mêmes vêtements. Il y a un grand débat au sujet des uniformes et des raisons pour lesquelles l'école catholique a des uniformes. Le succès de l'uniforme scolaire vient, en partie, de ce qu'il permet à tous les enfants de s'intégrer. Cela élimine la concurrence et empêche de voir quels sont les enfants qui ont plus d'argent que les autres et qui peuvent se payer des plus beaux vêtements. Oui, l'intégration, l'appartenance ou non à une minorité, tout cela a un impact.

En ce qui concerne la santé mentale, comme vous pouvez l'imaginer, l'école reflète la population; 12 à 15 p. 100 des écoliers ont des problèmes de santé mentale, tout comme 12 à 15 p. 100 des membres de la société. Pensez-y. Pensez aux difficultés d'une victime qui a des problèmes de santé mentale. Réfléchissez à quel point cela peut être difficile et explosif. Nous savons que les enfants qui ont été victimes d'intimidation finissent par se mettre en colère et j'ai souvent parlé des victimes qui deviennent des intimidateurs. Il y a un fil conducteur. Dans bien des cas, ceux qui tirent sur leurs camarades à l'école sont des victimes qui sont devenues des agresseurs.

Il y a eu deux facteurs égaliseurs. Le premier qui s'est manifesté est que les enfants ont eu accès à des armes. C'est devenu un important facteur. Le petit gars qui était la victime et ne pouvait pas se défendre contre le groupe intimidateur s'est retrouvé tout à coup avec une bande derrière lui, ce qui lui a donné du pouvoir. Le petit gars a ensuite eu une arme pour le soutenir. Maintenant, le petit gars a le cyberspace pour le soutenir. C'est extraordinaire. C'est ce dont nous parlons aujourd'hui.

Vous vous trouvez devant une situation qui a commencé très récemment en temps réel. C'est un tout nouveau problème en temps réel. Nous y sommes confrontés. Vous avez des enfants qui apprennent à se servir de ce pouvoir. Le réseau de médias sociaux, la compréhension et la communication qui sont à leur portée aujourd'hui, se trouvent partout. Les enfants savent tout. Néanmoins, ils savent tout, mais ont-ils la sagesse nécessaire? C'est l'autre élément de l'équation. Les enfants ont accès à l'électronique, mais ce sont des bébés. Ce sont des adolescents. Il leur manque la sagesse. Ils ne savent pas comment utiliser l'information.

Lorsqu'ils vont sur Facebook, ils ont des amis. Tout le monde veut des amis, mais pouvez-vous avoir 300 amis qui partagent les détails intimes de votre vie, votre monde, vos photos et tout le reste? Je ne le crois pas. Les enfants qui ont autant d'amis manquent souvent de sagesse. Cela fait partie du contexte dont j'ai parlé. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Mr. Taillefer: It is important when we look at this that it is a problem that has wide-ranging and long-term consequences. We have studies that show most adults who have mental health problems were developed in their teenage years. When kids are victimized at school and there is a history of victimization, they enter into poor social relationships.

As my colleague said, they become targets. They are the weak and become targets. This is something that will affect them for their whole life, so it is very important. We see it in the academic achievement that drops off and in their inability to develop relationships and so on. It will last their whole life. That is why it is important to get in there and intervene as early as possible to make sure we can support those kids, and work with children who are having problems understanding what boundaries they should not go beyond or how they should be a little more responsible with things. The big thing about cyberbullying is that some people consider it a victimless crime because you do not see the reaction of the person who is being attacked; you do not understand the pain that you are inflicting, and so you cannot feel any kind of remorse for that. It is just an exercise of putting up some words on a screen. We are looking at making sure to educate and support children as early as possible.

Senator Ataullahjan: Thank you for your presentation. I have a couple of questions. I do not know how many I will be allowed to ask.

It was interesting to hear you, Mr. Auty, as a parent and someone who proposed this study specifically because of the conversations that I had with my children. I saw what was happening to some of their friends in the social media. How do we involve parents? We keep hearing the statistics and surveys. All the experts agree that the best solution for online safety is parental involvement, to be aware and vigilant. How do we get parents involved? How do we get them to talk to their children and see what their kids are doing online?

Mr. Auty: If we can solve that, it is the biggest bang for your buck — to get parents involved. There is no question about it. It does not matter whether it is a child going through behavioural difficulties in school if you can get the parent onside just to work with the teacher. We have worked at this for many years, trying to get parents involved. It is a tough nut to crack; there is no doubt about it. Public awareness campaigns, encouragement in every possible venue, put some dollars into it and some emphasis on it and you can come up with any number of strategies.

It is important to simply have the will to engage parents. See them as a priority. Too often parents, quite frankly, feel that they are being left out. Often they do not feel as though they are akin to the school system. They are sort of on the outside looking in. They are not sure whether or not they should test the waters and get involved. Will they cause more problems for their children? That is an understandable concern that they might have. It is a tricky kind

M. Taillefer : Il ne faut pas oublier que c'est un problème qui a des conséquences vastes et à long terme. Nous avons des études montrant que la plupart des adultes qui souffrent de troubles mentaux ont commencé à avoir ces problèmes au cours de leur adolescence. Lorsque les enfants sont victimisés à l'école et que leur victimisation dure, ils nouent de mauvaises relations sociales.

Comme l'a dit mon collègue, ils deviennent des cibles. Ils sont faibles et deviennent des cibles. C'est une chose qui va les toucher pendant toute leur vie et c'est donc très important. Nous constatons que les résultats scolaires baissent et qu'ils sont incapables de nouer des relations. Cela durera toute leur vie. Voilà pourquoi il est important d'intervenir le plus tôt possible pour pouvoir aider les enfants qui ont de la difficulté à comprendre qu'il y a des limites à ne pas dépasser ou qu'ils doivent avoir un meilleur sens des responsabilités. Le problème est que certaines personnes considèrent la cyberintimidation comme un crime sans victime, car vous ne voyez pas la réaction de la personne qui est attaquée; vous ne comprenez pas la souffrance que vous infligez, si bien que vous ne ressentez pas de remords. Cela consiste seulement à inscrire quelques mots sur un écran. Il faut veiller à éduquer et aider les enfants le plus tôt possible.

Le sénateur Ataullahjan : Merci pour votre exposé. J'ai une ou deux questions. Je ne sais pas combien je peux en poser.

Monsieur Auty, je trouve intéressant de vous entendre parler, en tant que parent et parce que c'est moi qui ai proposé cette étude, justement à cause des conversations que j'ai eues avec mes enfants. J'ai vu ce qui arrivait à certains de leurs amis dans les médias sociaux. Comment pouvons-nous faire participer les parents? Nous entendons constamment parler de statistiques et d'enquêtes. Tous les experts s'entendent à dire que la meilleure solution pour assurer la sécurité en ligne, c'est que les parents soient conscients de ce qui se passe et soient vigilants. Comment amener les parents à intervenir? Comment pouvons-nous les amener à parler à leurs enfants pour voir ce qu'ils font en ligne?

M. Auty : Si nous pouvons arriver à amener les parents à intervenir, c'est ce qui aura le plus d'effets. Cela ne fait aucun doute. Peu importe s'il s'agit d'un enfant qui a des problèmes de comportement à l'école, si vous pouvez amener les parents à travailler avec l'enseignant. Cela fait des années que nous essayons de convaincre les parents d'intervenir. Ce n'est pas facile; sans aucun doute. Investissez un peu d'argent dans des campagnes de sensibilisation du public, ne ratez aucune occasion d'encourager les parents et vous pourrez trouver un certain nombre de stratégies.

Il est important d'avoir la volonté de faire participer les parents. Faites-en une priorité. Les parents ont trop souvent l'impression d'être mis de côté. Souvent, ils ont l'impression d'être étrangers au système scolaire. Ils regardent ce qui s'y passe de l'extérieur. Ils ne savent pas vraiment s'ils doivent se lancer et participer. Cela causera-t-il davantage de problèmes pour leurs enfants? C'est une crainte compréhensible. Il est difficile d'amener les parents à

of thing to get parents involved and it is not one solution. It is not a cookie jar kind of concept here where one solution fits all. It is not. People come from different cultures and have different attitudes and expectations; the environment they come from is different and their economic situation is different, too.

My general answer to a complex question is that it is one of the most difficult questions to answer out there; it is one of the most important questions. It needs a focus from government and community and an understanding of the importance and the value of involving parents. Without a doubt, we can make an inroad there with a focus. There is no doubt about that. When you put a focus on it, you will capture parents. You have to put a lot of focus on it. That is my short answer.

Ms. Urban-Hall: One of the fundamental things that schools try to do is to build an inclusive environment that is inclusive of all people. By being inclusive, it makes the school population, the students, less vulnerable. Part of that would be ensuring that the school is culturally responsive and inclusive of the community. That is part of the aspect to the question that you are asking.

Schools reach out and try to build relationships with parents, both on the achievement side as well as the behaviour supports. One of the biggest factors in a student's success is the relationship with family and community and the support of family and community. Schools with family and community are the strategy when everything comes together to wrap around students to do that. That has to take place in one-on-one conversations between the parent and the school — and it might be the classroom teacher or the school-based administrator — so that if you, as a parent, do not feel that you have the tools to have the conversation with your child, there is a resource for you. You should also tap into that because there are conversations happening in the classroom around positive behaviours, positive choices and what happens when you do not make a positive choice.

As an example of the worst-case scenario in that kind of response-type work that is happening, I would point to an example of Saskatchewan public schools. They have reached out to their community, to the police, to social services and to justice, and they came up with a community threat assessment and support protocol. It is an agreement with all those supports in the community coming together and giving tools to each other on how to best support each other in working with students and supporting them, as well as the teachers who are working with the kids, as well as each other.

With that, and to the point that I spoke to before, when there is the expectation of very public consequence, for example, a suspension or something like that, and it does not happen, there is a perception that either the school or the community is not doing anything. By broadening the conversation, you start to see and understand that there are things happening. What are those? It is relationship based. The problem is relationship based and the solution is relationship based.

participer et ce n'est pas la réponse à tout. Il n'y a pas de solution universelle. Ce n'est pas le cas. Les gens ont un bagage culturel différent, une attitude et des attentes différentes; le milieu d'où ils viennent est différent, de même que leur situation économique.

Ma réponse générale à cet enjeu complexe est que c'est une des questions auxquelles il est le plus difficile de répondre; une des plus importantes. Elle exige que le gouvernement et la société s'y intéressent et que l'on comprenne l'importance et la valeur de la participation des parents. Nous pouvons certainement faire des progrès si nous y mettons suffisamment d'efforts. Cela ne fait aucun doute. Quand vous y consacrerez vos efforts, vous rejoindrez les parents. Il faut y mettre beaucoup d'efforts. Voilà ma réponse en quelques mots.

Mme Urban Hall : Une des choses fondamentales que les écoles essaient de faire, c'est de construire un environnement inclusif pour tous. En étant inclusive, l'école rend la population scolaire, les élèves, moins vulnérable. Il s'agit notamment de faire en sorte que l'école s'adapte culturellement et intègre la communauté. Cela fait partie de la question que vous posez.

Les écoles essaient de nouer des relations avec les parents, tant en ce qui concerne la réussite scolaire que le comportement des enfants. Un des principaux facteurs de succès d'un élève est la relation de l'école avec sa famille et sa communauté et le soutien que la famille et la communauté lui apportent. L'alliance entre l'école, la famille et la communauté est la stratégie qui permet d'entourer les élèves. Cela doit se faire au moyen d'un dialogue entre le parent et l'école — par exemple, avec l'enseignant ou l'administrateur scolaire — afin que si le parent n'a pas l'impression d'avoir les outils voulus pour tenir cette conversation avec son enfant, il ait des ressources à sa disposition. Il faut également faire appel à ces ressources, car il y a des échanges en classe sur des comportements positifs, des choix positifs et ce qui se passe lorsqu'on ne fait pas un choix positif.

Les écoles publiques de la Saskatchewan sont un bon exemple de modèle d'intervention mis en place pour les cas les plus graves. Elles se sont adressées à la communauté, à la police, aux services sociaux et à la justice et elles ont mis au point un protocole d'évaluation de la menace et de soutien. Il s'agit d'un accord avec tous les services de soutien de la communauté qui s'unissent pour échanger des outils de façon à se soutenir les uns les autres pour travailler avec les élèves et les aider, ainsi qu'avec les enseignants qui travaillent auprès des enfants et ensemble.

De cette façon, et pour revenir à ce dont j'ai parlé tout à l'heure, quand on s'attend à des conséquences très publiques, comme une suspension, par exemple, mais qu'elle n'a pas lieu, le public a l'impression que l'école ou la communauté ne fait rien. Lorsqu'on élargit le dialogue, les gens commencent à se rendre compte que des mesures sont prises. Quelles sont-elles? Elles portent sur les relations. Le problème repose sur les relations et la solution repose sur les relations.

The Chair: Professor MacKay, would you like to add to this?

A. Wayne MacKay, Professor and Associate Dean of Research, Schulich School of Law, Dalhousie University: Perhaps I will start by picking up on Ms. Urban-Hall's last point. The title of my report obviously focuses on respectful and responsible relationships; there is no app for that. I agree it is relationship based.

The other point I would make is that you need to proceed on many different fronts. In one sense you can think of it as a trinity response in terms of legal changes, preventive proactive measures and education. You have to proceed on all of those and many different parts of community are involved. There is no question about that.

There are a couple of things I would add, because I know your time is short. First, I would be happy to come back because it is hard to know what to pick on when you have been immersed in this for a year and have 85 recommendations. A couple of thoughts relating to federal jurisdictions struck me. I understand your members have my report.

Recommendation 23, on page 47, suggests that there be protocols developed between Human Rights Commissions and education authorities to deal with issues of harassment and cyberbullying and bullying. That, in part, builds on the experience in Australia, where they do that quite effectively. It did strike me in preparing for today's session that maybe something your committee could think about, since it is the committee on human rights, is whether there is some equivalent role for the Canadian Human Rights Commission. Could the Canadian Human Rights Commission, given that cyberbullying crosses jurisdictions, have some role there? That partly relates back to a question you asked about who are the victims or who are the vulnerable. While it is not exclusively those groups listed in human rights codes, often it is in terms of young women, gays, lesbians, visible minorities, and so on, but not exclusively.

In our study, we had an online survey with 5,000 responses, which is unheard of for these kinds of surveys, 60 per cent of them being young people. The number one basis that they identified for being bullied was looking different, which has a range of things, including race, Aboriginal origin, whatever. That was the first thing.

We also had a number of youth focus groups throughout the province. They identified far and away the top category being LGBT; that is, being gay was the major identifier for those who are victims of bullying. Those are a couple of general comments. I hope I will have some more opportunities to come back and talk about some of the federal aspects of this.

Hopefully, I will have more opportunities to come back and talk about some of the federal aspects of this.

La présidente : Monsieur MacKay, voulez-vous ajouter quelque chose?

A. Wayne MacKay, professeur et doyen associé de recherche, École de droit Schulich, Université Dalhousie : Je vais peut-être revenir d'abord sur ce que Mme Urban Hall vient de dire. Bien entendu, le titre de mon rapport met l'accent sur des relations respectueuses et raisonnables; il n'y a pas de technologie pour cela. Je suis d'accord pour dire que la solution repose sur les relations.

J'ajouterais qu'il faut agir sur un bon nombre de fronts différents. Dans un certain sens, vous pouvez envisager une triple réponse, c'est-à-dire sous la forme de changements législatifs, de mesures proactives de prévention et de programmes d'éducation. Il faut agir sur tous ces fronts avec la participation de nombreux éléments de la collectivité. Cela ne fait aucun doute.

J'ajouterais deux choses, car je sais que vous disposez de peu de temps. Premièrement, je reviendrais avec plaisir, car il est difficile de savoir que choisir après s'être consacré à cette étude pendant un an et avoir formulé 85 recommandations. Certaines idées concernant la compétence fédérale m'ont frappé. Je crois que les membres du comité ont mon rapport.

La recommandation 23, page 47, suggère d'établir des protocoles entre les Commissions des droits de la personne et les autorités scolaires au sujet du harcèlement, de la cyberintimidation et de l'intimidation. Cette idée s'inspire de l'expérience des Australiens qui l'ont fait avec une certaine efficacité. En me préparant pour la séance d'aujourd'hui, je me suis dit que votre comité pourrait peut-être voir, étant donné que c'est le comité des droits de la personne, si la Commission canadienne des droits de la personne ne pourrait pas jouer un rôle équivalent. Étant donné que la cyberintimidation ne connaît pas de frontières, la Commission canadienne des droits de la personne n'a-t-elle pas un rôle à jouer? Cela nous ramène en partie à une question que vous avez posée quant à savoir qui sont les victimes ou qui sont les personnes vulnérables. Ce ne sont pas exclusivement les groupes énumérés dans les codes des droits de la personne, mais ce sont souvent des jeunes femmes, des homosexuels, des lesbiennes, des membres des minorités visibles, et cetera, mais pas exclusivement.

Dans le cadre de notre étude, nous avons fait une enquête en ligne à laquelle nous avons obtenu 5 000 réponses — un chiffre exceptionnel pour ce genre d'enquêtes — dont 60 p. 100 émanaient de jeunes. La première cause d'intimidation qu'ils ont citée était la différence, ce qui peut inclure diverses choses comme la race, une origine autochtone, et cetera. C'était le premier facteur.

Nous avons également organisé un certain nombre de groupes de discussion composés de jeunes aux quatre coins de la province. La principale cause qu'ils ont citée était de loin l'appartenance au groupe LGBT; l'homosexualité était la principale caractéristique des victimes d'intimidation. Voilà quelques observations générales. J'espère avoir d'autres occasions de parler de certains aspects de la question au niveau fédéral.

J'espère que j'aurai d'autres occasions de parler de certains aspects de la question au niveau fédéral.

The Chair: Senator Ataullahjan, may I put you on the second round?

Senator Ataullahjan: Sure.

Senator Zimmer: Mr. Auty, I would like to ask you two questions and then I have two more to get on the second round.

How exactly can we, as the Standing Senate Committee on Human Rights, help the process of Senate hearings engage Parliament to make the changes in Canada's criminal harassment legislation? Simply put, what is the political process to engage the change and make it happen, to be able to alter the act of cyberbullying through the current criminal harassment act in the way in which we can deal with it?

Mr. Auty: As a non-politician, I am assuming you would know more about that than I do. However, as an observer, I would suggest that this committee could make a recommendation to Parliament. Whether it is an all-party scenario or partisan — the majority of the aisle or everyone — I would like to think something coming out of this committee would not be partisan and that it would go to the appropriate parliamentary structure that would be tasked with coming up with a bill. First, that bill would be to create an amendment to the current Criminal Code dealing with harassment.

There are structures within Parliament that deal with that and deal with the mechanics of how to do that. I do not know the mechanics, but I do know that committees like this are here to shine the light on issues like this. Presumably there is a conduit that goes from here, to Parliament, to a bill, to a vote and the enactment of that bill. I think there is the political will behind that. You probably know more about this than I do, but presumably there is a powerful individual or individuals out there that will see the recommendations coming out of this committee and they will want to act on it because it is right and it is good.

Senator Zimmer: How can Parliament influence service providers to remove postings that have ongoing cyberbullying impacts, for example, Google? What can the Canadian government do to influence these Internet service providers to address the removal of postings detrimental to kids on the Internet?

Mr. Auty: We are talking about Google, Yahoo, Facebook and YouTube. There have been removals because of a high profile danger out there. Presumably if the Canadian government presented a bill that dealt with that posting business, I am assuming you would have to engage the provider in some kind of perhaps enforcement scenario, whereby a provider would be required to remove under certain circumstances; and you could create certain circumstances that would provide for such a request. That is quickly off the top. You would put some great minds behind it figure out to think how to get Google to move and influence Mark Zuckerberg. There are ways of doing it; and

La présidente : Sénateur Ataullahjan, voulez-vous commencer le deuxième tour?

Le sénateur Ataullahjan : Certainement.

Le sénateur Zimmer : Monsieur Auty, je voudrais vous poser deux questions et j'en aurais ensuite deux de plus au deuxième tour.

Comment le Comité sénatorial permanent des droits de la personne peut-il faciliter le processus d'audiences sénatoriales pour amener le Parlement à apporter des changements à la législation canadienne sur le harcèlement criminel? Autrement dit, quel est le processus politique à suivre pour amener des changements de façon à pouvoir s'attaquer à la cyberintimidation au moyen de la loi actuelle sur le harcèlement criminel afin que nous puissions faire face à ce problème?

M. Auty : N'étant pas membre de la classe politique, je suppose que vous savez cela mieux que moi. Toutefois, en tant qu'observateur, je dirais que le comité pourrait faire une recommandation au Parlement. Que ce soit une initiative multipartite ou partisane, ralliant la majorité ou tous les parlementaires, je souhaiterais que le comité puisse formuler une recommandation non partisane qui serait renvoyée à l'instance parlementaire compétente laquelle serait chargée de présenter un projet de loi. Ce projet de loi aurait d'abord pour but de modifier les dispositions actuelles du Code criminel concernant le harcèlement.

Il y a, au Parlement, des structures qui s'occupent de ce genre de choses et des mécanismes qui permettent de le faire. Je ne connais pas ces mécanismes, mais je sais que les comités comme celui-ci sont là pour mettre en lumière les problèmes de ce genre. Je suppose qu'il y a un processus conduisant du comité, au Parlement, à un projet de loi, à un vote et à l'adoption de ce projet de loi. Je pense que la volonté politique d'agir existe. Vous le savez sans doute mieux que moi, mais je suppose qu'il y a, quelque part, une ou plusieurs personnes puissantes qui verront les recommandations du comité et qui voudront y donner suite, parce que c'est la bonne chose à faire.

Le sénateur Zimmer : Comment le Parlement peut-il convaincre les fournisseurs de services de supprimer les affichages qui produisent un effet permanent de cyberintimidation, par exemple, Google? Que peut faire le gouvernement canadien pour inciter ces fournisseurs de services Internet à supprimer les messages qui font du tort aux jeunes sur Internet?

M. Auty : Nous parlons de Google, Yahoo, Facebook et YouTube. Il y a eu des suppressions en raison d'un sérieux danger. Je suppose que si le gouvernement canadien présentait un projet de loi portant sur cette question, il faudrait amener le fournisseur de services à participer à son application en supprimant des messages dans certaines circonstances, et vous pourriez définir ces circonstances. C'est ce qui me vient à l'esprit. Vous demanderiez à des gens qui s'y connaissent comment amener Google à le faire et comment influencer Mark Zuckerberg. Il y a des moyens d'y arriver. Et des experts pourraient trouver ces moyens. C'est important. Nous savons qu'Internet ne connaît pas de frontières

great minds could figure it out. It is important. We know that the Internet is seamless, and we are trying to get through the seams to open it up so that governments can act. Maybe the Government of Canada will take the initiative and get into the dirt to do something. That would be a good thing.

Senator Ataullahjan: I have been following what is happening in the world of cyberbullying in Australia and New Zealand. New Zealand seems to be way ahead. From what I understand, they have an Internet Explorer that is capable of imposing fines, and people who are bullied can ask for apologies. As well, the offender's Internet account can be terminated. In Canada could we look at something like that?

Mr. Auty: Why not? If the train has left the station, let us get on it. If people are doing it, they have obviously done some legal legwork that says it is possible. If they can do it in New Zealand, then it is moving and things are happening. If Canada comes on board, that is power. You have added countries to these issues, which is significant. I am happy to hear that.

Mr. Birnbaum: I would remind you that you are saddled with, as we are as teachers, the dual reality of this. You have a relative democracy in Myanmar because of the same technology that empowers cyberbullies. You have the Arab Spring as a result of the same technology that resulted in the suicide of a number of vulnerable kids in Canada. The answers are going to be complex.

One area we would urge you to think about, and it is not clear whether there is a legislative avenue but the Government of Canada has jurisdiction over telecommunications to a great extent, is some kind of information campaign that helps us build allies out of current adversaries. The bully, like the student who is vulnerable, needs to understand that his or her imprint on the Internet is not invisible. There is not the full shield of anonymity. In Montreal, it took a few hours for those students, who shut down our metro system due to a student boycott of tuition systems, to be arrested and evidence to be gathered from the technologies we are talking about here. We do not think our parents or our kids understand that well enough.

We would urge you in your search for legislative solutions to also look at other avenues, including communication strategies for the Government of Canada. Those are to remind people that some of the dynamics, as a number of people here have said already, were there. The paradigm shifted, but the dynamics were there before. Some of the most successful education strategies that we have seen have involved the perpetrators themselves, for example, methods of responsibility circles where the bully is confronted by his or her fellow students and made to understand what he or she has done. They become allies.

et nous essayons de pénétrer ces frontières afin que le gouvernement puisse intervenir. Le gouvernement du Canada prendra peut-être l'initiative de faire quelque chose. Ce serait souhaitable.

Le sénateur Ataullahjan : Je suis ce qui se passe dans le monde de la cyberintimidation en Australie et en Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Zélande semble avoir plusieurs longueurs d'avance. D'après ce que j'ai compris, elle a un navigateur Internet capable d'imposer des amendes et les victimes d'intimidation peuvent demander des excuses. Également, on peut fermer le compte Internet du délinquant. Pourrions-nous envisager ce genre de choses au Canada?

M. Auty : Pourquoi pas? Si le train est déjà en marche, montons-y. Si des pays le font, ils ont certainement vérifié que la loi permet de le faire. Si on peut le faire en Nouvelle-Zélande, cela veut dire que les choses commencent à bouger. Si le Canada se joint au mouvement, cela lui donnera plus de pouvoir. D'autres pays se sont attaqués à ce problème, ce qui est important. Je me réjouis de l'entendre.

M. Birnbaum : Je dois vous rappeler que vous devez, comme nous en tant qu'enseignants, faire face à une double réalité. Il y a, au Myanmar, une démocratie relative, grâce à la même technologie que celle qui confère des pouvoirs aux cyberintimideurs. Le Printemps arabe est le fruit de la technologie qui a aussi causé le suicide d'un certain nombre d'enfants vulnérables au Canada. Les solutions seront complexes.

Une chose à laquelle je vous exhorte de réfléchir, et je ne sais pas exactement si c'est une solution législative, mais comme le gouvernement du Canada a d'importants pouvoirs en matière de télécommunications, c'est la possibilité de lancer une campagne d'information pour nous aider à transformer nos adversaires en alliés. Comme l'élève qui est vulnérable, l'intimideur doit comprendre que ce qu'il publie sur Internet laisse des traces. Son anonymat n'est pas entièrement protégé. À Montréal, il a suffi de quelques heures pour que les étudiants qui ont paralysé le réseau de métro, dans le cadre des protestations étudiantes contre les frais de scolarité, soient arrêtés et que les technologies dont nous parlons permettent de réunir des preuves. Nous ne pensons pas que les parents ou les enfants le comprennent suffisamment.

Dans votre quête de solutions législatives, nous vous exhortons à examiner également d'autres possibilités, y compris des stratégies de communication pour le gouvernement du Canada. Elles doivent viser à rappeler aux gens que certaines des dynamiques, dont plusieurs personnes ont parlé ici, existaient déjà. Le paradigme a changé, mais les dynamiques étaient là avant. Certaines des stratégies d'éducation les plus efficaces que nous ayons eues ont fait appel aux coupables, par exemple en créant des cercles de responsabilité où l'intimideur est confronté par ses camarades de classe qui lui font comprendre ce qu'il a fait. Ils deviennent des alliés.

We have worked very closely in Quebec with Chris Nilan, a former Montreal Canadiens hockey enforcer, who is speaking in our schools. You have all seen Brian Burke, General Manager of the Toronto Maple Leafs, provide an atypical role model for tolerance, understanding and acceptance of differences. We would accept that, as has been suggested, the solutions are very complex and not immediate. Among them are doing the things we can to help Canadians understand and feel empowered about the tools we are talking about; and that is not easy.

Mr. MacKay: I will address the last two questions. First, my recommendation 43 in Nova Scotia, which was provincial, suggested that provincial authorities talk with their federal counterparts about the Canadian Radio, Television and Telecommunications Commission to deal with their regulations of Internet service providers, which could lead to things such as postings and so on. That is a big issue. As pointed out, these things are complicated because while you want it removed to stop the injury, as a matter of evidence, people often have it removed too quickly so they do not have the evidence to proceed with criminal or other prosecution. How those things get handled is important. I would suggest that.

The second point picks up on Mr. Birnbaum's point on communications. One response out of Nova Scotia to date in Bill 31 dealing with these things out of the report has been to launch a significant communications program designed to convince people that bullying is not cool and is not the way to go. There could be a significant role for the federal people there as well.

Last, on this intervention, I did not mention in the earlier one the importance or the centrality of involving young people, one of the major themes in my report. Certainly, we need to involve parents, teachers, school boards and the others assembled around the table today. However, probably the key players are young people themselves. Restorative approaches and peer-dominated mediation probably offers the most promising responses because, frankly, they are much more willing to listen to their peers about this than they are to listen to adults.

My final point is that it is good that there are good role models, but I identify a few bad role models in the media and elsewhere in my report that maybe are not so good.

Senator Zimmer: I have a comment. I forgot to thank all of you for your presentations today and what you are doing to deal with this cowardly act. You are very right; the scars left on the victims are immeasurable and last forever. Thank you.

Senator Meredith: Mr. Birnbaum, you talked about engaging the perpetrators and ensuring that they take responsibility. Others would say, "What happens when my child is the one who

Nous avons travaillé en collaboration très étroite, au Québec, avec Chris Nilan, un ancien ailier des Canadiens de Montréal qui prend la parole dans nos écoles. Vous avez tous vu Brian Burke, directeur-général des Maple Leafs de Toronto, donner un exemple atypique de tolérance, de compréhension et d'acceptation des différences. Nous reconnaissons que, comme on l'a dit, les solutions sont très complexes et ne sont pas immédiates. Nous devons notamment faire ce que nous pouvons pour aider les Canadiens à comprendre et à utiliser les outils dont nous parlons, ce qui n'est pas facile.

M. MacKay : Je vais répondre aux deux dernières questions. Premièrement, ma recommandation 43, qui concernait la Nouvelle-Écosse, suggérait aux autorités provinciales de parler à leurs homologues provinciaux du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes au sujet de sa réglementation des fournisseurs de services Internet, ce qui pourrait conduire à l'élimination des messages, et cetera. C'est un sérieux problème. Comme on l'a dit, c'est compliqué, car même si vous voulez supprimer le message pour faire cesser le tort causé, du point de vue de la preuve, le message est souvent éliminé trop rapidement, ce qui empêche d'avoir une preuve pour tenter des poursuites. La façon dont on règle ces problèmes est importante. Voilà ce que je préconiserais.

En deuxième lieu, je reviendrais sur ce qu'a dit M. Birnbaum au sujet des communications. Une initiative que la Nouvelle-Écosse a prise, jusqu'ici, dans le projet de loi C-31, en réponse au rapport, est le lancement d'un important programme de communications destiné à convaincre les gens que l'intimidation n'est pas cool et n'est pas acceptable. Le gouvernement fédéral pourrait également jouer un rôle important à cet égard.

Pour terminer, je n'ai pas mentionné tout à l'heure l'importance de faire participer les jeunes alors que c'est l'un des principaux thèmes de mon rapport. Nous devons certainement faire participer les parents, les enseignants, les commissions scolaires et les autres personnes réunies aujourd'hui autour de la table. Néanmoins, les principaux acteurs sont probablement les jeunes. La justice réparatrice et la médiation par les pairs sont sans doute les solutions les plus prometteuses, car les jeunes sont beaucoup plus prêts à écouter leurs pairs à ce sujet qu'à écouter les adultes.

Enfin, je dirais qu'il y a heureusement des gens qui peuvent servir de modèles, mais j'ai mentionné dans mon rapport quelques modèles de rôles que l'on voit dans les médias et ailleurs et qui ne sont pas très bons.

Le sénateur Zimmer : J'ai quelque chose à dire. J'ai oublié de vous remercier tous pour vos exposés d'aujourd'hui et pour ce que vous faites contre cette forme de lâcheté. Vous avez parfaitement raison; les torts que cela cause aux victimes sont immenses et ineffaçables. Merci.

Le sénateur Meredith : Monsieur Birnbaum, vous avez parlé de dialoguer avec les intimidateurs et de veiller à ce qu'ils assument leurs responsabilités. D'autres diraient : « Que va-t-on faire si mon

committed suicide because of the action of that perpetrator?” How do we draw that line and say, “Yes, we want to engage you, but there are some consequences here?”

Mr. Birnbaum: Duly noted. I did not mean to suggest that there is not a role and an essential one for discipline. It was the advice we got, by the way, from the sergeant detective of the Quebec police force when we put the report together.

One cannot look for the full answer in discipline and sanctions. On the other hand, if any other approach will be meaningful, you need to give the parents and the community the confidence that when there is an incident that clearly crosses legal and criminal lines, that the action is swift and the cooperation we have talked about between police forces, school administrations, municipal authorities and so on is there. Then, the proper sanctions would have been exercised. I guess we are talking about the vast majority of incidents where kids suffer but the line or the identification of a criminal act might remain impossible. In those situations, what will one do beyond turning to the law? We think there are steps to take there.

Ms. Urban-Hall: There is a spectrum that needs to be recognized, I guess, within the strategies to deal with the person bullying. At one end of the spectrum, it is that school climate of behaving respectfully and responsibly and the immediate intervention on this behaviour caused this and there is that classroom small piece, all the way through where it may, in some cases, end up with a student being expelled and there being criminal action taken.

The important piece is that we need to try to find a way to balance that situation we find ourselves in of not overreacting or under reacting and to provide tools to community members and to folks within the school system on how to judge what is the appropriate response.

Again, I would refer to the protocol that Saskatoon public boards put together. You can find it on their website. It gives some really crisp examples of at what point you go different directions. Ultimately, kids are learning the behaviour somewhere, and that is that big old world. We have to provide them with tools to make the best decisions sooner.

As for the parent whose child has attempted suicide or has succeeded in the act, I cannot imagine the pain that family is experiencing. There is nothing that will satisfy the need that parent has. All we can do is put as many supports in front of that act to interfere with the bullying action, as well as to identify the kids who are susceptible and showing risk-type behaviours of hurting themselves, withdrawing, starting to display signs of mental illness or distress. We need to have strategies that address both groups of students.

Mr. Taillefer: You have been sitting here hearing from people for quite a while. You have heard about a number of issues. You have heard legislative issues. You have heard some very personal stories. You have heard of how different groups are dealing with it.

enfant s’est suicidé à cause des agissements de cet intimidateur? » À partir de quel moment peut-on dire : « Oui, nous voulons dialoguer avec toi, mais tu dois assumer les conséquences de tes actes? »

M. Birnbaum : Vous avez raison. Je n’ai pas voulu dire que la discipline n’a pas un rôle essentiel à jouer. C’est d’ailleurs l’opinion que nous a donnée le sergent-détective de la police du Québec quand nous avons établi notre rapport.

Nous ne pouvons pas compter uniquement sur la discipline et les punitions pour résoudre le problème. D’un autre côté, pour que toute autre approche soit efficace, il faut donner aux parents et à la collectivité l’assurance qu’en cas d’incident que l’on peut clairement qualifier d’illégal et de criminel, l’intervention sera rapide et qu’il y aura aussi la coopération dont nous avons parlé entre la police, l’administration scolaire, les autorités municipales, et cetera. Les sanctions appropriées auront donc été prises. Nous parlions, je suppose, de la majorité des incidents qui causent des souffrances aux enfants, mais qu’il est impossible de considérer comme des actes criminels. En pareil cas, que faire à part s’adresser à la loi? Nous pensons qu’il y a des mesures à prendre.

Mme Urban Hall : Il faut reconnaître, je pense, qu’il y a un éventail de stratégies à utiliser à l’égard de l’intimidateur. Cela va de l’ambiance qui règne à l’école où on s’attend à ce que les élèves se conduisent de façon respectueuse et en ayant le sens des responsabilités et une intervention immédiate en cas de comportement de ce genre, et cela peut aller, dans certains cas, jusqu’au renvoi de l’élève et une poursuite en justice.

L’important est de trouver un juste équilibre afin de ne pas réagir de façon excessive ou insuffisante en pareille situation et de fournir aux membres de la collectivité et au personnel scolaire des outils leur permettant de juger quelle est la solution appropriée.

Je vous renvoie, encore une fois, au protocole que les conseils scolaires de Saskatoon ont établi. Vous pouvez le trouver dans leur site web. Il donne d’excellents exemples des différentes directions que vous pouvez prendre. En fin de compte, les enfants apprennent ce comportement quelque part et le monde est grand. Nous devons leur fournir les moyens de prendre de bonne heure des bonnes décisions.

Quant aux parents dont l’enfant a fait une tentative de suicide ou s’est suicidé, je ne peux pas imaginer la souffrance de cette famille. Rien ne pourra répondre aux besoins de ces parents. Tout ce que nous pouvons faire, c’est mettre en place le maximum de moyens pour empêcher l’intimidation et détecter les enfants qui manifestent un comportement autodestructeur, un désintérêt, qui commencent à montrer des signes de maladie mentale ou de détresse. Nous avons besoin de stratégies pour les deux groupes d’élèves.

M. Taillefer : Vous écoutez les gens depuis un bon bout de temps. Vous avez entendu parler d’un certain nombre de problèmes. Vous avez entendu parler de la dimension législative. Vous avez entendu des histoires très personnelles. Vous avez entendu dire comment les différents groupes abordent la question.

I would suggest that we have a very complex situation here. I think what we need to look at is how all those pieces can fit together. The two words I would put forward for you are “coordination” and “consistency.” I think there are a lot of organizations that are trying to work towards finding solutions at all different levels, and some of them have partnerships. Those partnerships are not necessarily fully connected. What we need to be looking at is how to bring all the stakeholders together to deal with this, the legislative issues. That is one thing that needs to be dealt with. I think everyone has touched on that. That is the involvement of government.

Then we have to deal with the technology issues. Service providers have to be in on the conversation. They have a responsibility. They have to step up to the plate and be part of the conversation to fully understand what they are doing beyond their responsibility to their shareholders and their profit margin. They have to understand what is happening to kids and what their responsibility is as far as being a good corporate citizen. They have to be in there.

Teachers, school boards and all the education stakeholders must be in on the conversation as well. If we do not coordinate our efforts and if we do not come at it in concert and with a clear vision, we will be biting away at the edges of this for a long time to come.

Senator Meredith: To that point, Mr. Taillefer, you talked about the school boards and the educators. Are there enough allocated resources? I know school boards are cutting back in certain areas, and we have heard individuals say they do not have enough time or staff members to dedicate to this topic of bullying.

How do we get them to get the message that this is important? Young people’s lives are at stake here. Those resources need to be allocated, cut back in other areas, but this is about preservation of life. How do we get that message across?

Mr. Taillefer: There are two elements to the answer. One is definitely resources. In this day and age, those are few and far between. You noted cutbacks; everyone is experiencing that these days.

We could say, yes, we need more resources, and that would not be a false statement. However, we also have to look at how to build a culture of support within those organizations. It cannot be a one-off thing.

We have heard of great presentations being made in schools where people come and they give testimony about how cyberbullying and those things have affected them, destroyed their families. Students leave there a little sober, then they go out and have fun over the weekend and it is gone. Those presentations are great, but they are a one-off. We have to instill a culture in those institutions where everyone supports the notion of a safe school and everyone gets behind it.

Je dirais que nous avons là une situation très complexe. Je crois nécessaire de voir comment tous ces éléments peuvent s’agencer. Les deux mots que je proposerais sont « coordination » et « cohérence ». De nombreux organismes essaient de trouver des solutions à différents niveaux et certains d’entre eux ont conclu des partenariats. Ces partenariats ne sont pas toujours reliés les uns aux autres. Nous devons voir comment réunir tous les intervenants pour aborder le problème et les questions législatives. C’est une chose qu’il faut résoudre. Je crois que tout le monde y a fait allusion. C’est la participation du gouvernement.

Nous devons ensuite résoudre les problèmes technologiques. Les fournisseurs de services doivent participer à la discussion. Ils ont des responsabilités. Ils doivent participer au débat pour bien comprendre leurs responsabilités au-delà de celles qu’ils ont envers leurs actionnaires et leur marge bénéficiaire. Ils doivent comprendre ce qui arrive aux enfants et quelle est leur responsabilité citoyenne. Ils doivent participer au débat.

Les enseignants, les commissions scolaires et tous les intervenants du milieu de l’éducation doivent également y participer. Si nous ne coordonnons pas nos efforts et si nous n’abordons pas le problème de concert, avec une vision bien claire, nous mettrons longtemps à nous attaquer au cœur du problème.

Le sénateur Meredith : À ce propos, monsieur Taillefer, vous avez parlé des commissions scolaires et des éducateurs. Disposent-ils des ressources suffisantes? Je sais que des commissions scolaires réduisent leurs dépenses dans certains domaines et des gens nous ont dit qu’ils n’ont pas suffisamment de temps ou de personnel à consacrer au problème de l’intimidation.

Comment leur faire comprendre que c’est important? Des vies sont en jeu. Il faut attribuer des ressources à cette question en réduisant les dépenses dans d’autres domaines, car il s’agit de sauver des vies. Comment faire parvenir ce message?

M. Taillefer : Ma réponse est qu’il y a deux choses à considérer. La première est qu’il s’agit certainement d’une question de ressources. Par les temps qui courent, les ressources sont rares. Vous avez mentionné les restrictions budgétaires, et tout le monde en connaît ces jours-ci.

Nous pourrions dire qu’effectivement, nous avons besoin de plus de ressources, ce qui n’est pas faux. Toutefois, nous devons aussi voir comment créer une culture de soutien au sein de ces organisations. La solution ne peut pas être ponctuelle.

Nous avons entendu parler des gens qui vont faire des discours sur la cyberintimidation dans les écoles en disant à quel point cela leur a fait du tort ou a détruit leur famille. Les élèves en ressortent un peu ébranlés, ils s’amusent pendant le week-end et tout est oublié. Ces présentations sont excellentes, mais elles sont ponctuelles. Nous devons créer dans les établissements une culture dans laquelle tout le monde appuie le principe d’une école sûre.

Mr. MacKay: If I could add something on that last question. First, on the very last point, again, not to suggest my report has all the answers: it does not, by any means.

Senator Meredith: Are you sure it does not have all of them?

Mr. MacKay: Definitely not. In terms of the resources, one recommendation we did make that has been adopted by the Nova Scotia government is appointing an anti-bullying coordinator to respond in part to your good question about when we want to do something but do not have the resources. We have heard from a lot of well-intentioned school boards and teachers, saying they want to do more but they do not know how, they need the education, and they do not have the resources. That is only a start, but at least that is one thing in the right direction.

The Chair: Professor MacKay, could that person be the children's commissioner that some countries have?

Mr. MacKay: It could take all kinds of different forms, although I think that the task is large enough that it is probably pretty well a full-time job in itself, although it could certainly be structured in that way. There are various ways to do that.

There is some value in having them be more independent and not part of government, so I think that would be good in that kind of model.

The Chair: I still have three people who have not asked questions, so I will ask that the responses to be tighter.

Go ahead, Professor MacKay.

Mr. MacKay: Going back to the earlier question about what you do in the really tough cases, I want to give you an emotional impact of why that is important. Restorative approaches are extremely important. I have a large section on that, and I certainly support that.

There are cases where there needs to be a strong response, and the Nova Scotia task force was set up after three young women committed suicide, in part connected to issues of cyberbullying. Within the last two weeks, a young man went on Facebook claiming credit by himself and his group of 15 across Canada for successfully bullying those young women to commit suicide and sent that message to the parents, among others, of the suicide victims. He has in fact continued, by the evidence we have, to cyberbully others with the support of his group to try to promote that. The police and the RCMP have been investigating that and to date have not laid charges.

There is a section in one of the appendices about the existing Criminal Code provisions such as harassment and intimidation that may stretch to that. Basically, so far they have done nothing. That comes back to another recommendation of exploring a crime of cyberbullying. As the police officers testified to us at the

M. MacKay : J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de cette dernière question. Premièrement, à propos de ce qu'on vient de dire, je ne prétends pas que mon rapport contient toutes les réponses. Ce n'est absolument pas le cas.

Le sénateur Meredith : Êtes-vous sûr qu'il ne les contient pas toutes?

M. MacKay : Absolument pas. En ce qui concerne les ressources, une de nos recommandations que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a adoptées est la nomination d'un coordonnateur anti-intimidation, pour répondre à votre excellente question quant à ce que nous pouvons faire si nous n'avons pas de ressources. Nous avons entendu de nombreux conseils scolaires et enseignants bien intentionnés dire qu'ils voulaient faire plus, mais ne savaient pas comment, qu'ils avaient besoin d'une formation et qu'ils n'avaient pas les ressources nécessaires. Ce n'est qu'un début, mais c'est au moins un pas dans la bonne direction.

La présidente : Monsieur MacKay, cette personne pourrait-elle être le commissaire à l'enfance qu'ont certains pays?

M. MacKay : Cela pourrait prendre toutes sortes de formes différentes, mais la tâche me semble assez large pour justifier un emploi à plein temps, même si cela pourrait certainement être organisé de cette façon. Il y a différentes façons de le faire.

Il peut être souhaitable que ces personnes soient indépendantes et ne fassent pas partie du gouvernement. Je pense que ce serait donc une bonne formule.

La présidente : J'ai encore trois personnes qui n'ont pas posé de questions et je vais donc vous demander de donner des réponses plus courtes.

Allez-y, monsieur MacKay.

M. MacKay : Pour revenir à la question de tout à l'heure sur ce que vous pouvez faire dans les cas vraiment difficiles, je veux vous faire comprendre pourquoi c'est important. Les approches réparatrices sont extrêmement importantes. J'ai consacré une partie importante de mon rapport à ce sujet et j'appuie certainement ce genre d'approches.

Il y a des cas qui requièrent une réponse forte et le groupe de travail de la Nouvelle-Écosse a été constitué après que trois jeunes femmes se sont suicidées, en partie suite à de la cyberintimidation. Au cours des deux dernières semaines, un jeune homme s'est vanté, sur Facebook, que lui-même et son groupe de 15 jeunes répartis dans différentes régions du pays avaient réussi à pousser ces jeunes femmes à se suicider et il a envoyé ce message aux parents des victimes, entre autres. D'après les preuves que nous avons, il a d'ailleurs continué à cyberintimider d'autres personnes avec l'aide de son groupe. La police et la GRC ont mené enquête, mais n'ont pas porté d'accusations jusqu'ici.

Dans un des appendices, il y a une partie concernant les dispositions existantes du Code criminel, notamment sur le harcèlement et l'intimidation qui pourraient s'appliquer. Néanmoins, la police n'a rien fait jusqu'ici. Cela m'amène à une autre recommandation qui suggère de faire de la cyberintimidation

commission, basically these people are laughing at the victims and at the public and saying they are just words, you cannot do anything. It dramatizes the situation.

Senator Andreychuk: Thank you for all your presentations. The limited time we have to ask questions makes it difficult.

I have heard you talking about cyberbullying and the need to put resources and to deal with it.

As some of you know, I was a family court judge for 12 years. At the time I was there, it was the new drugs. Adults were into alcohol and kids were coming up with drugs and using them, et cetera.

We then went into mental health issues and talked about them. I am wondering whether we should be focusing on cyberbullying or on children and their maturation? What do kids today need? They face different challenges than their parents and others in society did. We are simply trying to play catch-up in that maturation process. Education and resources are necessary to identify the new emerging problems in our changing societies, but if we put it only on the topic, we lose the children. We are saying cyberbullying, but there may be cases of children who have all kinds of other problems in growing up and getting educated, and cyberbullying is one of them.

Should we be taking this as the topic of the month or should we keep trying to translate and catch-up so that we as parents, community leaders and parliamentarians can do the best we can for children as they grow and develop into responsible citizens?

Ms. Urban-Hall: Boards of education in Canada would agree that the whole child is who we have to focus on. Cyberbullying is a very specific type of bullying, which may manifest through a variety of causes. Supports, interventions and the allocation of resources must take that whole child into consideration and how to best support the students, their families and the community.

I agree with your statement in saying that we need to focus on providing tools to parents and kids and support them in their learning so they become contributing, well-rounded citizens. Yes, cyberbullying is a very important issue and we cannot dismiss it, but in the whole-child approach that strategy must be integrated into it.

Mr. Taillefer: We cannot ignore the issue of cyberbullying, and it is probably very important, but your comment is particularly important as well. I will use the analogy of reverse engineering. Cyberbullying is the act, but what gets us there? Is it the technology? It is not the technology. Andreas Schleicher from the

un acte criminel. Comme les policiers nous l'ont déclaré à la commission, ces personnes se moquent des victimes et du public et disent que nous ne pouvons rien faire, car ce ne sont que des paroles. Cela dramatise la situation.

Le sénateur Andreychuk : Merci pour tous vos exposés. En raison du temps limité dont nous disposons, il est difficile de poser des questions.

Je vous ai entendu parler de la cyberintimidation et de la nécessité d'y consacrer des ressources pour s'y attaquer.

Certains d'entre vous n'ignorent pas que j'ai été juge au tribunal de la famille pendant 12 ans. Lorsque je siégeais à ce tribunal, le problème de l'heure était les nouvelles drogues. Les adultes consommaient de l'alcool tandis que les enfants consommaient de la drogue, et cetera.

Il y a eu ensuite les problèmes de santé mentale et nous en avons parlé. Je me demande si nous devrions centrer notre attention sur la cyberintimidation ou sur les enfants et leur maturation. De quoi les enfants ont-ils besoin aujourd'hui? Les difficultés auxquelles ils sont confrontés ne sont pas les mêmes que celles que leurs parents et les autres membres de la société ont connues. Nous essayons simplement de les suivre dans ce processus de maturation. Une formation et des ressources sont nécessaires pour déceler les nouveaux problèmes qui apparaissent dans nos sociétés en transformation, mais si nous les consacrons seulement à ce sujet, nous allons perdre les enfants. Nous parlons de la cyberintimidation, mais il y a peut-être des enfants qui ont toutes sortes d'autres problèmes à surmonter pour grandir et s'instruire et la cyberintimidation en fait partie.

Devrions-nous en faire le sujet de l'heure ou devrions-nous essayer de rattraper notre retard afin de faire tout ce que nous pouvons, en tant que parents, dirigeants communautaires et parlementaires, pour aider nos enfants à grandir et à devenir des bons citoyens?

Mme Urban Hall : Les commissions scolaires du Canada seraient d'accord pour dire que nous devons centrer notre attention sur l'enfant dans sa totalité. La cyberintimidation est une forme très particulière d'intimidation qui peut se manifester pour diverses raisons. L'aide, les interventions et les ressources allouées doivent tenir compte de l'enfant dans sa totalité et de la meilleure façon de soutenir les élèves, leurs familles et la collectivité.

Je suis d'accord pour dire que nous devons chercher à fournir des outils aux parents et aux enfants et à les soutenir dans leur apprentissage afin qu'ils deviennent de bons citoyens qui contribuent à la société. Oui, la cyberintimidation est un problème très important que nous ne pouvons pas sous-estimer, mais la stratégie à cet égard doit s'intégrer dans une approche tenant compte de l'ensemble des besoins de l'enfant.

M. Taillefer : Nous ne saurions faire abstraction de la question de la cyberintimidation et c'est sans doute très important, mais votre remarque l'est tout autant. Un peu comme en rétro-ingénierie. La cyberintimidation constitue l'acte ou le geste accompli, mais qu'est-ce qui nous mène à lui? Est-ce la technologie? Non, ce n'est

OECD says that technology is not good or bad in itself. In the classroom it is as good as the pedagogy supplied by the teacher. The technology is neutral. Then we are back with the kids. We are back to, "What makes them do that?"

Yes, you are right. We have to deal with the kids on a social, emotional and cognitive level to address those problems. However, what we are seeing from cyberbullying is that it is so bad. In the old days you used to get in a schoolyard fight, go home with scrapes on your face and knuckles and that was it. You might have to suffer that for years. Now we have kids committing suicide and kids who lose so much of their self-esteem that they cannot function in society any longer. We have to deal with that. How do we deal with that? We go back and work with kids, we teach them about boundaries and we try to make them good, responsible citizens.

Mr. Auty: There is no doubt that teaching the whole child is historic in schools. That has always been the focus. Individual issues have cropped up over the years; that is true.

In my experience, nothing has cropped up that is so massively engaged in all aspects of the child as the Internet today. There is nothing; electronics of all parts. There is no doubt in any mind at all that agreeably and philosophically, the whole child has been the way schools have gone. Thank you to the Senate and this committee to actually identify this, but this issue is something that is quite frankly very important.

What was mentioned earlier about New Zealand and Australia is a point that is good news to me, and to hear that other countries have begun to engage in this. Canada can begin to add their weight to this politically.

I do not think there is any political downside to this, quite frankly. If Canada has the political will to shine the light on this, there is no political downside. Everyone I can imagine would agree to this. Why not? Why not join or lead the world, for that matter? If there are only a couple of countries doing it right now, why not lead the world and be part of that leadership? This committee can be the juggernaut behind it. It is well worthwhile.

Senator Andreychuk: I challenge you on one thing. We have problems with children and we want to come up with a solution. The schools came up with zero tolerance which was one of the most difficult things, whether you are talking about young offenders or a parental breakdown. Whatever you hit, zero tolerance; throw them out of the school.

pas la technologie. Selon les propos de Andreas Schleicher de l'OCDE, la technologie en soi n'est ni bonne ni mauvaise. En classe, sa valeur est déterminée par l'utilisation pédagogique que le personnel enseignant choisit de lui donner. La technologie est quelque chose de neutre. Ce qui nous ramène aux enfants, à essayer de savoir ce qui les fait agir de la sorte.

Oui, vous avez raison. Nous devons nous occuper des enfants sur les plans sociaux, affectif et cognitif pour chercher à régler ces problèmes. Or, avec la cyberintimidation, nous sommes confrontés à quelque chose de foncièrement mauvais. Dans le temps, nous nous contentions d'une bagarre dans la cour de récréation, nous rentrions chez nous avec des écorchures au visage et aux poings et c'était la fin de l'histoire. Il fallait parfois supporter ce genre de situation pendant des années. À présent nous voyons des enfants se suicider ou perdre leur estime d'eux-mêmes au point où ils ne sont plus capables de fonctionner dans la société. Nous nous devons d'intervenir, mais comment? Eh bien, il s'agit de travailler avec eux, de leur faire voir où sont les limites et d'essayer d'en faire des citoyens responsables.

M. Auty : Indubitablement, l'enseignement intégral a toujours fait partie de l'orientation pédagogique de nos écoles. Cela dit, il est vrai que des problèmes sont venus perturber cette dynamique tour à tour au fil des ans.

À mon avis, parmi tous les nouveaux éléments qui surgissent de la sorte, rien n'a su avoir un poids aussi massif sur tous les aspects de l'éducation et du développement de l'enfant qu'Internet. C'est le facteur par excellence, tous dispositifs électroniques confondus. À ce qu'il me semble, nul ne peut nier que les écoles ont toujours privilégié le principe de l'enseignement intégral. Je suis reconnaissant au Sénat et au Comité d'avoir reconnu ce fait, car la question est franchement très importante.

Ce qui a été dit plus tôt sur la Nouvelle-Zélande et l'Australie est en fait une bonne nouvelle pour moi, car je suis heureux d'apprendre que d'autres pays ont emprunté cette voie. Le Canada peut maintenant apporter sa pierre à l'édifice, politiquement parlant.

En toute franchise, je n'y vois aucun inconvénient sur le plan politique. Pour peu que le Canada ait la volonté politique de faire la lumière sur la question, il n'y a rien pour le déconseiller. En effet, je ne puis imaginer que quelqu'un trouverait à y redire. Pourquoi pas? Pourquoi ne pas se joindre aux autres pays, voire s'ériger en chef de file? S'il n'y a que deux ou trois pays qui le font en ce moment, pourquoi ne pas servir de modèle au monde et faire partie de ce leadership? Le comité peut être un véritable poids lourd dans ce contexte. Cela en vaut bien la peine.

Le sénateur Andreychuk : J'ai tout de même une réserve à vous signaler. Nous avons des problèmes avec les enfants et nous voulons trouver une solution. Les écoles ont opté pour la tolérance zéro. C'est une des choses les plus difficiles à respecter qu'on soit en présence d'un jeune contrevenant ou d'un enfant dont le foyer a éclaté. Au moindre signe de colère, que l'enfant s'en prenne à un objet ou à une personne, c'est la tolérance zéro qui prime; ça va jusqu'à l'exclusion, car il s'agit de mettre l'enfant à la porte.

With cyberbullying, the need to reach out and find a criminal answer or a parental answer could be as dangerous, in my opinion. We need to understand that there may be varying responses at varying times in varying communities, for example, the difference between rural and urban or north and south.

Shedding light on the issue, take it seriously, perhaps building up resources and education, rather than trying to find some fix for the problem, because we are going to be outflanked.

Mr. Auty: My term was “shine the light,” not exactly look for the fix, but shine the light and let the fix come from the light being shined on the problem.

Senator Hubley: Thank you for your presentations today. Including the young people in the problem is something we have not heard a lot of, and I think it is very important. I think there are answers that come from our young people. They then take ownership of the problem, to a certain extent, as to what their involvement might be.

On education and how information is spread across all of your departments and then across the country, how is that happening, or is it happening? Is information getting out to the rural communities — as was brought up here — or the Aboriginal communities? Are best practices or models shared?

The other question that popped into my mind: As we are training our new teachers for tomorrow, is that in their learning processes as well?

Ms. Urban-Hall: With respect to your question around the sharing of information — from the perspective of boards of education — each province has a provincial association for school boards where there are regular meetings, professional development and structures to support and share information within the provincial jurisdiction. The role of the Canadian School Boards is to provide the umbrella and to do that nationally. We share information with what we would call our sector partners, with the teachers, local governments, to share information and best practice.

As an individual school board, you would take that wealth of information and with your local teachers, community members and other partners, come up with the programs and supports that you will provide, and then share that out to your parent-teacher organizations. Every province calls it something different. I refer to it as the school community council and other supports in your community. Those responses are specific to the needs of the individual communities and schools.

Dans le cas de la cyberintimidation, la tendance à vouloir chercher une justification criminelle ou une réponse du côté des parents pourrait s'avérer tout aussi risquée, à mon avis. Il nous faut comprendre que les possibilités d'intervention peuvent être aussi diverses que variées, suivant le moment et la communauté dont il s'agit. Je songe par exemple aux différences qu'il y a entre les communautés rurales et urbaines ou celles du Nord et du Sud.

Il s'agit de faire la lumière sur la question, de la prendre au sérieux, voire d'élaborer des ressources et de sensibiliser les gens, plutôt que d'essayer de trouver une solution rapide, car nous allons vite être dépassés.

M. Auty : J'ai parlé de « faire la lumière » et non pas tellement de chercher le remède. Pour moi, il s'agit de faire la lumière et permettre que le remède surgisse du problème ainsi éclairé.

Le sénateur Hubley : Je vous remercie de vos déclarations aujourd'hui. Un aspect dont nous n'avons pas tellement entendu parler c'est la nécessité d'impliquer les jeunes dans la recherche d'une solution et je crois que c'est extrêmement important. Je crois qu'il y a des réponses qui peuvent venir de nos jeunes. Ils peuvent ensuite prendre le problème en charge, dans une certaine mesure, suivant la nature de leur participation.

Quant à l'éducation et à la manière dont l'information est distribuée parmi tous vos ministères et ensuite partout au Canada, comment cela se passe-t-il, le cas échéant? Cette information parvient-elle aux collectivités rurales — dont il a été question — ou aux Autochtones? S'occupe-t-on d'échanger les meilleures pratiques ou modèles?

L'autre question qui me vient à l'esprit est la suivante : à mesure que nous nous occupons de la formation de nos futurs enseignants, intègre-t-on ces aspects dans leur apprentissage?

Mme Urban Hall : En ce qui a trait à votre question au sujet du partage de l'information — de l'optique des commissions et des conseils scolaires — chaque province a sa propre association provinciale de commissions ou conseils scolaires qui tiennent des réunions régulières et veillent au perfectionnement professionnel et à la mise sur pied de structures nécessaires pour la diffusion de l'information au sein de l'administration provinciale. L'Association canadienne des commissions scolaires, quant à elle, chapeaute le tout et intervient à l'échelle nationale. Nous partageons l'information et nos pratiques exemplaires avec nos partenaires sectoriels, le personnel enseignant et les gouvernements locaux.

Ensuite, chaque commission ou conseil scolaire se fonde sur ces informations pour concevoir les programmes et outils de soutien de concert avec le personnel enseignant local, les membres de la collectivité et d'autres partenaires; à terme, ils font parvenir l'information aux associations de parents-enseignants. Chaque province y donne un nom différent. Pour moi, il s'agit de conseils scolaires communautaires et autres soutiens communautaires. Ce genre d'intervention s'adapte aux besoins précis des diverses collectivités et écoles.

Mr. Birnbaum: We would talk about two constituencies you pointed to that are absolutely essential. One is that universities respond better than we feel they have to respond to the absolutely changing needs of training teachers for today's classroom because that gap has to close between the knowledge and capacity of our kids and those who will teach them.

The second thing we would point to, and with respect it is because it is becoming an increasing obstacle, is the provincial legislators who oversee education to 90 per cent of its delivery. We have just dealt in Quebec with a draft bill on cyberbullying and bullying in general that is almost entirely coercive and based on sanctions, and so on. One of the things we can and will do, I am sure, through the Canadian School Boards Association, is work with the Council of Ministers of Education, Canada, to help them understand from the practitioners on the ground — and in concert with our teachers, we would hope — to help them understand the kinds of provincial legislation that can facilitate good responses to this problem rather than facile and simple political responses.

Senator Ataullahjan: This is a question for both the school board and the Canadian Teachers' Federation. When we talk about cyberbullying, we are generally talking about children. However, I would like to comment on how I have heard of a teacher who quit because the abuse on both Facebook and Twitter left her physically on medication. Social media is being used to attack teachers and people in authority. Are you seeing many cases of that? Where do we draw the line for what is acceptable behaviour?

Ms. Urban-Hall: Definitely, none of us are immune to cyberbullying. I know of teachers who have been bullied and harassed through cyberbullying; I know of senior administration and trustees. Part of our collective response needs to be to provide tools and supports so that I know how to best protect and use the technology, as well as to provide education to teachers to do the same. Again, it comes down to learning and teaching what is appropriate behaviour. There is not an easy answer. I would say that you, as individuals, are equally susceptible to cyberbullying and criticism in your roles.

The Chair: I want to thank all of you for your presentation. You can see that we could go on all evening having a conversation with you. We have learned a lot from you. Know that we will be calling on you in different capacities to speak and discuss more of these issues. I want to thank you.

Professor MacKay, we are hoping that we can have you come back and discuss this issue with us again. Thank you very much.

M. Birnbaum : Parmi les groupes que vous avez mentionnés, nous dirions qu'il y en a deux qui sont absolument essentiels. Premièrement, les universités, qui réagissent mieux que nous n'osions l'espérer à la formidable évolution des besoins de formation des enseignants pour les classes d'aujourd'hui, car il s'agit de combler l'écart entre les connaissances et les capacités de nos enfants, d'une part, et de leurs enseignants, d'autre part.

Deuxièmement, et je me permets de vous faire remarquer que c'est en train de devenir un obstacle de plus en plus important, les législateurs provinciaux contrôlent 90 p. 100 de tout ce qui est prestation de l'enseignement. Au Québec, nous venons d'étudier un projet de loi sur la cyberintimidation et l'intimidation en général qui impose une série de nouvelles obligations et sanctions. Je suis persuadé que nous pourrions et finirons par travailler avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, par l'entremise de l'Association canadienne des commissions scolaires, pour l'aider à comprendre, de la bouche même des praticiens sur le terrain — en liaison, nous l'espérons, avec nos enseignants — le genre de législation provinciale qui pourrait faciliter de bonnes interventions par opposition à des réponses politiques toutes faites.

Le sénateur Ataullahjan : Cette question intéresse l'Association canadienne des commissions scolaires tout autant que la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Quand on parle de cyberintimidation, on parle en général d'enfants. J'ai néanmoins entendu parler d'une enseignante qui a dû démissionner à cause de tous les antidépresseurs qu'elle consommait pour tenter de se remettre des injures proférées à son endroit sur Facebook et Twitter. Les médias sociaux sont souvent utilisés pour attaquer les enseignants et d'autres personnes en position d'autorité. Voyez-vous de nombreux cas comme celui-là? Où plaçons-nous le seuil de ce qui peut être considéré comme un comportement acceptable?

Mme Urban Hall : Bien entendu, aucun d'entre nous n'est immunisé contre la cyberintimidation. J'ai entendu parler d'enseignants qui ont fait l'objet d'intimidation et qui ont été harcelés en ligne; même chose à propos de conseillers et de dirigeants de conseils scolaires aussi. Une partie de notre réponse collective doit consister à fournir des outils et du soutien afin que nous sachions quelle est la meilleure manière de se protéger et d'utiliser la technologie, tout en formant le personnel enseignant pour qu'il en fasse autant. Une fois de plus, la chose se résume à apprendre et à enseigner ce qu'on entend par comportement approprié. Il n'y a pas de réponse facile. Je dirais que vous, en tant que personnes, vous vous exposez tout autant à la cyberintimidation et aux critiques dans vos fonctions respectives.

La présidente : Je tiens à vous remercier tous pour vos déclarations. Vous voyez bien que nous pourrions en avoir pour toute la soirée. Nous avons beaucoup appris à votre contact. Sachez que nous référons appel à vous dans vos divers rôles pour nous parler et discuter plus longuement de ces questions. Merci.

Monsieur MacKay, nous espérons que vous pourrez revenir discuter de cette question avec nous de nouveau. Merci beaucoup.

I would now like to welcome the second panel. We are joined by Ms. Sharon Wood and Alain Johnson from Kids Help Phone, and by Ms. Suzanne McLeod and Mr. Robert Olson from the Centre for Suicide Prevention.

I would ask Ms. Wood to start with her opening remarks.

Sharon Wood, President and CEO, Kids Help Phone: The Kids Help Phone is pleased to be invited to contribute today to the standing Senate committee hearings on cyberbullying. Thank you for this opportunity.

Since 1989 we have been Canada's only national phone calling service for young people, supporting their mental health and well-being. In recent years, given the increased interconnectedness of young people and technology, we have added online and instant messaging chat modalities to our counselling services in addition to the phone to make sure kids can reach us in the way they most like to.

Since our inception, we have provided service to young people 24/7, 365 days a year for urban, rural and remote communities from every walk of life and in both official languages. We have professional counsellors who are there when other services and supports are not there, because young people are on waiting lists for help, are in-between appointments or are not ready or able to reach for help in other ways or because no help is available in their specific community.

Kids Help Phone brings a perspective today that is unique in that we hear from kids in a specific way. Our services are anonymous and confidential and we gather service statistics and conduct research on a variety of issues and topics related to the issues facing young people today, including cyberbullying.

Every single day, Kids Help Phone professional counsellors hear from kids who are experiencing the cruelty of bullying, the loneliness of depression, the paralyzing fear of anxiety or the feeling of pressure to succeed, compete or conform.

Calls and online contacts to Kids Help Phone relating to cyberbullying and bullying have been growing in recent years. Given what we have learned from young people across Canada about the nature and prevalence of cyberbullying and their impacts, we have been placing a strong focus on developing our organizational expertise in this area. We have done extensive research and internal trainings. We have collaborated with key researchers in the area and have conducted separate studies. Dr. Shaheen Shariff is on our clinical advisory committee of our board and has helped us to engage in policy and advocacy efforts.

J'aimerais maintenant accueillir notre deuxième groupe de témoins. J'ai nommé Sharon Wood et Alain Johnson de Jeunesse, J'écoute, et Suzanne McLeod ainsi que Robert Olson, du Centre for Suicide Prevention.

Je demanderais à Mme Wood de commencer avec sa déclaration préliminaire.

Sharon Wood, présidente et directrice générale, Jeunesse, J'écoute : L'organisme Jeunesse, J'écoute est heureux d'avoir été invité à participer aux audiences sur la cyberintimidation au Canada tenues par votre comité sénatorial.

Depuis 1989, nous sommes le seul service de consultation téléphonique national qui aide les jeunes sur les plans de la santé mentale et du bien-être. Au cours des dernières années, en raison des interactions croissantes entre les jeunes et la technologie, nous avons offert aux jeunes de partout au pays de nouveaux moyens de joindre nos services de consultation : en ligne et par messagerie instantanée, en plus du téléphone. Nous leur laissons ainsi le loisir d'opter pour la méthode de leur choix.

Notre fondation fournit des services à de nombreux jeunes de tous les milieux, originaires de collectivités urbaines, rurales ou éloignées, dans les deux langues officielles et à toute heure du jour ou de la nuit, 365 jours sur 365. Les intervenants professionnels de Jeunesse, J'écoute sont présents lorsque d'autres services et d'autres formes de soutien ne sont pas disponibles — lorsque les jeunes qui ont demandé de l'aide se trouvent sur des listes d'attente ou entre deux rendez-vous, qu'ils ne sont pas prêts à demander de l'aide par d'autres moyens, qu'ils sont incapables de le faire ou qu'il n'y a aucune ressource d'aide dans leur collectivité.

Jeunesse, J'écoute offre une perspective unique de nos jours, car les jeunes communiquent avec nous d'une certaine manière. Nos services sont anonymes et confidentiels et nous compilons des statistiques et effectuons de la recherche sur divers sujets liés aux problèmes les plus aigus auxquels les jeunes d'aujourd'hui font face, dont la cyberintimidation.

Chaque jour, les intervenants professionnels de Jeunesse, J'écoute entendent des jeunes leur parler de la cruauté des intimidateurs, de la solitude associée à la dépression, de la peur paralysante engendrée par l'anxiété ou de la tension liée à l'obligation de réussir, de faire face à la concurrence ou de se conformer.

Le nombre d'appels et de messages en ligne reçus par Jeunesse, J'écoute ayant trait à l'intimidation et à la cyberintimidation a augmenté au cours des dernières années. Compte tenu de ce que nous ont appris les jeunes de toutes les régions du Canada sur la nature, la prévalence et les conséquences de la cyberintimidation, nous avons déployé d'importants efforts pour améliorer notre expertise organisationnelle dans ce domaine. Nous avons effectué des recherches approfondies, conçu des formations à l'intention de notre personnel, collaboré à la réalisation de plusieurs études menées par les principaux chercheurs dans ce domaine et nous nous

We were also part of the Nova Scotia Task Force on Bullying and Cyberbullying. Recently, we were in the role of interveners in a Supreme Court case last week on cyberbullying.

Clearly, technology and social media have had a major impact on the ways that young people communicate with each other. We have discovered, and you are familiar with as a committee, is that this same technology is being used to demean, oppress and use power over others in a harmful way. While traditional bullying has been limited in space and time — the playground and after school — cyberbullying has the potential of a global audience, one from which the young people who talk about it have no refuge.

To best understand cyberbullying, we want to share a few quotes of young people affected. At Kids Help Phone, we are in a remarkably unique position to hear directly from kids because our service is anonymous and confidential to be able to share young people's voices that are not filtered through educators or what a parent thinks a child thinks or what other children or young people might think. They are specific and direct.

We want to share several excerpts from posts written by young people and sent to Kids Help Phone counsellors for response. Our counsellors receive these posts in an anonymous way and ensure that their counselling response to those young people is also provided in a way that protects their anonymity and confidentiality.

Quote 1:

everyday of my life ever since i joined this school they have came on msn and have started making fun of me this all started when i was in grade 9 these girls would come online and start making fun of me they would call me names say things like-your a fag, gay, stupid, loser, niger, an asshole, ugly

Quote 2:

some of the emails have been very bad.. I've thought of suicide.

Quote 3:

I've tried different things like blocking emails and making new emails but somehow they keep finding me. I'm not sure how much more I can take, it's so awful. Help?

Quote 4:

People are always making fun of me through F because they won't say it to my face . I told my teacher and principal about it a couple of times but they never did anything about it. I deleted some of the people who were bullying me but they keep messeging me and they even post hate comments

sommes engagés dans des initiatives stratégiques et militantes, notamment avec le concours de Shaheen Shariff, qui fait partie du comité consultatif clinique de notre conseil d'administration. Ainsi, nous avons récemment siégé à la Commission d'étude sur l'intimidation et la cyberintimidation du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. Nous avons encore tout récemment été invités à témoigner, à titre d'intervenants, dans une affaire de cyberintimidation portée devant la Cour suprême.

Il est clair que la technologie et les médias sociaux jouent un rôle de premier plan dans la manière dont les jeunes communiquent entre eux. Malheureusement, cette technologie peut aussi servir à humilier et à opprimer les autres et à utiliser son pouvoir sur les autres de façon nocive, comme vous le savez si bien. Alors que l'intimidation classique était souvent limitée par le temps et l'espace — par exemple, elle cessait hors du terrain de jeu et ne pouvait s'exercer qu'en dehors des heures de classe —, la cyberintimidation se déroule devant un auditoire virtuellement planétaire, face auquel les jeunes n'ont aucun refuge.

Pour bien comprendre ce qu'est la cyberintimidation, il faut écouter les jeunes qui la subissent nous expliquer ce qu'ils vivent. À Jeunesse, J'écoute, nous sommes dans une position privilégiée à cet égard, puisque nous entendons les jeunes décrire ce qu'ils vivent dans leurs propres mots, de manière confidentielle et anonyme, sans passer par le filtre de ce que les parents ou éducateurs estiment que les enfants devraient ou pourraient penser.

Voici quelques extraits de messages rédigés par des jeunes et envoyés aux intervenants de Jeunesse, J'écoute afin qu'ils y répondent. Nos intervenants les reçoivent de manière anonyme et veillent à y répondre en respectant l'anonymat et la confidentialité à tout moment :

Citation 1 :

Chaque jour de ma vie, depuis que je suis arrivé à cette école, ils vont sur msn et rient de moi. Ça a commencé quand j'étais en 2^e année du secondaire. Des filles se moquaient de moi en ligne, elles m'insultaient en disant tu es une tapette, tu es gay, tu es stupide, tu es un loser, un nègre, un con, tu es laid, tu es reject et plein d'autres choses.

Citation 2 :

Certains des courriels étaient vraiment très durs... J'ai pensé à me suicider.

Citation 3 :

J'ai essayé différentes choses, comme bloquer des courriels et créer de nouvelles adresses mais ils réussissent à me trouver. Je ne sais pas si je peux en supporter encore beaucoup. C'est affreux. Pouvez-vous m'aider?

Citation 4 :

Je me fais constamment intimider sur F! Les gens se moquent tout le temps de moi sur F parce qu'ils n'osent pas le faire devant moi. Je l'ai dit à mon prof et au directeur quelquefois mais ils n'ont jamais rien fait. J'ai effacé certains de ceux qui m'intimident mais ils continuent de m'envoyer

about me in a conversation group on F. . . . Even though I've tried to ignore the comments, I still feel hurt when I read mean comments about me. . . . I can't take it anymore ! I've become so depressed because of what people say to me and other problems I have in my life. I want to kill myself right now !

Quote 5:

I just wanna report cyber bullying to my local police.. I'm like legit scared.

Quote 6:

i have a disease, enabling me to be unable to talk very well, i have been bullied latley on the bus. and i have cyber-bullied in grade four. i am now in grade six. i cry myself to sleep many nights when i feel scared.

Quote 7:

I used to be a bully in grade 6 and the beginning of 7 (I am in grade 8 now). I've never physically harmed anyone, I just hurt them with words, and I did cyber bully a couple of times. So back then I was a loner and insecure, I had no sibs, friends or pets and hated my grades and image. I had to do something to stay happy. It became a habit.

Kids Help Phone hears from both those who have bullied and those who are experiencing the challenges of being a bully.

In terms of a couple more points to raise before we move on, we have done cyberbullying research and data collection at Kids Help Phone. We know you have heard about extensive research in the area. We did our own research in April 2007 and published a report, *Cyberbullying: Our Kids' New Reality*.

This report collected responses from young people who are accessing our teen site, which is aimed at those aged 12 to 20 years, on the topic of cyberbullying. Given what we learned then and the increased focus in the media, we did a new survey in 2011 to compare the results. We modified the original survey and posted it on the teen site. We learned a great deal.

The percentage of young people experiencing cyberbullying: 65 per cent of respondents to our 2011 Kids Help Phone cyberbullying survey reported having been the targets of

des messages et ils écrivent même des commentaires haineux sur moi dans un groupe de conversation sur F. J'en ai parlé à quelqu'un qui m'a dit de ne pas m'en occuper. J'ai essayé, mais je me sens quand même blessé quand je lis des commentaires méchants à mon sujet. Je n'ai pas d'amis proches à qui je pourrais en parler ou qui prendraient ma défense, ce qui rend les choses encore pires. Quelquefois, les amis de ceux qui m'intimident les aident en faisant d'autres commentaires blessants sur moi. Je n'en peux plus! Je suis tellement déprimé à cause de ce qu'ils me disent et d'autres problèmes que j'ai. Je voudrais me tuer tout de suite.

Citation 5 :

Je veux juste dénoncer la cyberintimidation au poste de police de mon quartier... J'ai tellement peur!

Citation 6 :

J'ai une maladie qui fait que je ne peux pas très bien parler, je me suis fait intimider dans l'autobus dernièrement, et j'ai été intimidé en quatrième année. Je suis maintenant en sixième année. Je m'endors souvent en pleurant, le soir, quand j'ai peur.

Citation 7 :

Je faisais de l'intimidation en sixième année et au début de la septième — je suis maintenant en huitième année. Je n'ai jamais physiquement blessé quelqu'un, je les blesse juste avec des mots, et j'ai fait de la cyberintimidation quelquefois. Avant, j'étais solitaire et peu sûr de moi, je n'avais ni frère ni sœur ni animal domestique et je haïssais mes notes et mon image. Il fallait que je fasse quelque chose pour me sentir heureux. C'est devenu une habitude.

Jeunesse, J'écoute est en communication avec des jeunes victimes d'intimidation ainsi qu'avec les auteurs d'intimidation qui cherchent à lutter contre leurs impulsions.

Pour soulever deux ou trois points avant de poursuivre, Jeunesse, J'écoute a fait des recherches et collectes de données sur la cyberintimidation. Nous sommes désormais au courant des nombreuses recherches qui ont été faites dans ce domaine. Nous avons fait nos propres recherches en avril 2007 et publié un rapport intitulé *La cyberintimidation : une nouvelle réalité pour les jeunes*.

Ce rapport repose sur les réponses des jeunes qui visitent notre site destiné aux adolescents, les jeunes de 12 à 20 ans, au sujet de la cyberintimidation. Compte tenu de ce que nous avons appris à l'époque ainsi que de l'attention toujours croissante suscitée dans les médias, nous avons fait un nouveau sondage en 2011 afin de comparer les résultats. Nous avons donc diffusé une version modifiée du sondage original sur notre site web destiné aux adolescents, et nous avons tiré de nombreux enseignements de l'expérience.

En 2011, 65 p. 100 des répondants disaient avoir fait l'objet de cyberintimidation au moins une fois. Ce résultat est à la fois surprenant et inquiétant compte tenu du fait que les recherches

cyberbullying at least once. This finding is both surprising and concerning because current research indicates approximately one quarter to one third of young people have been cyberbullied. There are many other points, and I will share a couple more.

How young people are cyberbullied: In comparing the 2011 and 2007 surveys, social networking sites like Facebook and Instant Messaging MSN platforms have exchanged places. Where social networking once was ranked third, it now comes first. According to our survey respondents, cyberbullying behaviour is most rampant on social networking platforms. Also, as young people abandon email in favour of phone-based text messaging, text messaging now replaces email as the second most common platform.

When cyberbullying is experienced by young people, it is experienced through insults, rumours and threats, sometimes in combination. There is a range of reasons that young people are challenged in reporting cyberbullying. The perception is that reporting is ineffective, and that continues to be the case. When we asked respondents who they would like to talk to first if they were cyberbullied, the majority of 65 per cent reported that they would tell a friend versus a parent, teacher or counsellor, and 15 per cent used the other field to report that they would never tell anyone. The majority of young people feel they have little recourse when it comes to cyberbullying. When asked if they would report, young people said, "No one would listen. I would not tell anyone. I would just write down my feelings. I would keep it to myself. It is my problem."

We are working on a range of strategies to prevent and respond to cyberbullying at Kids Help Phone, which we can talk about later: providing effective interventions and responses, providing anonymous and confidentiality to young people who report it, and encouraging young people to feel confident that the professional assistance they get from our counsellors will enable them to take the next step. We use new technology to support young people. We are working on some education and awareness initiatives. We are committed to raising awareness around bullying and cyberbullying, which we do through our youth awareness campaign and wallet cards to support young people reaching out on behalf of a friend. We use the support of many partner organizations to help ensure safe access to a service that makes a difference.

We have referral resources for young people. We have continuous service monitoring, data gathering, and research and evaluation. We definitely are involved in youth engagement. We are grounded in recognizing that young people themselves are the experts in their own lives. Whether it is through sharing their voices to impact change or having them shape our program

actuelles indiquent qu'entre le quart et le tiers des jeunes, environ, ont été victimes de cyberintimidation. Il y a bien d'autres aspects, et je ne manquerai pas d'en relever quelques-uns.

Sur les formes de cyberintimidation : en comparant les chiffres obtenus lors des sondages de 2011 et de 2007, on constate que les sites de réseautage social tels Facebook et les plateformes de messagerie instantanée MSN ont inversé leur rôle. Là où le réseautage social était au troisième rang, il est passé au premier. Selon nos répondants, la cyberintimidation se fait surtout sur les sites de réseautage social. Aussi, à mesure que les jeunes renoncent au courrier électronique pour s'adonner à la messagerie par cellulaire celle-ci vient remplacer le courriel comme deuxième plateforme la plus répandue.

Parmi les formes d'intimidation subies par les jeunes, les insultes, les rumeurs et les menaces semblent prévaloir, et elles sont souvent associées les unes aux autres. Il y a tout un éventail de raisons pour lesquelles les jeunes hésitent à signaler qu'ils sont victimes de cyberintimidation. Ils ont tendance à penser que cela ne sert à rien. Quand nous avons demandé aux répondants à qui ils en parleraient en premier s'ils étaient victimes de cyberintimidation, la majorité, 65 p. 100, ont dit qu'ils en parleraient d'abord à un ami plutôt qu'à leurs parents, à leurs enseignants ou à des intervenants. Certains, 15 p. 100, se sont servis du champ « Autre » pour indiquer qu'ils n'en parleraient à personne. La plupart des jeunes ont le sentiment qu'ils n'ont que très peu de recours lorsqu'il s'agit de cyberintimidation. Quand nous leur avons demandé s'ils comptaient dénoncer de telles situations, les jeunes ont affirmé : « Je n'en parlerai pas, parce que personne ne m'écouterait », « Je ne le dirai à personne. Je mettrai ce que je ressens par écrit. » « Je garde ça pour moi. C'est mon problème. »

À Jeunesse, J'écoute, nous travaillons à une série de stratégies de prévention et d'intervention face à la cyberintimidation, dont nous pourrions parler un peu plus tard. Il s'agit notamment de ce qui suit : intervenir et répondre efficacement; garantir l'anonymat et la confidentialité aux jeunes qui signalent des situations de cyberintimidation; et encourager les jeunes pour qu'ils se sentent à l'aise en communiquant avec nos intervenants en sachant que l'aide qu'ils recevront leur permettra de passer à l'étape suivante. Nous utilisons les nouvelles technologies pour aider les jeunes. Nous travaillons à diverses initiatives d'éducation et de sensibilisation. Nous sommes engagés à sensibiliser le public au sujet de l'intimidation et de la cyberintimidation, ce que nous faisons à l'aide de notre campagne de sensibilisation des jeunes et de cartes à insérer dans son portefeuille lorsque le jeune communique pour le compte d'un ami. Nous nous prévalons du soutien de nombreux organismes partenaires pour aider à garantir un accès sécuritaire à un service qui fait la différence.

Nous aiguillons les jeunes vers des ressources. Nous nous occupons du suivi des services, de la collecte de données et de la recherche et évaluation en continu. Nous participons activement à obtenir l'implication des jeunes. À Jeunesse, J'écoute, notre service se fonde sur la reconnaissance que les jeunes sont les vrais « experts » en ce qui a trait à leur propre vie. Nous croyons qu'il

content or whether it is about having them say what the important issues are to have on our website and our online resources, it ensures that the authentic voice of young people in their solutions is recognized.

We had a few recommendations for reducing the impact of cyberbullying on young people. We talk about educating Canadians on issues relevant to cyberbullying in a range of ways, such as demystifying it for parents and ensuring that people actually understand what it is; developing clear definitions and guidelines about what constitutes cyberbullying so that people can be specific and clear about these issues; and support work that addresses cyberbullying.

The government should support social service organizations and schools to reduce cyberbullying and other forms of victimization, bias and discrimination in our society with programs that are based on specific criteria, including evidence-based; promote social and emotional learning; and provide individual supports, inclusive of local contexts. We recognize that rural, remote and urban communities all have different challenges.

We are on the ground in kids' lives every single day helping young people and we are witness to what they experience. We know those who reach out begin a path to finding new ways to get the support they need. We are in a constant learning mode ourselves, training our counsellors to be able to be equipped to support those young people facing the new challenges that cyberbullying presents for them.

Suzanne McLeod, Curriculum Developer, Centre for Suicide Prevention: Good evening, senators. We would like to thank you for this opportunity for us to provide you some information regarding suicide and cyberbullying. As you were told, my name is Suzanne McLeod. I am an Anishinabe-ikwe from Sagkeeng First Nation in Manitoba. I work specifically within the Aboriginal community, and I also work with the Centre for Suicide Prevention in Calgary.

We would like to start off by saying that suicide is a complex problem involving biological, psychological, social and spiritual factors and can be influenced by societal attitudes and environmental conditions of that individual.

Suicide is the second-leading cause of death for Canadian teenagers between the ages of 15 to 19 years of age. One in five Canadian teenagers suffers from some kind of mental illness, yet less than 10 per cent of them who need mental or addiction services will receive them.

est impératif qu'ils participent véritablement et authentiquement à la mise au point de solutions aux problèmes avec lesquels ils sont aux prises, en faisant entendre leur voix à l'égard des enjeux importants qu'ils aimeraient voir sur notre site web et nos ressources en ligne.

Nous avons quelques recommandations à formuler afin de réduire les conséquences de la cyberintimidation chez les jeunes. Il sera question de renseigner les Canadiens sur des questions touchant la cyberintimidation par un certain nombre de moyens, par exemple en faisant en sorte que les adultes se familiarisent avec la question et qu'ils comprennent ce qui se passe; en élaborant des définitions et des lignes directrices claires quant à la cyberintimidation afin que les gens puissent s'exprimer de manière claire et concise sur ces questions; et en appuyant les travaux sur la cyberintimidation.

Le gouvernement devrait appuyer les organismes de services sociaux et les établissements d'enseignement afin de les aider à contrer la cyberintimidation et les autres formes de victimisation et de discrimination fondée sur des préjugés dans la société canadienne. Tous les programmes devraient satisfaire à des critères précis, dont les suivants : être fondés sur des données probantes; promouvoir l'apprentissage social et affectif; fournir du soutien individuel; favoriser l'intégration; et être adaptés au contexte local. Nous reconnaissons que les collectivités rurales, éloignées et urbaines ont chacune des problèmes différents.

À Jeunesse, J'écoute, nous sommes sur le terrain dans la vie des enfants chaque jour pour aider les jeunes et nous sommes témoins de leur vécu. Nous savons que ceux qui cherchent à obtenir de l'aide ont effectué un premier pas sur la bonne voie pour trouver de nouveaux moyens d'obtenir le soutien dont ils ont besoin. Nous sommes continuellement en train d'apprendre nous-mêmes et de former nos intervenants et les équiper pour soutenir ces jeunes confrontés aux nouveaux défis que la cyberintimidation pose pour eux.

Suzanne McLeod, préparatrice de programmes d'études, Centre for Suicide Prevention : Bonsoir, honorables sénateurs. Je voudrais vous remercier de cette occasion qui nous est donnée de vous fournir quelques renseignements sur le suicide et la cyberintimidation. Comme on vous l'a dit, je m'appelle Suzanne McLeod et je suis Anishinabe-ikwe, de la Première nation Sagkeeng, au Manitoba. Plus précisément, je travaille au sein de la collectivité autochtone et je collabore également avec le Centre for Suicide Prevention à Calgary.

Nous aimerions commencer par dire que le suicide est un problème complexe qui comprend des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux et spirituels et qui peut être influencé par les comportements sociétaux et l'entourage de la personne touchée.

Le suicide est la deuxième cause de décès parmi les adolescents canadiens âgés de 15 à 19 ans. Un adolescent canadien sur cinq subit une maladie mentale sous une forme ou une autre, et moins de 10 p. 100 de ces jeunes recevront les services nécessaires pour les aider à surmonter leurs problèmes mentaux ou leurs dépendances.

It remains among Canada's most serious public health issues. Within our written submission we have provided the latest Statistics Canada numbers of suicide in Canada to give you context. We know that those with suicidal behaviour and those at risk of suicide are experiencing overwhelming emotional pain. Most people who attempt suicide do not necessarily want to die; they simply want the pain to end.

However, we do have a real issue when it comes to helping people who have suicide ideation. What that is is thoughts of suicide or talking about suicide even after the fact, within families and communities. The stigma attached to suicide and our relative unwillingness as a society to talk openly about suicide, the risk of suicide and mental health issues places an unreasonable psychological burden on the person at risk and it really acts as a barrier to getting assistance.

We know that talking about suicide with an at-risk person does not increase their chances that that person will attempt suicide.

We asked youths why they did not simply reach out to someone for help when they were having thoughts of suicide or had attempted suicide. We heard numerous reasons. They were scared of being embarrassed, of being laughed at, of being picked at even more. They felt no one would listen. They did not want to be told that they were right or wrong. They were worried that someone was going to correct them. They were ashamed that they were having these thoughts. Most kids will not talk to someone they do not really know — for example, a school counsellor, a group facilitator, a therapist. The people they will talk to are their friends first, people they trust.

Suicidal behaviour and completed suicides as a result of cyberbullying is an unfortunate occurrence that we are seeing more and more of in our society. We have provided several recent examples under the "lived experiences references" of our written submission that you can take a look at.

Cyberbullying and traditional bullying leaves many youth feeling angry, frustrated, sad, scared and embarrassed, and is related to negative psychological, emotional and behavioural outcomes.

Despite the fact that there are an increasing number of suicide-related incidents that point to cyberbullying as a contributing factor, there is a relative dearth of solid research that establishes a direct relationship between cyberbullying and suicide. We just do not have that information out there.

There is, however, a proven link between traditional bullying, peer harassment and victimization that contribute to depression, loss of self-worth, hopelessness and loneliness. These are all precursors to suicidal thoughts, behaviours and attempts.

Le suicide demeure un des problèmes de santé publique les plus graves au Canada. Dans notre mémoire, nous avons fourni les tout derniers chiffres de Statistique Canada sur les suicides au Canada pour vous mettre en contexte. Nous savons que les personnes affichant un comportement suicidaire et celles qui risquent le suicide connaissent un stress affectif vraiment accablant. La plupart des gens qui font des tentatives de suicide ne veulent pas nécessairement mourir; elles veulent seulement mettre fin à la douleur.

Or, nous avons un véritable problème quand vient le temps d'aider les gens qui nourrissent des idées suicidaires. Il est difficile d'amener l'intéressé à parler de ce qui s'est passé ou de dialoguer avec la famille et l'entourage d'une personne ayant commis l'irréparable. La stigmatisation du suicide et le refus relatif de notre société de parler ouvertement du suicide, de même que le risque de suicide et les questions de santé mentale placent un fardeau psychologique démesuré sur la personne vulnérable et se transforment pour elle en autant d'obstacles qui l'empêchent d'obtenir de l'aide.

Nous savons que parler de suicide avec une personne à risque n'augmente pas ses chances de faire une tentative de suicide.

Nous avons demandé aux jeunes pourquoi ils ne cherchaient pas tout simplement à obtenir de l'aide de quelqu'un quand ils avaient des idées suicidaires ou qu'ils faisaient une tentative de suicide. Ils nous ont donné toutes sortes de raisons. Ils avaient peur ou honte qu'on se moque d'eux, ou qu'on leur cherche noise plus fréquemment encore. Ils avaient le sentiment que personne ne les écouterait. Ils ne tenaient pas à ce qu'on leur dise qu'ils avaient tort ou raison. Ils craignaient que quelqu'un vienne leur flanquer une volée de coups. Ils avaient honte d'avoir ce genre de pensées. La plupart des jeunes ne parleront pas à quelqu'un qu'ils ne connaissent pas vraiment — par exemple, un intervenant scolaire, un facilitateur social, une thérapeute. Les gens avec lesquels ils parlent sont tout d'abord des amis, des gens auxquels ils font confiance.

Les comportements suicidaires et les suicides attribuables à la cyberintimidation sont un phénomène malheureux de plus en plus récurrent dans notre société. Nous avons fourni plusieurs exemples de date récente sous « lived experiences references » dans notre mémoire, que je vous invite à consulter.

La cyberintimidation et l'intimidation classique laissent de nombreux jeunes dans un état de colère, de frustration, de tristesse, de crainte et de honte, et ont des répercussions négatives sur les plans psychologique, affectif et comportemental.

Malgré le nombre croissant d'incidents liés au suicide dans lesquels la cyberintimidation est un facteur déterminant, il n'y a pas vraiment de recherches solides établissant un lien direct entre la cyberintimidation et le suicide. Nous ne disposons tout simplement pas de cette information.

Il existe néanmoins un lien avéré entre l'intimidation classique, le harcèlement et la victimisation par les pairs, ce qui contribue à créer des états de dépression, la perte de l'estime de soi ou encore un sentiment de désespoir et de solitude. Ce sont là invariablement des signes avant-coureurs de pensées et de comportements suicidaires, voire de tentatives de suicide.

In our research around cyberbullying and suicide, we have found that all forms of bullying, including cyberbullying, were significantly associated with increases in suicide ideation. Cyberbullying victims were almost twice as likely to have attempted suicide compared to youth who had not experienced it. Students who experience cyberbullying, both as victim and as offender, have significantly lower self-esteem compared to those who have limited or no exposure. Both victims and the perpetrators of bullying are at a higher risk for suicide than their peers. Cyberbullying contains a significant amount of gender-based harassment and homophobia.

However, no research to date has fully explored the link between self-esteem and cyberbullying, and this is a key consideration given the crucial relationship between self-worth, "suicidality" and completed suicide. I believe Dr. Patchin will talk about this in his presentation.

It is sometimes difficult for adults to comprehend the absolute level of influence the online world has on youth. I am not that old myself, but I am very shocked. My kids are in their twenties and their early thirties, and it is amazing. That is how they communicate and talk to each other, right from the time they wake up in the morning until the time they go to sleep. This is a 24/7 phenomenon that we are seeing.

Cyberbullying in its essence attacks the psychological and social need of an individual, particularly the youth. However, it is important, it must be acknowledged that many teens and youth who have thought about suicide, who have attempted or we think completed suicide after experiencing bullying or cyberbullying, frequently had other emotional and/or social issues affecting their lives. It was not just cyberbullying in itself. It is unlikely that cyberbullying in itself leads to suicide; rather, it tends to increase the factors of instability and stress on an individual.

The Centre for Suicide Prevention is working and has worked with the Aboriginal community in developing targeted curricula, including cyberbullying and suicide. We are looking at the Aboriginal community focus because of several factors that we know. The average age of suicides among Aboriginal people is significantly lower than the mainstream. For example, in Alberta it is age 44 within the mainstream. The average age for Aboriginal people is 29.

First Nations youth suicides are five to seven times higher than the national average. Among the Inuit youth, this rate is as much as 11 times higher. In some communities, we know it is as high as 35 per cent higher than the national average. This is among the highest in the world.

Dans nos recherches sur la cyberintimidation et le suicide, nous avons trouvé que toutes les formes d'intimidation, y compris celles infligées en ligne, s'associent très souvent à une recrudescence des idées suicidaires. Les victimes de cyberintimidation étaient deux fois plus susceptibles d'avoir fait une tentative de suicide par opposition aux jeunes qui n'en avaient pas fait l'objet. Les élèves qui font l'expérience de la cyberintimidation, que ce soit comme victimes ou comme auteurs, ont beaucoup moins d'estime d'eux-mêmes que ceux qui y sont exposés de manière limitée ou pas du tout. Les victimes et les auteurs songent davantage au suicide que leurs pairs, de part et d'autre. Le harcèlement sexuel et l'homophobie sont des ingrédients massivement présents dans la cyberintimidation.

Cela dit, aucune recherche n'a, pour l'instant, entièrement exploré le lien entre l'estime de soi et la cyberintimidation, et c'est là un critère clé compte tenu de la relation essentielle qui existe entre l'estime de soi, la « suicidalité » et le suicide proprement dit. Je crois d'ailleurs que M. Patchin en parlera lors de sa déclaration.

Il est parfois difficile pour les adultes de comprendre l'implacable degré d'influence qu'Internet exerce sur les jeunes. Je ne suis pas si vieille que cela, mais j'avoue que je suis bouleversée. Mes enfants sont dans la vingtaine et au début de la trentaine, et c'est incroyable. C'est ainsi qu'ils communiquent et se parlent entre eux, depuis le moment où ils se réveillent le matin jusqu'à l'heure d'aller dormir. Nous assistons à un phénomène qui est présent sept jours sur sept, 24 heures sur 24.

Le cyberintimidateur s'en prend essentiellement aux besoins psychologiques et sociaux de la personne, particulièrement chez les jeunes. Il importe néanmoins de reconnaître que de nombreux adolescents et jeunes qui ont songé au suicide, ou qui en ont fait la tentative, voire qui, à ce que nous sachions, se sont suicidés après avoir été victimes d'intimidation ou cyberintimidation, avaient souvent dans leur vie d'autres problèmes affectifs ou sociaux, ou les deux. Ce n'est pas la cyberintimidation à elle seule qui a produit ce résultat. Il est en fait peu probable qu'elle mène à elle seule au suicide; elle contribuerait plutôt à aggraver les facteurs qui créent l'instabilité et le stress chez la personne en cause.

Le Centre for Suicide Prevention travaille auprès de la collectivité autochtone au développement de programmes d'études ciblés, comprenant des sujets comme la cyberintimidation et le suicide. Nous ciblons la collectivité autochtone en raison de plusieurs facteurs qui nous sont connus. L'âge moyen des Autochtones qui se suicident est sensiblement inférieur à celui du reste de la population. Par exemple, en Alberta l'âge moyen où l'on se suicide se situe à 44 ans. L'âge moyen pour les Autochtones est de 29 ans.

Les suicides chez les jeunes de Premières nations sont de cinq à sept fois plus nombreux que ceux de la moyenne nationale. Parmi les jeunes Inuits, ce taux peut même être jusqu'à 11 fois supérieur. Dans certaines collectivités, nous savons qu'il est de 35 p. 100 plus élevé que la moyenne nationale. Ce taux est parmi les plus élevés au monde.

We do have to make a distinction when we are talking about Aboriginal people between First Nations and Inuit youth because of the isolation factors and the social conditions in which many communities are situated.

It is projected that within the next 10 years, between 75 to 85 per cent of the overall Aboriginal population will be youth under the age of 29.

We have a potential crisis regarding suicide, bullying and cyberbullying, given the fact that most of it occurs between the ages of 15 and 19 years of age.

However, with a caveat, I would like to say that each Aboriginal community is distinct. These are general statistics only. Some communities do have strong cultural and social supports, while others do not.

Suicide is related to complex interactions among the environmental, the situational, the socio-economic and the cultural stressors experienced by that individual, by the family structure and by the wider community.

What makes the Aboriginal community unique is that we are much more closely tied to each other. We have those generational relationships because of the reservation era. We have family ties that go back 150 to 200 years because of the segregation we encountered as Aboriginal people.

When an incident such as a suicide happens in a community, very frequently we have suicide clusters, one after another, especially among our youth. It vicariously affects every single individual in that community. I know that because I have seen it. We deal with that on a daily basis.

With the grief and vicarious trauma that comes from that, we do not have the time to heal within the community before another suicide happens. What we are seeing is that the bullying and the cyberbullying are having devastating effects among our youth.

Cyberbullying enhances any depressive symptoms. It heightens anxiety. It removes any sense of personal control because that individual does not have the opportunity to confront the person as they would on a playground or at school. It socially isolates that individual. Aboriginal youth are already experiencing each of these as a result of the intergenerational effects of colonization, of residential schools and of child welfare.

Our youth are experiencing disproportionate levels of family violence, addiction and mental illness. The introduction and effects of cyberbullying to an already at-risk population is simply magnified.

We have provided some examples within the *What's Your Story?* pamphlet. It is this one in your package. The voices and the writing, as Ms. Wood said, kids can be very direct in their

S'agissant des Autochtones, il faut néanmoins faire une distinction entre les jeunes indiens et les jeunes inuits en raison des facteurs d'isolement et des conditions sociales qui prévalent dans une bonne partie de leurs collectivités.

D'ici 10 ans, de 75 à 85 p. 100 de la population autochtone globale sera selon toute attente constituée de jeunes de moins de 29 ans.

Nous sommes face à une crise potentielle en ce qui a trait au suicide, à l'intimidation et à la cyberintimidation, étant donné que la plupart de ces phénomènes se produisent entre 15 et 19 ans.

Cependant, et non sans quelque réserve, j'aimerais dire que chaque collectivité autochtone est distincte. Nous parlons là uniquement de statistiques générales. Certaines collectivités ont de solides soutiens culturels et sociaux, alors que d'autres n'en ont pas.

Le suicide est le produit d'interactions complexes entre les facteurs de stress environnementaux, situationnels, socioéconomiques et culturels que connaît une personne, le tout en fonction de la structure familiale et de la collectivité en général.

Ce qui fait le caractère unique des collectivités autochtones, c'est que nous avons des liens beaucoup plus intimes entre nous. Nous avons des relations qui remontent à plusieurs générations, qui datent de l'ère des réserves. Nous avons des liens familiaux qui remontent à 150 à 200 ans en raison de la ségrégation dont nous avons fait l'objet en tant qu'Autochtones.

Lorsqu'un drame tel qu'un suicide a lieu dans la collectivité, nous assistons fréquemment à toute une série de suicides, qui se produisent les uns après les autres, particulièrement parmi nos jeunes. Comme par procuration, le suicide affecte chaque personne de la collectivité. Je le sais parce que je l'ai vécu. Nous composons avec ce genre de situation au quotidien.

À cause du chagrin et du traumatisme que provoquent de tels événements, nous n'avons pas le temps de guérir au sein de la collectivité entre un suicide et le suivant. Ce que nous avons certainement constaté, c'est que l'intimidation et la cyberintimidation ont des effets dévastateurs parmi nos jeunes.

La cyberintimidation aggrave tout symptôme de dépression. Elle augmente l'anxiété et élimine tout sentiment de contrôle personnel car la personne n'a plus l'occasion d'affronter l'intimidateur comme elle aurait pu faire sur un terrain de jeu ou à l'école. Ce phénomène isole la personne socialement. Tout cela fait déjà partie du vécu des jeunes Autochtones en raison des effets intergénérationnels de la colonisation, des pensionnats et de l'aide sociale à l'enfance.

Nos jeunes sont en train de connaître la violence familiale, les dépendances et les problèmes de santé mentale au-delà de toute commune mesure. L'introduction et les effets de la cyberintimidation au sein d'une population déjà vulnérable ne font qu'exacerber la situation.

Nous avons fourni quelques exemples dans la brochure intitulée *What's Your Story?* Vous la trouverez dans votre trousse d'informations. La parole et l'écriture, comme disait

writing. We have a few lines from each of the Aboriginal kids we talked to in this gathering we had. They are very direct and very heart-breaking. These kids, on a day-to-day basis, are dealing with very heavy issues. No child should be dealing with cyberbullying and suicide.

In conclusion, we would like to say that suicide and cyberbullying reflects the complexity of human behaviour and psychology. It is virtually impossible for us to predict how a person will react to outside pressures. The Centre for Suicide Prevention does research, develops workshops and curriculum, and we offer that out to the communities in an urban, rural, provincial, national or international basis, whoever wants our information.

We offer training, however it is prevention, intervention and "post-vention" information we give regarding suicide specifically. Given all of that, it is virtually impossible to predict a suicide, unfortunately. All we can do is provide the tools to mitigate and support that individual and the families and to minimize the possible risks for everyone affected and involved.

We have provided 17 recommendations around legislation, mental wellness, research and a national strategy. We would like to highlight seven of these recommendations.

The Chair: Sorry, Ms. McLeod, we only have half an hour. We have the recommendations in front of us. Perhaps when we ask the questions you could highlight them.

Ms. McLeod: I am highlighting just seven of them.

The Chair: It will give us less time to ask questions. Normally we have five minutes to do a presentation and then we ask questions. If you can provide us with the seven, we will definitely have them. That way, it will give us an opportunity to canvass some of the things you have said. Is that okay?

Ms. McLeod: Okay.

The Chair: Thank you.

Senator Ataullahjan: Thank you for your presentations and all the incredible work you do.

In the cases you have handled, what is the prevalence of cases dealing with cyberbullying? Have they been specific to cyberbullying or have they been related to other issues, like traditional bullying, issues in the home and abuse?

The other part of my question is, do you get calls from children whose friends have committed suicide? I ask because six weeks ago one of my daughter's close friends, who described himself as an optimist, committed suicide. The guilt I am seeing in his

Mme Wood... les enfants peuvent s'exprimer très franchement en écrivant. Nous avons des extraits de commentaires des divers enfants autochtones auxquels nous avons parlé au cours d'une rencontre. Leurs commentaires sont très directs et désolants. Ces enfants doivent composer avec des problèmes extrêmement lourds, et ce sur une base quotidienne. Aucun enfant ne devrait jamais être victime de cyberintimidation ou de suicide.

En guise de conclusion, nous aimerions dire que le suicide et la cyberintimidation reflètent la complexité de la psychologie et du comportement humains. Il nous est pour ainsi dire impossible de prédire comment une personne va réagir face à des pressions externes. Le Centre for Suicide Prevention effectue des recherches, organise des ateliers, prépare des programmes d'études, et nous offrons tout cela à n'importe quelle collectivité urbaine, rurale, provinciale, nationale ou internationale, c'est-à-dire à quiconque souhaite obtenir cette information.

Nous offrons une formation, mais ce que nous fournissons plus concrètement, ce sont des informations sur la prévention, l'intervention et la « postvention » à l'égard du suicide. Malgré tout cela, malheureusement, il est pour ainsi dire impossible de prédire un suicide. Tout ce que nous pouvons faire c'est de fournir des outils pour atténuer les risques et aider la personne et la famille à en faire autant auprès des personnes touchées.

Nous avons présenté 17 recommandations sur les thèmes de la loi, du bien-être mental, de la recherche et d'une stratégie nationale. Nous aimerions en souligner sept ici.

La présidente : Désolée, madame McLeod, il ne nous reste qu'une demi-heure. Nous avons les recommandations devant nous. Peut-être que vous pourriez en parler quand nous vous poserons des questions.

Mme McLeod : Je tiens seulement à en souligner sept.

La présidente : Cela nous laissera moins de temps pour poser des questions. Normalement, nous disposons de cinq minutes pour faire une déclaration et ensuite nous posons des questions. Si vous pouvez nous fournir les sept, nous en tiendrons compte, bien évidemment. Cela nous donnera ainsi l'occasion d'étudier certaines des choses que vous avez dites. D'accord?

Mme McLeod : D'accord.

La présidente : Merci.

Le sénateur Ataullahjan : Merci pour vos déclarations et pour l'incroyable travail que vous accomplissez.

Dans les cas auxquels vous avez eu affaire, quelle est la prévalence du phénomène de la cyberintimidation? Ces cas se sont-ils directement rapportés à la cyberintimidation ou à d'autres questions, comme l'intimidation classique, des problèmes familiaux et des mauvais traitements?

Dans un deuxième temps, j'aimerais savoir si vous recevez des appels d'enfants dont les amis se sont suicidés. Je vous pose la question parce qu'il y a six semaines, un ami intime de ma fille, qui se disait de nature optimiste, s'est suicidé. La culpabilité que je

friends, specifically the one friend who spoke to him the evening before, what do you say to children like that? I have a lot of these kids in my home and I can see how this has changed them.

Ms. Wood: Thank you for the questions. I will ask Mr. Johnson, who leads our clinical services in our Quebec office and oversees our counsellors, to respond.

[Translation]

Alain Johnson, Clinical Director, French Language Services, Kids Help Phone: When we talk about cyberbullying and bullying, and their dramatic impact that can go as far as suicide, we generally talk about young people who are being victimized through bullying or cyberbullying. Very often, we forget about the young people who witness the bullying. We forget about the young people who see what is being written on Facebook, what is being said on school buses and what is happening at home on a daily basis. Those young people who worry about their friends often experience just as much anguish because they feel powerless. Some young people call us because they have friends who are not doing well and have talked about suicide, and they ask us how to intervene.

Since calls to Kids Help Phone are confidential and anonymous, we cannot intervene directly with those young people. However, what we can do is help them identify natural allies in their family, school and community. We try to determine who the adults and organizations are that can help them directly and, most importantly, ensure the safety of their struggling peers. Those peers may be thinking about suicide or about running away, or they may be thinking about dropping out of school because the bullying is unbearable.

All the research shows that witnesses often play a key role in reducing bullying. The adult's role is crucial in putting an end to bullying or cyberbullying. However, the witnesses — the other young people who involved — instead of remaining silent and, I would say, fuelling the bully's power, often have an extremely important role to play and they ignore that role. I think that, as adults, we need to support young witnesses.

To go back to the question, young people are often collateral victims of a suicide. They are often also victims of the bullying they witness. They must be supported through their own mourning process because witnesses, friends and family have a mourning process to go through.

Young people sometimes call us to say that they are currently talking on MSN with a suicidal friend, and they ask us how they can help. I think that is when we must realize how powerful technology is. We are unfortunately often poorly equipped to respond in an emergency. I hope that answers your question.

constate chez ses amis, surtout chez celui qui avait parlé avec lui la veille de son décès... Que peut-on dire à des enfants qui vivent ce genre de chose? J'ai beaucoup de jeunes comme ça chez moi et je constate à quel point cet événement les a changés.

Mme Wood : Merci pour vos questions. Je demanderais à M. Johnson, qui dirige les services cliniques de notre bureau du Québec et assure la supervision de nos intervenants, d'y répondre.

[Français]

Alain Johnson, directeur des services cliniques en français, Jeunesse, J'écoute : Quand on parle de cyberintimidation, d'intimidation et des effets dramatiques qui peuvent aller jusqu'au suicide, on parle généralement des jeunes qui subissent de l'intimidation ou de la cyberintimidation, et les jeunes qui en sont victimisés. On oublie très souvent les jeunes qui sont autour de ces jeunes, qui sont, au quotidien, témoins de ce qu'on écrit sur Facebook, de ce qu'on dit dans les autobus scolaires, de ce qui se passe à la maison. Et ces jeunes qui sont inquiets pour leurs amis vivent une détresse souvent aussi grande parce qu'ils se sentent impuissants. On a des jeunes qui nous appellent parce qu'ils ont des amis qui ne vont pas bien, qui ont exprimé des idées suicidaires, et qui nous demandent comment intervenir.

Puisqu'à Jeunesse, J'écoute les appels sont confidentiels et anonymes, on ne peut pas intervenir directement auprès de ces jeunes. Par contre, le travail qu'on fait, c'est d'amener le jeune à identifier les alliés naturels dans sa famille, dans son école, dans sa communauté. Quels sont les adultes, les organismes qui vont pouvoir leur venir en aide directement et, surtout, assurer la sécurité du jeune qui ne va pas bien. Cela peut être le suicide, ou des idées de fugue, ou encore décider de quitter l'école parce que l'intimidation est insupportable.

Toutes les recherches le démontrent, les témoins sont souvent la première clé pour diminuer l'intimidation. Le rôle de l'adulte est essentiel pour arrêter les gestes d'intimidation et de cyberintimidation, mais les témoins, les autres jeunes qui sont présents, au lieu d'être silencieux et, je dirais, d'alimenter la puissance de l'intimidateur, ces témoins ont souvent un rôle excessivement important et les jeunes ignorent ce rôle. Je pense que comme adultes, on doit soutenir les jeunes qui sont témoins.

Pour revenir à la question, les jeunes sont souvent des victimes collatérales d'un geste, comme un décès par suicide. Ils sont souvent aussi victimes de l'intimidation qu'ils voient. On doit les soutenir dans leur propre processus de deuil, parce que les témoins, les amis, la famille ont un processus de deuil à faire.

Il arrive qu'un jeune nous appelle pour nous dire qu'il est actuellement sur MSN avec un ami qui parle de suicide, et nous demande comment il peut l'aider. C'est là, je pense, qu'on doit réaliser le pouvoir de la technologie et comment on est malheureusement souvent mal équipés pour répondre au moment de l'urgence. J'espère que cela répond à la question.

[English]

Senator Ataulhjan: The second part of my question is, do you get calls from children whose friends have committed suicide? What do you say to them? How do you help them deal with the grief they feel?

Ms. McLeod: The Centre for Suicide Prevention is not a crisis centre, so we do not take calls directly from clients. We refer them to the distress centre in Calgary.

However, we have, within the context of the workshops, talked to individuals like you who are asking the exact same questions: How do we deal with this? What do we do?

We do not get calls directly, in response to your question.

I wanted to add to what Mr. Johnson was saying. We are hearing the same things from the kids. They are suggesting they should make their friends responsible for each other because they are the ones out there on the front lines. They are the ones experiencing the bullying and the cyberbullying. We can give them many tools, pamphlets and messages, but they will not respond to anyone except for their friends. That is the simple psychology of kids.

Senator Hubley: Thank you for your presentations today. I am going to direct my question to Ms. McLeod, if I could.

You had mentioned in your presentation the fact that a suicide in an Aboriginal community is often followed by others. Do you have an explanation for that?

The other thing I would like you to comment on is how, when that happens, it gets a lot of media. There are usually a lot of stories and it is followed in the media. I am wondering if that has any effect on what happens or not.

Ms. McLeod: In response to the question about the media, yes, we do get some media coverage. About the number of suicides, there are a large number of suicides that are covered by the media. I would say it is almost a misconception to say that simply because of the numbers. Otherwise the media would be out there almost every week in some communities, or every month.

Can you repeat the first part of your question?

Senator Hubley: You had mentioned in your presentation that when you have a suicide in an Aboriginal community, it is often followed up by one or more at the same time. Is there a reason for that?

Ms. McLeod: Not really. We have ideas, simply because the kids are so interconnected to each other, socially and psychologically. We have to remember we are talking about youth, whether they are Aboriginal or mainstream, non-Aboriginal. Kids are frequently impacted by family suicides or by previous suicides. If a friend of theirs commits suicide, very often we will see them attempt it because it almost gives them

[Traduction]

Le sénateur Ataulhjan : Dans la deuxième partie de ma question, je cherchais à savoir si vous recevez des appels d'enfants dont les amis se sont suicidés. Que leur dites-vous? Comment les aidez-vous à composer avec leur chagrin?

Mme McLeod : Le Centre for Suicide Prevention n'est pas un centre d'aide et d'écoute, nous ne recevons donc pas les appels directement des clients. Nous les acheminons vers le centre de détresse à Calgary.

Pendant, dans le contexte des ateliers, il nous est arrivé de parler à des personnes comme vous qui nous posent exactement la même question : comment composez-vous avec cela? Que pouvons-nous faire?

En réponse à votre question, nous ne recevons pas d'appels directement.

Je tiens d'ailleurs à ajouter quelque chose aux propos de M. Johnson. Les enfants nous disent les mêmes choses. Ils sont en train de suggérer qu'ils devraient rendre leurs amis responsables les uns des autres, car ce sont eux qui se retrouvent à devoir faire face à la situation. Ce sont eux qui subissent l'intimidation et la cyberintimidation. Nous pouvons avoir tous les outils, dépliants et messages que vous voudrez, mais ces enfants ne réagiront pas sauf s'il s'agit de leurs amis. La psychologie des jeunes est ainsi faite.

Le sénateur Hubley : Merci pour vos déclarations. Je vais adresser ma question à Mme McLeod, si vous le permettez.

Vous avez évoqué le fait qu'un suicide dans une collectivité autochtone est souvent suivi par d'autres. Avez-vous une explication à cela?

L'autre aspect où j'aimerais que vous me donniez votre avis c'est de savoir comment l'événement fait la une des médias lorsqu'il se produit. On retrouve habituellement beaucoup d'histoires de la sorte dans les médias et elles sont suivies de près. Je me demande si cela a oui ou non une incidence sur ce qui arrive.

Mme McLeod : En réponse à votre question sur les médias, oui, les médias nous donnent une certaine couverture. Quant au nombre de suicides, ils en font souvent écho. Mais je pense qu'on aurait tort d'affirmer que c'est uniquement à cause du nombre de suicides, car dans ce cas les médias devraient se rendre dans certaines collectivités presque toutes les semaines, ou chaque mois.

Pouvez-vous répéter la première partie de votre question?

Le sénateur Hubley : Vous avez dit dans votre déclaration que lorsqu'il y a un suicide parmi la collectivité autochtone, il est souvent suivi par un autre suicide ou même par plusieurs suicides en même temps. Y a-t-il une raison à cela?

Mme McLeod : Pas vraiment. Nous en avons une idée, c'est simplement parce que les enfants ont des liens très étroits entre eux, sur les plans social et psychologique. Nous devons retenir que nous parlons de jeunes, qu'il s'agisse d'Autochtones ou du reste de la population. Les jeunes sont fréquemment affectés par les suicides dans leurs familles ou dans leur entourage. Si un de leurs amis se suicide, il arrive souvent que ces jeunes fassent une

permission. To a certain extent within the Aboriginal community, it is not accepted; certainly not. It is shameful within the family and the community, but it is not as shocking as it is within a non-Aboriginal community.

I know that does not really answer your question.

Senator Hubley: That is fine.

Ms. McLeod: If we are talking about the psychology of children, we do not know why we have suicides within the Aboriginal community. These kids are isolated simply by the fact that they have the social conditions within the communities by the poverty and the intergenerational trauma. Those are unique aspects within the Aboriginal community, so they are bonded that way. It almost becomes acceptable. I do not want to use that word because it can be misinterpreted, but it is the attitude. It is less shocking within the Aboriginal community, but it is felt more intensely to a certain extent.

[Translation]

Mr. Johnson: When we try to assess the risk of suicide — the risk of a young person taking action — we must always take into account not only protection factors, but also risk factors. We know that, for a young person or an adult, going through mourning in the wake of a suicide increases the risk of them committing suicide. Since teenagers have such a need to belong, if a young person's friend commits suicide, we know that brings an additional risk factor. If the young person is already fragile and vulnerable, the mourning will certainly place them at greater risk. In some cases, that may explain the kind of overall domino effect. That unfortunately happened in Nova Scotia last year. It is a known phenomenon when it comes to suicide prevention.

I would say it is difficult to assess the media impact. It is not about suicide being discussed, but about how it is discussed. Last fall, unfortunately, a young person committed suicide in Gatineau following a very serious case of bullying. In Quebec, that event was talked about in the media for a very long time. The fact that the media covered the incident let the young people who are going through the same type of situation in silence know that there are ways out, that resources are available to them. And if that helps those young people reach out, call and talk to an adult, it may be an indirect way to help someone who is feeling all alone in the world. The issue is extremely delicate, and it very much has to do with knowing how to talk about it.

[English]

Ms. Wood: One of the places young people go on our website, is a place we have called Express Yourself, as well as forums on bullying and cyberbullying. Young people post their experience or a question for a counsellor to answer. It could be a very profound issue they are facing. What we find in a counsellor response is that

tentative de leur côté, car c'est comme si leur copain leur avait ouvert la voie. Le suicide n'est pas vraiment accepté au sein des collectivités autochtones, du moins à certains égards. C'est une honte pour la famille et la collectivité, mais ce n'est pas aussi scandaleux que chez les non-Autochtones.

Je sais que cela ne répond pas vraiment à votre question.

Le sénateur Hubley : C'est bien.

Mme McLeod : Si nous parlons de la psychologie des enfants, nous ne savons pas pourquoi il y a des suicides dans les collectivités autochtones. Ces enfants sont isolés par le simple fait des conditions sociales qui règnent dans leurs collectivités en raison de la pauvreté et du traumatisme intergénérationnel. Ce sont là des aspects particuliers à la collectivité autochtone, et c'est ce qui les relie. Cela devient presque acceptable. Je ne veux pas utiliser ce mot parce qu'il peut être mal interprété, mais c'est l'attitude qu'on adopte. C'est moins scandaleux dans la collectivité autochtone, mais c'est vécu plus intensément à certains égards.

[Français]

M. Johnson : Lorsqu'on essaie d'évaluer le risque suicidaire, le risque qu'un jeune passe à l'action, on doit toujours tenir compte des facteurs de protection, mais aussi des facteurs de risque. On sait que pour un jeune ou un adulte, vivre un deuil par suicide augmente le risque suicidaire. Sachant qu'à l'adolescence, les jeunes ayant tellement besoin d'un sentiment d'appartenance, si un jeune vit le décès par suicide d'un de ses amis, on sait que c'est un facteur de risque supplémentaire. Si le jeune est déjà fragile, déjà vulnérable, c'est sûr que ce deuil peut le rendre encore plus en danger. Ce qui pourrait, dans certains cas, expliquer l'espèce d'effet domino qu'on peut vivre un peu partout. On l'a vécu malheureusement l'an dernier en Nouvelle-Écosse. C'est un phénomène qui est connu sur le plan de la prévention du suicide.

Je vous dirais qu'il est difficile d'évaluer l'impact des médias. Ce n'est pas le fait d'en parler, mais de voir comment on en parle. À l'automne dernier, on a vécu, malheureusement, le décès d'une jeune, à Gatineau, qui s'est suicidée suite à une situation d'intimidation très sévère. Au Québec, cela a fait les médias pendant très longtemps. Le fait d'en avoir parlé dans les médias permet aux jeunes qui vivent la même situation en silence de savoir qu'il y a des portes de sortie, qu'il y a des ressources. Et si cela permet à ces jeunes de tendre la main, d'appeler et de parler avec un adulte, on vient peut-être d'apporter indirectement l'aide à un jeune qui se sentait seul au monde. C'est excessivement délicat, et c'est grandement une question de savoir comment on en parle.

[Traduction]

Mme Wood : Une des rubriques que nos jeunes consultent sur notre site web, est celle que nous avons baptisée « Pose ta question en ligne », ainsi que des forums sur l'intimidation et la cyberintimidation. Les jeunes affichent leur expérience ou une question et un intervenant professionnel y répondra. Il peut s'agir

the question response might be read not just by the young person who posted it. An average of between 40 and 80 other young people will read that answer.

We hear from young people that by going to the site and seeing questions and answers about an issue they are facing themselves, it makes them feel less alone and feel recognized, and “I am not the only one.” It starts to build their sense of resilience and capacity to reach out again.

We also talk about it as a resource for parents. We tell them to visit the site and see what young people ask and how a professional counsellor responds so you have language to talk to your young people.

Robert Olson, Librarian, Centre for Suicide Prevention: I have to agree with Mr. Johnson in that the media is doing a much better job of reporting on suicide than they used to, but there is still a lot of room for improvement. We have done a couple of stories on the media, specifically in relation to the NHL suicides last summer as well as a couple of other areas. The Canadian Association of Suicide Prevention, CASP, provides guidelines that point the media of how to cover suicide. I think they are improving greatly.

Again, like so many areas, there is much improvement needed.

Senator Meredith: Ms. McLeod, you talked about a five to seven times higher suicide rate within the Aboriginal communities. I am concerned as someone who has been speaking against youth violence for the last 11 years in the City of Toronto. We see the issues around mental health and the fact that young people today are just vicious in their attacks — whether they be physical or using the Internet — to really get some mean messages out there that strike to the core.

What are the leadership doing within the communities? I always go to the top. That is where it starts for me, if you have a problem within your community. We have a problem within the Black community with respect to youth violence, and I took leadership on that. I encourage others to take leadership on that as well. Here is a problem, a crisis developing within your community; what has been the response of the leadership to this issue? I am not about just sugar-coating something. Kids' lives are at stake here.

Ms. McLeod: On the response of the leadership and the context, I will answer your question. It is on-reserve within the First Nations community. There is very limited response by the leadership simply because the word “suicide” within the Aboriginal community is

d'une question qui les préoccupe profondément. L'intérêt c'est que la réponse de l'intervenant pourrait ne pas être lue uniquement par la personne qui a posé la question. De 40 à 80 autres jeunes en moyenne pourront lire la réponse.

Les jeunes nous disent qu'en allant sur le site et lisant des questions et des réponses sur un problème auquel ils sont confrontés personnellement, ils se sentent moins seuls et mieux reconnus, car ils s'aperçoivent qu'ils ne sont pas seuls à éprouver la même chose. Cela commence à leur donner une certaine résilience ainsi que la capacité de chercher de l'aide s'il le faut.

C'est aussi une ressource pour les parents que nous invitons à visiter le site, à voir le type de questions que posent les jeunes et à découvrir comment un intervenant professionnel répond à ces questions. Ainsi, les adultes connaîtront le vocabulaire à employer avec leurs enfants.

Robert Olson, bibliothécaire, Centre for Suicide Prevention : Je dois convenir avec M. Johnson que les médias s'y prennent beaucoup mieux qu'avant pour parler des suicides, mais il y a encore place à l'amélioration. Nous avons produit deux ou trois chroniques sur les médias, plus précisément sur les suicides liés à la LNH l'été dernier et sur deux ou trois autres questions. L'Association canadienne pour la prévention du suicide, l'ACPS, fournit des lignes directrices aux médias sur la manière de parler des suicides. Je crois que les médias sont en train de beaucoup s'améliorer.

Une fois de plus, comme dans bien des domaines, nombre de choses sont à améliorer.

Le sénateur Meredith : Madame McLeod, vous avez mentionné un taux de suicide de cinq à sept fois plus élevé chez les collectivités autochtones. Cette donnée m'inquiète et je vous parle comme quelqu'un qui milite contre la violence chez les adolescents depuis les 11 dernières années à Toronto. Nous constatons des problèmes de santé mentale et le fait que les jeunes d'aujourd'hui lancent des attaques vicieuses — qu'il s'agisse d'agressions physiques ou de cyberintimidation — et qu'ils cherchent vraiment à transmettre des messages assez hargneux qui vont droit au but et font mal.

Que font les leaders de ces collectivités? J'examine toujours les choses en commençant par le haut de la pyramide. Pour moi, c'est là qu'il faut chercher l'origine de tout problème au sein d'une collectivité. Nous avons un problème au sein de la communauté noire en ce qui a trait à la violence chez les jeunes, et j'ai assumé le leadership à ce sujet. J'encourage les autres à en faire autant. Voilà que nous avons un problème, une crise est en train de se produire dans la collectivité. Quelle a été la réaction des dirigeants? Quant à moi, je ne me contente pas de dorer la pilule. Nous parlons ici d'enfants dont la vie est en danger.

Mme McLeod : Pour ce qui est de la réponse du leadership et du contexte, je vais répondre à votre question. Les dirigeants sont dans la réserve même, au sein de la collectivité des Premières nations. Nos dirigeants n'ont qu'une réponse très limitée simplement parce que le

shameful. There is a lot of guilt attached to it. This is because of the family ties and the generational ties that we have. There is a lot of shame around suicide.

I work within a Blackfoot community and I talk to the elders and there is no word for “suicide.” We are looking at changing the cultural language within the community to start to address the issue. People are not unaware because they deal with it on a monthly basis, but they are unwilling to deal with it. Some of the education must come from legislation and from campaigns and strategies and the introductions of support. It also must come from the elders. We are trying a different strategy at the Centre for Suicide Prevention. We have invited the elders to come in. If you go right to the top in the Aboriginal community, you go to the elders first; you do not go to the chief and council because the chief and council listen to their elders.

It is very limited because this is a phenomenon recently, and in the 1980s and 1990s we started to track what suicide is within the Aboriginal community. We are starting to acknowledge that we do have a problem specifically within our community.

Senator Meredith: I think that is the problem. When you deny something and it is so prevalent, it is right in your face. In order to accept something and to move forward, you have to say there is a problem here. How do we work collectively to address that problem, coupled with the fact that they are marginalized, they live in deplorable conditions and they are disconnected? These are the factors you talked about. They feel a sense of hopelessness.

We talk to youth with respect to violence and guns and ask “Why do you congregate with one another? Is it because you bond together?” When someone is taken out of the group, so to speak, that person says “I am out; I am ending it,” then it affects the psyche of all the others and they say “I might as well end it, too.” You see this domino effect within the community, and that is tragic. I thank you for your response.

Ms. Wood, what are you doing within your organization with respect to engaging the boards of education, going into the schools and really sharing some of this testimony? I believe it is critical that we begin to talk about these real-life stories that have happened to victims who call in — this is what you are doing — and educate the perpetrators as well.

Ms. Wood: We are invited into the school system in some of the provinces. We are fortunate in the province of Ontario to have some financial support to do outreach work in the schools around bullying and cyberbullying. A great example for us was the week in November, which is bullying awareness week, where we did a significant amount of outreach in a school-based setting, in both

mot « suicide » est honteux pour les nôtres. Il y a une bonne dose de culpabilité qui s’y rattache. C’est à cause de nos liens familiaux et générationnels. Il y a beaucoup de honte autour du suicide.

Je travaille au sein d’une collectivité de Pieds-Noirs et en parlant aux anciens je découvre qu’il n’y a pas de mot pour « suicide ». Nous cherchons à changer le langage culturel de la collectivité pour commencer à régler la question. Les gens ne sont pas sans savoir que le problème est là, puisqu’ils le constatent régulièrement, mais ils refusent de s’y attaquer. Il faut les sensibiliser en partie par le truchement de la loi ainsi que de campagnes et de stratégies, de même que par l’implantation de soutiens. Les anciens ont aussi un rôle à jouer dans cette sensibilisation. Nous sommes en train d’essayer une stratégie différente au Centre for Suicide Prevention. Nous avons invité les anciens à collaborer. Si vous voulez vous adresser au plus haut échelon de la communauté autochtone, il faut commencer par les anciens; il ne faut pas aller voir le chef et le conseil, car ils suivent les conseils des anciens.

Tout ça est très limité, car le phénomène est plutôt récent, et ce n’est que depuis les années 1980 et 1990 que nous avons entrepris d’étudier le suicide dans les communautés autochtones. Nous commençons à reconnaître que nous avons un problème bien précis au sein de notre collectivité.

Le sénateur Meredith : Je crois que le problème est là. Vous avez beau refuser d’admettre quelque chose d’aussi répandu, le fait est là, on l’a sous les yeux. Pour pouvoir accepter quelque chose et aller de l’avant, il faut commencer par reconnaître qu’il y a un problème. Comment pouvons-nous travailler collectivement pour régler ce problème, conjugué à la marginalisation de ces jeunes, aux conditions déplorables dans lesquelles ils vivent, et au fait qu’ils sont déconnectés? Tels sont les facteurs dont vous avez parlé. Ces jeunes ont le sentiment qu’il n’y a pas d’espoir.

Nous leur parlons de la violence et des armes à feu et nous leur demandons « pourquoi est-ce que vous vous rassemblez? Est-ce parce que vous avez des liens affectifs? » Quand quelqu’un est exclu du groupe, il se dit « Je ne fais plus partie du groupe; je vais mettre fin à ma vie » et cela a des répercussions psychologiques sur tous les autres, et ils disent « je n’ai qu’à mettre fin à mes jours moi aussi ». On constate cet effet domino au sein de la collectivité et c’est tragique. Merci de votre réponse.

Madame Wood, qu’allez-vous faire au sein de votre organisme pour ce qui est d’impliquer les commissions scolaires, aller dans les écoles et en définitive de partager une partie de ce témoignage? J’estime qu’il est essentiel que nous commencions à parler de ces histoires vraies qui sont arrivées aux victimes qui nous contactent — c’est ce que vous faites — et à sensibiliser les intimidateurs également.

Mme Wood : Nous sommes invités dans le système scolaire de quelques provinces. En Ontario, nous avons la chance de pouvoir compter sur un certain soutien financier pour les besoins de diffusion dans les écoles au sujet de l’intimidation et de la cyberintimidation. Un excellent exemple pour nous a été la Semaine de la sensibilisation à l’intimidation, en novembre, où

middle schools and high schools, sharing resources and materials we built online, as well as involving youth themselves in conversation around the issues they are facing. We had a remarkable spike in contacts to our service in the weeks and months following that outreach. What happened was awareness building; that is, the activity of speaking clearly. Giving youth some examples and tools enabled them to reach out further for assistance.

It is interesting because some of our counsellors who speak to youth every day have developed a capacity to do specific kinds of presentations and workshops in the school setting. When young people see a counsellor and see it for real and understand how they will be supported if they reach out, the questions being asked in a setting like that enable them to have a stronger sense of access to supports.

We have developed remarkable resources online for kids and teens around online safety and being cyber safe. We are hoping that teachers will use these tools. We have shared them in French and in English. They are tools that will help young people understand how to make sure that they are kept safe. They will not even know the language for it at the younger ages, but if we show them from the beginning and equip teachers with that language, the challenge is there is always a greater need than people and volunteers to get to the places we need to reach.

Senator Andreychuk: I have a question that is of some interest to me. Do young people understand that what they put online is there forever? We used to put a note under the locker. It would be anonymous, so you could say a lot of vile things there thinking that you would not be traced. A lot of the young people I talk to think, "Well, I deleted it; it is gone," et cetera. You can put down your worst thoughts and you do not have to self censure and worry about your behaviour and the consequences.

Am I right that part of educating them is to know that this will follow them for life as much as it will follow the victim?

Mr. Johnson: When we talk to kids we provide them with the newest technology. They are usually two or three generations ahead of us. Most of them know that there are security features. You can set up your Facebook page to be more secure, but usually they do not do it. They read as we do and click "I accept" at the bottom of the form without reading anything.

nous avons fait énormément de travail de diffusion dans des établissements allant de l'intermédiaire au secondaire. Nous avons mis à disposition les ressources et le matériel que nous avons en ligne et avons fait participer les jeunes aux échanges concernant les problèmes auxquels ils sont confrontés. Dans la foulée de cet effort de diffusion, nous avons constaté une véritable multiplication du nombre d'appels à notre service dans les semaines et les mois qui ont suivi. En définitive, nous avons réussi à faire de la sensibilisation, c'est-à-dire à favoriser des échanges en langage clair. En donnant aux jeunes quelques exemples et outils, nous les avons outillés pour qu'ils puissent éventuellement demander de l'aide plus tard.

C'est intéressant parce que certains de nos intervenants professionnels qui parlent avec les jeunes tous les jours se sont dotés de moyens pour organiser des exposés et ateliers de nature concrète en milieu scolaire. Quand les jeunes voient un intervenant professionnel, qu'ils comprennent la réalité et sont conscients qu'ils auront du soutien s'ils le demandent, les questions qu'on pose dans un milieu comme celui-là leur permettent d'avoir une idée plus précise de l'accès qu'ils ont aux types de soutien offerts.

Nous avons mis au point des ressources remarquables en ligne pour les enfants et adolescents en ce qui a trait à la sécurité en ligne et à la cybersécurité. Nous espérons que le personnel enseignant en fera usage. Nous les avons distribuées en anglais et en français. Ces outils sont conçus pour aider les jeunes à comprendre comment ils doivent s'y prendre pour veiller à se maintenir en sécurité. Ils ne comprendront même pas le vocabulaire utilisé s'ils sont encore très jeunes, mais si nous les familiarisons dès le départ et si nous fournissons au personnel enseignant ce vocabulaire, le défi se posera en terme d'effectif à déployer, car il faudra toujours plus de personnes et de bénévoles pour se rendre dans les endroits qu'il nous faut atteindre.

Le sénateur Andreychuk : J'ai une question qui revêt un certain intérêt pour moi. Est-ce que les jeunes comprennent que ce qu'ils écrivent en ligne reste là à tout jamais? Avant, on se contentait d'écrire une petite note et de la glisser sous le casier de la personne ciblée. La note était anonyme, on pouvait donc dire toutes sortes de choses cruelles en pensant que personne ne pourrait deviner qui en est l'auteur. De nombreux jeunes avec lesquels je parle pensent que le message a disparu pour de bon puisqu'ils l'ont effacé. On peut inscrire les pensées les plus viles sans avoir à s'autocensurer ni à s'inquiéter de son comportement ni des éventuelles conséquences.

Est-ce que j'ai tort de dire qu'une partie de l'éducation en la matière consiste à veiller à ce qu'ils sachent que cela les suivra tout au long de leur vie et qu'il en sera de même pour la victime?

M. Johnson : Quand nous parlons avec les enfants nous leur fournissons les toutes dernières technologies. Ils ont habituellement deux ou trois générations d'avance sur nous. La plupart d'entre eux savent qu'il y a des caractéristiques de sécurité. Ils peuvent configurer leur page Facebook pour plus de sécurité, mais ils ne le font pas habituellement. Ils parcourent les informations comme nous, et cliquent sur « J'accepte » au bas du formulaire sans rien lire.

We provide powerful tools to kids. They have access to those tools. Schools are asking them to use those tools, but we forgot to tell them how to use them in a secure way. I think there is a lot of education and prevention just by working with the kids on how they should use it. We should talk about ethics on the Internet. Can we say anything to anyone? What is private? What is public? Things like that. There is a lot of space for education.

It is not because they know in a better way how to use that technology; that does not mean they know how to use it in a secure way.

Senator Andreychuk: As well as the consequences of using it.

Mr. Johnson: Exactly.

Ms. Wood: When a counsellor speaks to a group and asks questions, some young people do not even know that they have inadvertently cyberbullied or created a record that will last forever. An example is a counsellor asking, "Has anyone in this room of grade 7 students ever posted a picture on a Facebook page or posted a picture they know someone else would not want posted of them? That is, you have posted a picture of one of your friends or someone that you know and they would prefer that it not be there." A number of hands go up and then the counsellor or teacher will say, "That is the beginning of cyberbullying. This is what you do to prevent it." It is there in perpetuity, forever. If you go to apply for a job five to 10 years from now, someone can search your name and find things that you do not want found. It is only when we get practical with them that the issues get described.

Senator Andreychuk: On suicide issues in the Aboriginal community, which is not a new issue, I am pleased to hear that you seem to be optimistic, Ms. McLeod. Is it an issue, then, of modern technologies or is it a community dynamics that you are concentrating on?

Ms. McLeod: In terms of working with the mental wellness within the community, we are looking at it within a cultural context. That is our focus and that is why we are working with the elders and getting the youth involved as much as possible. The realities within the Aboriginal community are that we can have all the parenting and policing programs that we want, all the supports out there, but frequently, even for our front-line workers who are going into the homes and for the teachers in the schools, they are dealing with kids who are in crisis. We have to deal with their immediate needs: Are they getting fed, is their family violence happening at home, do they have a place to sleep, to where are they going home, the abuse that happens, those types of

Nous fournissons des outils puissants aux enfants. Ils ont accès à ces outils. Les écoles leur demandent d'utiliser ces outils, mais nous avons oublié de leur dire comment s'en servir de manière sûre. Je crois que l'on peut faire beaucoup d'éducation et de prévention en travaillant simplement avec les enfants sur le mode d'emploi des outils. Nous devrions parler de l'éthique sur Internet. Pouvons-nous dire n'importe quoi à n'importe qui? Qu'est-ce qui est privé? Qu'est-ce qui est public? Des choses de la sorte. Il y a beaucoup d'espace pour l'éducation.

Ce n'est pas parce qu'ils sont plus chevronnés que nous sur la manière d'utiliser la technologie, qu'ils savent nécessairement s'en servir de manière sûre.

Le sénateur Andreychuk : Pas plus que les conséquences de son utilisation.

M. Johnson : Tout à fait.

Mme Wood : Lorsqu'un intervenant professionnel parle à un groupe et pose des questions, certains jeunes ne savent même pas qu'ils ont inopinément fait de la cyberintimidation ou créé un fichier éternel. Par exemple, si l'intervenant demande : « Est-ce que l'un de vous, dans cette classe de septième, a déjà affiché sur Facebook la photo de quelqu'un qui n'aurait pas donné son accord pour ça? Autrement dit, avez-vous affiché la photo d'un de vos amis ou de quelqu'un que vous connaissez, tandis que cette personne aurait préféré que vous ne le fassiez pas? » Plusieurs élèves lèvent la main et l'intervenant ou l'enseignant dit : « C'est ainsi que débute la cyberintimidation. Voilà ce qu'il faut faire pour la prévenir. » Le message ou la photo sera là à perpétuité, à tout jamais. Si vous postulez un emploi dans cinq ou 10 ans, quelqu'un pourrait faire une recherche sur votre nom et trouver des choses que vous ne voudriez pas qu'on trouve. C'est uniquement en décrivant des aspects pratiques que nous pouvons communiquer aux jeunes l'importance de ces enjeux.

Le sénateur Andreychuk : Sur les questions de suicide dans les collectivités autochtones, qui n'est pas un enjeu nouveau, je suis heureuse de savoir que vous semblez optimiste, madame McLeod. Sur quels enjeux insistez-vous, sur les technologies modernes ou sur la dynamique communautaire?

Mme McLeod : Nous nous intéressons au bien-être mental au sein de la collectivité sous l'angle du contexte culturel. C'est notre point de mire et c'est pourquoi nous travaillons avec les anciens et faisons participer les jeunes autant que possible. La réalité au sein de la collectivité autochtone, c'est que nous pouvons avoir tous les programmes de participation des parents, de surveillance et de police que vous voulez, tous les soutiens qui existent, mais il arrive souvent, même pour nos travailleurs de première ligne qui vont chez les gens ainsi que pour les enseignants dans les écoles, que ces gens-là aient affaire à des enfants en situation de crise. Nous devons nous occuper de leurs besoins les plus essentiels : Est-ce qu'ils mangent à leur faim? Y a-t-il de la violence familiale au

things. Those are the immediate needs. We can have all the programs that we want, but we need to resolve those things. That is a large context that we are talking about.

The Chair: Ms. McLeod, unfortunately, I did not let you finish on the recommendations that you were going to elaborate on. We all have your recommendations in front of us. It would be useful if you could give us the number of the seven you wanted to highlight. If you do not have that handy now, you can provide that to us later.

Ms. McLeod: Quickly, the number one recommendation we would like to say —

The Chair: Just give us the number. Why not send them to us later.

Ms. McLeod: First, we need a clear legal definition of what cyberbullying is.

The Chair: Just give us the number.

Mr. Olson: It is number one.

The Chair: You do not need to rush. You can provide that to us later and we will share it with the committee members.

I want to take this opportunity to thank all of you. You work with young people who are distressed and you deal with tough issues on a daily basis. We admire your work and thank you for it, and we thank you for giving us your time today.

I would now like to welcome our final panel for this evening. We are joined today by Mr. Justin Patchin, Co-director of the Cyberbullying Research Centre at the University of Wisconsin-Eau Claire. He will be joining us by video conference.

We also have Professor Michel Boivin, Canada's Research Chair in Child Development from Université Laval, and Professor Jennifer Shapka, from the University of British Columbia in my province. Welcome as well.

We will start with Mr. Patchin.

Justin W. Patchin, Co-director, Cyberbullying Research Centre, University of Wisconsin-Eau Claire: Good evening, ladies and gentlemen. I am happy to be with you today to talk a little bit about my research and my life's work over the last decade. I have to say I am not accustomed to writing my comments down ahead of time and reading them like this, but I thought it important in order to give as much information in as short a period of time as I can to set the stage for our discussion. I am used to presenting a six-hour workshop for educators on the topic of cyberbullying and I do not think anyone here wants me to talk for that long.

foyer? Ont-ils un endroit où dormir? Un endroit qu'ils peuvent appeler maison? Subissent-ils de mauvais traitements? Tout cela ce sont des besoins primordiaux. Nous avons beau avoir tous les programmes que vous voudrez, il faut résoudre ces choses-là. Nous parlons donc là d'un contexte extrêmement vaste.

La présidente : Madame McLeod, malheureusement je ne vous ai pas laissé finir quand vous vouliez mettre en relief certaines de vos recommandations. Nous avons toutes vos recommandations devant nous. Ce serait utile que vous nous citiez la recommandation, parmi les sept, que vous tenez à mettre en relief. Si vous n'avez pas ce document sous la main maintenant, vous pouvez nous le donner plus tard.

Mme McLeod : Rapidement, la recommandation numéro un que nous aimerions formuler...

La présidente : Mentionnez simplement le numéro de la recommandation. Pourquoi ne pas nous envoyer tout ça plus tard?

Mme McLeod : Premièrement, il convient de définir clairement la cyberintimidation dans une loi.

La présidente : Contentez-vous de nous donner le numéro.

M. Olson : C'est la numéro un.

La présidente : Inutile de vous presser. Vous pouvez nous donner tout cela plus tard et nous le ferons parvenir aux membres du comité.

J'aimerais en profiter pour vous remercier toutes et tous. Vous travaillez au contact de jeunes qui sont dans la détresse et vous vous occupez quotidiennement de questions très difficiles. Nous admirons votre travail et nous vous en remercions. Nous vous savons gré également de nous avoir consacré une grande partie de votre temps aujourd'hui.

J'aimerais à présent accueillir notre dernier groupe de témoins pour ce soir. Soit Justin Patchin, codirecteur, Centre de recherche sur la cyberintimidation à l'University of Wisconsin-Eau Claire, qui se joindra à nous par vidéoconférence.

Nous avons également Michel Boivin, professeur et chaire de Recherche du Canada en développement de l'enfant, École de psychologie de l'Université Laval et enfin Mme Jennifer Shapka, de l'Université de la Colombie-Britannique, de ma province. Bienvenue également.

Nous commencerons par M. Patchin.

Justin W. Patchin, codirecteur, Centre de recherche sur la cyberintimidation, University of Wisconsin-Eau Claire : Bonsoir mesdames et messieurs. Je suis heureux de me retrouver ici aujourd'hui pour vous parler un peu de mes recherches et du travail auquel je consacre ma vie entière depuis 10 ans. Je dois dire que je ne suis pas habitué à inscrire mes commentaires à l'avance et à les lire de la sorte, mais j'ai estimé qu'il serait important afin de vous donner autant d'informations que possible dans le bref intervalle qui m'est accordé pour vous adresser la parole. J'ai l'habitude de présenter un atelier d'une durée de six heures à l'intention des éducateurs sur la question de la cyberintimidation, mais j'ai du mal à croire que quelqu'un ici voudrait me voir parler aussi longtemps.

In addition, I will make these remarks with literature citations and charts and everything available for your review following our discussion.

My name is Justin Patchin. I teach courses in criminal justice at the University of Wisconsin-Eau Claire. I just finished my eighth year on campus. Prior to arriving in Eau Claire I spent five years at Michigan State University, completing my graduate work, teaching classes and conducting research.

In my first days at Michigan State I met up with Sameer Hinduja, who came to Michigan State to study computer crime. We shared a very small office and one day just started talking about our respective interests, mine in juvenile delinquency, school violence and bullying, his in computer crime, identity theft and other emerging forms of high-tech crime.

We started thinking about the ways that youth were using technology to cause harm to one another. We had heard of the term “cyberbullying” but did not know what it involved. This is around 2001, and no one else was studying the problem back then, so we started to.

Since then, we have conducted seven formal surveys with over 12,000 students in 80 schools from around the United States, surveyed parents, educators and law enforcement officers on their perspectives of this problem.

The Chair: Mr. Patchin, we have a challenge. We are a bilingual country, and we can show your PowerPoint only if it is in both languages. I would respectfully suggest we would rather just hear from you. You can make the PowerPoint available in English, and we will make sure our members get it. We would not be able to share it at all, so if I may ask you just to speak.

Mr. Patchin: Sure, no problem, I can definitely do that. I will make it available after the fact. Everything on the PowerPoint is just graphs and charts. You can get the information via my comments and remarks, and we can definitely have a conversation about that.

Basically, we have studied this problem for the last 10 years. We have asked questions about traditional bullying that happens at school, but there are many other competent researchers that have tackled that problem, so I will focus my comments, especially given the focus of this discussion, on cyberbullying.

We define cyberbullying as wilful and repeated harm inflicted through the use of computers, cellphones or other electronic devices. Admittedly, this is an imperfect definition, so when we survey students and others about this problem, we define cyberbullying as when someone repeatedly harasses, mistreats or makes fun of another person online or while using cellphones

Par ailleurs, je ferai mes remarques à l'aide de citations et de tableaux et de matériel que vous pourrez consulter au terme du débat.

Je m'appelle Justin Patchin. J'enseigne des cours en justice pénale à l'Université Wisconsin-Eau Claire. Je viens d'achever ma huitième année dans ce poste. Avant d'arriver à Eau Claire, j'ai passé cinq ans à la Michigan State University, où j'ai achevé mes études supérieures et où j'ai enseigné et effectué des recherches.

Dès mon arrivée à la Michigan State University, j'ai rencontré Sameer Hinduja, qui était là pour étudier la criminalité informatique. Nous partagions un bureau extrêmement petit et un jour nous avons simplement commencé à parler de nos intérêts respectifs, les miens dans le domaine de la délinquance juvénile, la violence dans les écoles et l'intimidation, les siens dans la criminalité informatique, l'usurpation d'identité et d'autres formes émergentes de criminalité liées à la haute technologie.

Nous avons commencé à réfléchir aux manières dont les jeunes utilisaient la technologie pour se faire mal les uns aux autres. Nous avons entendu le terme « cyberintimidation » mais nous ne savions pas ce que cela comportait. Cela se passait autour de 2001, et personne d'autre n'étudiait ce problème à l'époque, nous avons donc pris les devants.

Nous avons mené depuis sept sondages officiels auprès de plus de 12 000 élèves dans 80 écoles des quatre coins des États-Unis, nous avons interviewé des parents, des éducateurs et des policiers pour obtenir leurs divers points de vue sur le problème.

La présidente : Monsieur Patchin, nous avons une difficulté. Nous sommes un pays bilingue, et nous ne pouvons projeter votre exposé en PowerPoint que s'il est dans les deux langues. Si vous permettez, je vous suggère de vous en tenir à une présentation orale. Vous pouvez nous fournir votre exposé en PowerPoint en anglais, et nous veillerons à le faire parvenir à nos membres. Nous ne pouvons pas du tout profiter du visuel et je vous demanderais de vous limiter à des commentaires verbaux.

M. Patchin : Bien sûr, pas de problème, je le ferai volontiers. Je mettrai l'exposé à votre disposition après mon intervention. La partie visuelle contient uniquement des graphiques et des tableaux. Vous pouvez prendre note de ces données en écoutant mes commentaires et mes remarques et nous pourrons bien sûr discuter de tout cela.

On peut dire que nous étudions ce problème depuis 10 ans. Nous avons posé des questions sur l'intimidation classique qui a lieu dans les écoles, mais il y a beaucoup d'autres chercheurs compétents qui ont également abordé ce problème, alors, et à la lumière du thème de cette discussion, je me limiterai à vous parler de cyberintimidation.

La cyberintimidation implique le recours à des ordinateurs, à des téléphones cellulaires ou à d'autres dispositifs électroniques dans l'intention de faire du mal à d'autres de manière délibérée et répétée. Comme c'est sans doute une définition imparfaite, quand nous effectuons des sondages auprès des élèves et d'autres personnes sur ce problème, nous parlons de cyberintimidation

or other electronic devices. We then ask them about one of nine different specific behaviours they might have experienced — text, video, audio, harassment — over the course of their lifetime, over the previous 30 days. We also spend a great deal of time trying to keep up with the research others are doing, both in the United States and abroad.

What do we know about cyberbullying? The estimates of the number of teens who have experienced cyberbullying are all over the map. I can point you to a paper published in a peer-reviewed, academic journal that says 72 per cent of teens have been cyberbullied, while another published paper will say that the number is closer to 5 per cent.

The numbers are similarly varied when it comes to the number of students who have cyberbullied others. How many teens have been cyberbullied? Last summer, we reviewed all the published papers on cyberbullying to try to get a handle on that question. These results were published in our book, *Cyberbullying Prevention Response: Expert Perspectives*, which includes contributions from a number of researchers.

As of the summer of 2011, there had been at least 42 articles on this topic published in peer-reviewed journals across a wide variety of academic disciplines. Among 35 papers that included victimization rates, figures range from 5.5 per cent to 72 per cent, with the average being 24 per cent. Most of the studies estimate 6 to 30 per cent of teens have experienced some form of cyberbullying, and these findings are consistent with our own research over the last 10 years. In our research, over the course of seven studies and about 12,000 students, an average of 27 per cent of the students we surveyed over the last 10 years have experienced cyberbullying. Most recently, our data from about 4,500 middle and high school students from last school year revealed about 21 per cent of students had been cyberbullied, so about one in five teens has experienced cyberbullying. The number that has admitted to cyberbullying others is lower but comparable.

In the 27 papers published in peer-reviewed journals that included cyberbullying behaviours, offending behaviours, 3 to 44 per cent of teens reported cyberbullying others, an average of 18 per cent. That is consistent with our research as well. Across all of the work we have done in the last 10 years, it is an average of about 17 per cent of students who have said they have been cyberbullied.

A couple of broad generalizations can be made about cyberbullying, based on our research and that of others. For example, adolescent girls are just as likely as boys, if not more than likely, to experience cyberbullying. Cyberbullying is related to low self-esteem, suicidal ideation, anger, frustration and a

chaque fois que quelqu'un utilise des téléphones cellulaires et d'autres dispositifs électroniques pour harceler, maltraiter quelqu'un d'autre ou s'en moquer en ligne de manière répétée. Nous leur posons ensuite des questions sur neuf types de comportements différents auxquels ils ont pu faire face — texte, vidéo, audio, harcèlement — au cours de leur vie, et dans les 30 derniers jours. Nous consacrons également beaucoup de temps pour rester au fait de ce que font les autres chercheurs, aux États-Unis et à l'étranger.

Que savons-nous de la cyberintimidation? Les chiffres estimatifs du nombre d'adolescents qui ont subi ce phénomène ne font que se multiplier. Je peux citer une étude parue dans une revue universitaire à comité de lecture qui affirme que 72 p. 100 des adolescents ont été victimes de cyberintimidation, alors qu'une autre publication affirme que ce chiffre se situerait plutôt près de 5 p. 100.

Les chiffres sont tout aussi disparates à l'heure de déterminer le nombre d'élèves auteurs d'intimidation. Combien d'adolescents ont été victimes de cyberintimidation? L'été dernier nous avons passé en revue toutes les études publiées en la matière pour tenter de cerner la question. Ces résultats ont été publiés dans notre ouvrage, *Cyberbullying Prevention Response : Expert Perspectives*, qui comprend des contributions de plusieurs chercheurs.

À l'été 2011, on comptait au moins 42 articles publiés dans des revues scientifiques avec comité de lecture et portant sur tout un éventail de disciplines universitaires. Dans 35 études qui comprenaient les taux de victimisation, les chiffres variaient de 5,5 à 72 p. 100, la moyenne se situant à 24 p. 100. La plupart des études estiment que 6 à 30 p. 100 des adolescents ont connu une forme de cyberintimidation, et, pour les 10 dernières années, ces constatations rejoignent les nôtres. Dans le cadre de nos recherches qui se sont échelonnées sur sept études différentes et auprès de 12 000 élèves, en moyenne, 27 p. 100 des élèves que nous avons consultés ces 10 dernières années ont fait l'objet de cyberintimidation. Plus récemment, nos données portant sur quelque 4 500 élèves de cycles moyen et secondaire de la dernière année scolaire ont révélé qu'environ 21 p. 100 des élèves avaient été victimes de cyberintimidation, soit un adolescent sur cinq. Le nombre d'élèves qui avouent avoir fait de la cyberintimidation est inférieur, mais comparable.

Les 27 études publiées dans des revues avec comité de lecture, études qui portaient sur des comportements de cyberintimidation, sur des comportements blessants, indiquent que de 3 à 44 p. 100 des adolescents ont signalé avoir pratiqué la cyberintimidation, soit une moyenne de 18 p. 100. Cela rejoint également nos propres constatations. Tout au long des travaux que nous avons effectués depuis les 10 dernières années, les élèves qui affirment avoir été victimes de cyberintimidation constituent une moyenne de 17 p. 100 environ.

Nous pouvons faire quelques grandes généralisations à propos de la cyberintimidation en nous fondant sur nos propres recherches et celles des autres. Par exemple, parmi les adolescents, les filles sont tout aussi susceptibles que les garçons, sinon plus, d'être victimes de cyberintimidation. Ce phénomène est lié à un manque d'estime de

variety of other emotional and psychological problems. Cyberbullying is related to issues in the real world, including school problems, anti-social behaviours, substance use and delinquency.

Traditional bullying is still more common than cyberbullying, at least here in the United States, and traditional bullying and cyberbullying are closely related; that is, those who are bullied at school are often bullied online, and those who bully at school are often doing the bullying online.

Much more research is necessary. We do not have any good longitudinal data on cyberbullying. We also do not have any good evaluations of programs that target online safety or cyberbullying.

I want to wrap up my initial comments by talking about the importance of school climate. The benefits of a positive climate at school have been identified through much research over the last 30 years that it contributes to more consistent attendance, higher student achievement and other desirable student outcomes. Though limited, the research done on school climate and traditional bullying also underscores its importance in preventing peer conflict. Existing research has consistently identified an inverse relationship between climate and bullying. The more positive climate at school, the less bullying that happens at school. Our research over the last year has also demonstrated that the better the climate at school, the fewer problems with cyberbullying and other online behaviours we see in the schools as well, both victimization and offending.

We also found that teachers who talk about these issues with their students are making a difference. Even though almost half of students said their teacher never talked to them about being safe on the computer, and about 70 per cent of students said their teachers never talked to them about using cellphones responsibly, when these conversations happen, they seem to have a positive impact. Students who told us a teacher had talked about them to about being safe on the computer were significantly less likely to report that they had cyberbullied others in the previous 30 days.

Finally, students from schools with a better climate were more likely to report that they felt as though their school was more likely to respond to incidents of cyberbullying when it was reported to a teacher or other educator at school. In short, educators who do establish a nurturing, caring classroom and school climate will make great strides in preventing a host of problematic behaviours at school and online.

soi, à des idées suicidaires, à la colère, à la frustration et à une série d'autres problèmes d'ordre affectif et psychologique. La cyberintimidation se rapporte à des questions qui se passent dans le monde réel, dont des problèmes scolaires, des comportements antisociaux, des dépendances et la délinquance.

L'intimidation classique demeure plus répandue que la cyberintimidation, du moins ici aux États-Unis, mais les deux sont pour ainsi dire indissociables, puisque ceux qui font objet d'intimidation à l'école sont tout aussi vulnérables en ligne et les auteurs d'intimidation à l'école auront tendance à le faire en ligne également.

Il faut effectuer beaucoup plus de recherches. Nous n'avons pas de bonnes données longitudinales sur la cyberintimidation. Nous n'avons pas non plus de bonnes évaluations des programmes portant sur la sécurité en ligne ou la cyberintimidation.

J'aimerais récapituler mes commentaires initiaux en parlant de l'importance du climat scolaire. De nombreuses recherches effectuées au cours des 30 dernières années montrent qu'un climat positif à l'école contribue, entre autres résultats souhaitables, à améliorer l'assiduité et le rendement des élèves. Quoique limitées, les recherches effectuées sur le climat scolaire et l'intimidation classique soulignent également son importance à l'heure de prévenir les conflits entre les pairs. La documentation existante a invariablement cerné une relation proportionnellement inverse entre le climat et l'intimidation. Plus le climat est positif à l'école, moins il y a d'intimidation qui se passe à l'école. Nos recherches depuis l'an dernier ont également démontré que, plus le climat à l'école est positif, moins la cyberintimidation et d'autres comportements en ligne posent problème. C'est ce que nous constatons dans les écoles également, qu'il s'agisse des victimes ou des auteurs.

Nous avons également constaté que les enseignants qui parlent de ces questions avec leurs élèves sont en train de faire une différence. Bien que pratiquement la moitié des élèves aient affirmé que leurs professeurs ne leur ont jamais parlé de l'importance de la sécurité à l'ordinateur, et que quelque 70 p. 100 des élèves aient affirmé que leurs professeurs ne leur ont jamais parlé de la nécessité d'utiliser les téléphones cellulaires de manière responsable, lorsque ces conversations surgissent, elles semblent avoir un effet positif. D'après ce qu'ils nous ont dit, les élèves à qui un professeur avait parlé de la nécessité d'être prudent à l'ordinateur sont sensiblement moins susceptibles de déclarer qu'ils ont commis des actes de cyberintimidation dans les 30 derniers jours.

Enfin, les élèves évoluant dans un meilleur climat scolaire sont plus enclins à dire que leur école est plus susceptible d'intervenir face aux incidents de cyberintimidation signalés à un enseignant ou autre éducateur à l'école. Bref, les éducateurs qui réussissent à établir une classe et un climat scolaire motivant et attentif feront de grands pas en avant pour prévenir toute une série de comportements problématiques à l'école et en ligne.

In conclusion, I would like to advocate for three specific areas of focus as you move forward with your work. First, more research is necessary. We need to know more about all forms of bullying, especially what works in the area of prevention and response.

Second, we need legislation that is prescriptive, thoughtful, evidence-based and supported with adequate resources. If legislators are serious about doing something to stop bullying, they must move beyond the rhetoric and provide appropriate resources for parents, schools and other law enforcement to tackle the problem.

Third, focussing on improving the climate at school can have a significant impact on a host of problematic behaviours. If students believe they are cared about at school and value those relationships, they will, in turn, refrain from engaging in behaviours that will risk damaging those relationships. Bullying and cyberbullying are not just school problems but societal concerns. Everyone has a role and responsibility to do something, and it can start with us today.

I look forward to being part of this discussion.

The Chair: Thank you very much.

We will now go on to Professor Shapka.

Jennifer Shapka, Associate Professor, Department of Educational and Counselling Psychology, and Special Education, University of British Columbia: Thank you for inviting me to talk about my research here today. I am a developmental psychologist and my work looks at the implication on developmental health for adolescents growing up in a digital age. As part of this, I have explored several online risk behaviours that adolescents are engaged in or exposed to, with cyberbullying being a fairly recent but increasingly major component of this work.

My research on cyberbullying has explored how it differs from traditional forms of bullying, as well as how it is influenced by the nature of parent/child relationships. I will briefly discuss this work and then offer some recommendations for how I think we can reduce cyberbullying in Canada.

It is my contention that due to the structural and functional nature of information and communication technologies, there are aspects of online aggression that are not accounted for, or are distinct from current definitions of bullying.

Bullying has traditionally been defined as an aggressive act that is intended to harm, that occurs repeatedly and is within the context of a power differential.

Regarding the intent to harm, our research has shown that adolescents report that most of what youth post online about others is “just joking or kidding around” and that very little of it

En guise de conclusion, je voudrais mentionner trois domaines concrets à viser dans vos travaux futurs. Premièrement, il faut davantage de recherches. Nous devons être mieux renseignés sur toutes les formes d'intimidation, savoir ce qui fonctionne dans le domaine de la prévention et de l'intervention.

Deuxièmement, il faut une loi qui soit prescriptive, réfléchie, axée sur la preuve et soutenue par des ressources adéquates. Si le législateur entend sérieusement faire quelque chose pour mettre fin à l'intimidation, il doit aller au-delà de la rhétorique pour fournir des ressources appropriées aux parents, aux écoles et aux policiers.

Troisièmement, le fait d'insister sur l'amélioration du climat scolaire peut avoir une incidence importante sur tout un éventail de comportements problématiques. Si les élèves ont le sentiment qu'on s'occupe d'eux à l'école et s'ils apprécient ce genre de relations, ils s'abstiendront à leur tour d'adopter des comportements qui risquent de détériorer ces relations. L'intimidation et la cyberintimidation ne sont pas uniquement des problèmes scolaires, mais aussi des sujets de préoccupation sociétaux. Tout le monde a un rôle et une responsabilité et cela peut commencer avec nous aujourd'hui.

Je serais heureux de participer au débat.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous passerons maintenant à Mme Shapka.

Jennifer Shapka, professeure agrégée, Département de psychologie de l'éducation et de l'orientation et éducation spécialisée, Université de la Colombie-Britannique : Je vous remercie de m'avoir invitée à parler de mes recherches ici aujourd'hui. Je suis psychologue du développement et je m'intéresse aux répercussions sur la santé des adolescents qui grandissent à l'ère numérique. Dans le cadre de mes travaux, j'ai exploré plusieurs comportements à risque que les adolescents affichent en ligne ou auxquels ils sont exposés, et même si la cyberintimidation est un phénomène assez récent, c'est une composante de plus en plus importante de ce travail.

Mes recherches sur la cyberintimidation ont exploré la façon dont elle diffère des formes classiques d'intimidation, ainsi que la façon dont elle est touchée par la nature des relations entre les parents et l'enfant. Je parlerai brièvement de ce travail pour ensuite formuler quelques recommandations sur la manière dont nous pourrions réduire la cyberintimidation au Canada.

Je prétends personnellement qu'en raison de la nature structurelle et fonctionnelle des technologies de l'information et des communications, il est des aspects de l'agression en ligne dont on ne tient pas compte ou qui diffèrent des définitions actuelles de l'intimidation.

L'intimidation a toujours été définie comme un acte agressif qui vise à faire du mal de manière répétée, et qui se produit dans le cadre d'un déséquilibre de pouvoirs.

En ce qui a trait à l'intention de nuire, nos recherches ont démontré que, pour les adolescents qui affichent des choses en ligne à propos d'autres personnes, il est « simplement question de

is actually intended to harm. Of course, we know that the impact on the victim is often devastating, and, in fact, some work suggests that being cyberbullied can be emotionally more damaging than being traditionally bullied.

With regard to repetition online, we have found that it is the virtual bystanders who are often responsible for the repeated humiliation felt by victims. For example, some of the most highlighted cases of cyberbullying in the media were based on a single event, and yet the victim still experienced the event over and over again by having it circulated and re-posted by others.

Finally, regarding power, for traditional forms of bullying, the power resides with the physically stronger or more competent individual. In a virtual environment, this same power differential does not necessarily exist and our research bears this out. Some have argued that those with the technological skills hold the power online. However, as user interfaces become easier to use, the Internet has become more of an even playing field. This makes online aggression and retaliation easier. Our data suggests that this has contributed to an increasing number of individuals reporting that they have acted in the capacities of both victim and bully. This is concerning because so-called bully victims fair less well on psychosocial outcomes and report the highest levels of problem behaviours.

By highlighting the differences between traditional and online forms of bullying, I am neither trying to downplay the aggression that is occurring online nor to suggest that none of it reflects our traditional definitions. However, there are many aggressive and hostile acts that youth are engaging in online that they themselves may not even recognize as aggressive, and my concern is that existing intervention and prevention programs may not be effective for targeting and reducing these behaviours.

One aspect I have looked at for reducing cyberbullying is the role of parents. The main message that parents get from the media is that in order to keep their teenager safe online, they must control, monitor or otherwise micromanage their teen's online behaviours. Unfortunately, these behaviours are not effective and may actually undermine healthy adolescent development, where adolescents need to develop autonomy from their parents, become responsible for their own actions and make decisions for themselves. Indeed, work that we have done has shown that the more parents try to control their children's online activities, the more likely their children are to report engaging in risk behaviours such as cyberbullying. In contrast, if parents have an open and honest relationship with their children such that their children feel comfortable disclosing the things that are happening to them online, reports of online bullying are significantly

plaisanter » et très rarement de causer du tort à la personne. Bien entendu, nous savons que les répercussions sont souvent dévastatrices pour la victime et, en fait, certaines études avancent que la cyberintimidation est peut-être plus nocive sur le plan affectif que le fait d'être victime d'intimidation au sens conventionnel du terme.

Quant à la répétition en ligne, nous avons constaté que ce sont les spectateurs virtuels qui sont souvent responsables du sentiment d'humiliation répétée ressentie par les victimes. Par exemple, certains des cas de cyberintimidation les plus médiatisés portaient sur un événement unique, et pourtant la victime continuait à revivre l'événement à maintes reprises parce que la contribution initiale continuait de circuler et d'être affichée par d'autres.

Enfin, le pouvoir. Dans les formes d'intimidation classiques, le pouvoir appartient à la personne la plus forte physiquement ou à celui qui possède le plus de compétences. Dans un environnement virtuel, ce même déséquilibre de pouvoirs ne doit pas nécessairement exister et nos recherches le confirment. D'aucuns ont prétendu que ceux qui ont des compétences technologiques sont ceux qui détiennent le pouvoir en ligne. Néanmoins, comme les interfaces sont de plus en plus conviviales, Internet est devenu un terrain de plus en plus égal. Cela rend l'agression et les représailles en ligne d'autant plus faciles. Nos données suggèrent que cela a contribué à augmenter le nombre de personnes qui signalent avoir été victimes, mais aussi auteurs. Ce constat est préoccupant, car les soi-disant victimes s'en tirent beaucoup moins bien au chapitre des résultats psychosociaux et qu'elles font état de troubles du comportement beaucoup plus complexes.

En soulignant les différences entre les formes d'intimidation classiques et en ligne, je n'essaie pas de minimiser l'importance des agressions se produisant en ligne, pas plus que je ne veux suggérer que rien de tout cela ne reflète nos définitions conventionnelles. Cela dit, les jeunes sont en train de se livrer à de nombreux actes agressifs et hostiles en ligne dont la portée leur échappe, et ce qui m'inquiète, c'est que les programmes d'intervention et de prévention existants risquent de se révéler inefficaces pour ce qui est de cibler et de réduire ce genre de comportements.

Un aspect sur lequel je me suis penchée pour réduire la cyberintimidation, c'est le rôle des parents. Les parents reçoivent un grand message des médias : pour maintenir leurs adolescents en sécurité dans ces échanges en ligne, ils doivent contrôler, surveiller ou gérer les moindres détails des comportements de leurs adolescents en ligne. Malheureusement, ces gestes ne sont pas efficaces et pourraient en fait porter tort au développement de l'adolescent en bonne santé, car les adolescents ont besoin d'atteindre l'autonomie par rapport à leurs parents, de devenir responsables de leurs propres actes et de prendre des décisions d'eux-mêmes. Certes, le travail que nous avons fait a révélé que plus les parents essaient de contrôler les activités en ligne de leurs enfants, plus il y a de chances que leurs enfants admettent avoir participé à des comportements à risque, comme la cyberintimidation. En revanche, si les parents ont une relation

reduced. This pattern of findings is in direct contrast to the fear-based messages that parents are currently getting from popular media.

As for recommendations, I am sure I echo others in suggesting that we need a national public awareness campaign, as well as education and prevention programs that specifically target cyberbullying.

However, as our work has shown, if these programs are implemented from the top down and if they are control-oriented or punitive in nature, they will not be effective. Parents and educators are not digital natives and, therefore, do not have the same persuasive power as digital insiders. Having novices teach the experts is not likely to be an effective way of creating meaningful learning experiences that lead to positive behavioural change. Instead, I think we need to harness the power of the youth voice and create programs that are youth initiated and youth led. By engaging youth at genuine and not token levels, they will become active agents of change instead of passive victims who we are trying to protect.

For these recommendations to be effective, I also think that they need to be ecologically valid and relevant to youth. This means that they need to be embedded in the technological tools that we are trying to educate youth about. I think social media will have an important role to play in this.

The role of parents and educators in all of this will be very important as well. Specifically, we need to support and educate parents and teachers about how to create home and school environments that embed the fundamental principles of human rights and social justice as daily practice. As part of this, parents and teachers need to help to build youths' capacity for leadership so that they can be the ones to ensure that online socializing is inclusive and reflects the hallmarks of social responsibility.

[*Translation*]

Michel Boivin, Professor and Canada Research Chair in Child Development, School of Psychology, Université Laval: I am very honoured to be here today. I am the head of a research program on child development at Université Laval. I define myself as a development psychologist with education background in social psychology. Therefore, I can work in either field, depending on the circumstances.

ouverte et honnête avec leurs enfants de sorte que ceux-ci se sentent à l'aise et divulguent toutes les choses qu'ils reçoivent en ligne, ils seront beaucoup moins nombreux à signaler des cas de cyberintimidation. Ce schéma révélé par nos constatations vient contredire les messages de crainte que les parents sont en train de recevoir des médias de masse.

Quant à nos recommandations, je suis persuadée que je fais écho à ce que d'autres affirment quand je suggère qu'il nous faut une campagne nationale de sensibilisation du public, ainsi que des programmes d'éducation et de prévention ciblant concrètement la cyberintimidation.

Néanmoins, comme l'ont démontré nos travaux, si ces programmes sont appliqués du haut vers le bas et s'ils ont un caractère punitif ou s'ils visent à contrôler les comportements, ils ne seront pas utiles. Les parents et éducateurs ne sont pas des champions du numérique et ils ne peuvent donc pas avoir le même pouvoir de persuasion que ceux qui s'y connaissent. Faire en sorte que des néophytes enseignent aux experts n'est sans doute pas un moyen efficace de créer des expériences d'apprentissage motivantes pouvant aboutir à un changement de comportement positif. Je crois plutôt que nous devons canaliser le pouvoir de la voix des jeunes et créer des programmes lancés et dirigés par les jeunes. En impliquant les jeunes à des niveaux qui comptent et non pas de manière simplement symbolique, ils participeront de manière active au changement au lieu d'être des victimes que nous cherchons à protéger.

Pour que ces recommandations soient efficaces, je crois également qu'elles doivent être à la fois valables sur le plan écologique et pertinentes pour les jeunes. Cela veut dire qu'elles doivent être incorporées aux outils technologiques à propos desquels nous essayons d'éduquer les jeunes. J'estime que les médias sociaux auront un rôle important à jouer à ce niveau.

Le rôle des parents et des éducateurs sera très important également. Concrètement, nous devons appuyer et éduquer les parents et les enseignants sur la manière de créer des environnements à la maison et à l'école qui intègrent les principes fondamentaux des droits de la personne et de la justice sociale comme une pratique quotidienne. Comme partie intégrante de cela, les parents et les enseignants doivent pouvoir aider les jeunes à renforcer leur capacité de leadership afin que ce soit eux qui veillent à ce que la socialisation en ligne soit inclusive et reflète les principes de responsabilité sociale.

[*Français*]

Michel Boivin, professeur et chaire de Recherche du Canada en développement de l'enfant, École de psychologie, Université Laval : Je suis très honoré d'être ici aujourd'hui. Je suis à l'Université Laval et je dirige une programmation de recherche sur le développement de l'enfant. Je me définis comme un psychologue de développement avec un background de formation en psychologie sociale. Donc, je peux porter les deux chapeaux selon l'occasion.

I am the head of a research program on child development that is basically tied to major longitudinal studies, two of which began in childhood. Those studies are ongoing. So far, about 12 repeat evaluations have been conducted. Those longitudinal studies are carried out on various phenomena, including bullying, in which I have a special interest.

I have no expertise on cyberbullying. I have done extensive work in bullying — its impact and risk factors — but cyberbullying is a relatively new issue. It is a new phenomenon we are now trying to include in our longitudinal studies. We are currently gathering data on that issue, although our methods may not yet be very sophisticated. However, those projects are ongoing, so we will eventually be able to learn even from this meeting and add things.

What have we learned over the last 25 years on the issue of bullying and victimization? Some longitudinal studies have been carried out that have provided us with a considerable amount of information. Our work — and the work done by a number of colleagues from all over — has helped us confirm that about 10 per cent to 15 per cent of children are victimized chronically and repeatedly over time. Longitudinal studies are basically studies where children are monitored over a number of years. That approach enables us to document specific incidents when they happen. However, it also enables us to determine how much children can be exposed to negative experiences in their relationships with their peers, chronically speaking.

We have also been able to confirm — once again, thanks to the power of longitudinal studies — that there are significant impacts associated with being bullied. I am talking about effects that are heavily discussed today, including impacts in terms of mental health, but also in terms of behaviour and attitude towards school. Those impacts are generally negative. However, possibly the biggest lesson learned from those longitudinal studies is that many children may be affected and exposed to negative events, but not all of them react in the same way. Therefore, we still have no answer to the following question: what are the risk and protection factors that may result in a child reacting differently when confronted with the same reality? That is a significant research topic in those longitudinal studies.

We have learned that social context is important, that bullying is not an isolated phenomenon between the bully and the bullied, but that it often takes place within a social group. That is why it is important to intervene in order to mitigate that type of a negative event. We have also learned that the social context, social and local standards, and the school climate are important factors. But beyond contextual factors, there are children who are more at risk than others of being exposed to those types of events very early in their development. Longitudinal studies help us document that aspect.

Je dirige un programme de recherche sur le développement de l'enfant qui est essentiellement arrimé à de grandes études longitudinales, dont deux études ont été démarrées à l'enfance. Ces études se poursuivent. On en est maintenant à une douzaine d'évaluations répétées. Ces études longitudinales portent sur un ensemble varié de phénomènes, dont l'intimidation, qui est d'un intérêt particulier pour moi.

Je n'ai aucune expertise sur la question de la cyberintimidation. J'ai, par ailleurs, travaillé beaucoup sur la question de l'intimidation, des effets de l'intimidation et des facteurs de risque de l'intimidation, mais la question de la cyberintimidation est relativement nouvelle. C'est un phénomène nouveau qu'on tente actuellement d'intégrer dans nos études longitudinales. On recueille maintenant des données sur cette question, peut-être pas de façon très sophistiquée encore, mais ce sont des projets en cours, donc on pourra éventuellement apprendre même de cette rencontre et apporter des ajouts.

Qu'est-ce qu'on a appris depuis 25 ans sur la question de l'intimidation et de la victimisation? Il y a quand même des études longitudinales qui nous ont informés beaucoup. Nos travaux, et ceux de plusieurs collègues d'un peu partout, nous ont permis de confirmer qu'il y avait environ de 10 à 15 p. 100 d'enfants qui étaient victimisés de façon chronique et répétée dans le temps. Les études longitudinales sont essentiellement des études où on effectue le suivi d'enfants sur plusieurs années, ce qui nous permet de documenter non seulement l'événement lorsqu'il survient à un moment donné, mais aussi de façon chronique, dans quelle mesure les enfants peuvent être exposés à des expériences négatives dans leurs relations avec les pairs.

On a aussi pu confirmer, encore là grâce au pouvoir des études longitudinales, qu'il y avait des impacts importants associés au fait d'avoir été victime d'intimidation, des impacts dont on a parlé abondamment aujourd'hui, dont des impacts sur le plan de la santé mentale, mais aussi sur les comportements et l'attitude vis-à-vis l'école; des impacts généralement négatifs. Mais peut-être que la grande leçon de ces études longitudinales, c'est que plusieurs peuvent être affectés donc exposés aux événements négatifs, mais tous ne réagissent pas de la même façon, et donc, cela reste encore une inconnue : quels sont les facteurs de risque et de protection qui peuvent faire en sorte qu'un enfant, lorsque confronté à cette même réalité, va réagir différemment? C'est un objet de recherche important dans ces études longitudinales.

On a appris que le contexte social était important, que l'intimidation n'était pas un phénomène isolé qui se passait uniquement entre un intimidateur et un intimidé, mais que cela engageait souvent une partie du groupe social; de là l'importance d'intervenir pour mitiger ce genre d'événement négatif. On a aussi appris que le contexte social était important, que les normes sociales et locales étaient importantes, le climat scolaire était important, mais qu'au-delà des facteurs contextuels, il y a des enfants qui, très tôt dans leur développement, sont plus à risque que d'autres d'être exposés à ce type d'événement. Les études longitudinales nous permettent de documenter cet aspect-là.

There are several risk factors. There are fairly well-known factors such as obesity and speech problems, but perhaps the most often studied factor or factors are social behaviours — the way children behave socially. Aggressiveness and hyperactivity are characteristics associated with potentially being a victim of harassment early in the school environment. Progressively, there is less association between those externalizing factors and bullying. I would say that more children exhibit anxiety and inhibition characteristics, and become preferred targets perhaps towards the end of their elementary education and at the beginning of high school. We have also been able to document that thanks to longitudinal studies.

Therefore, there are several risk factors involved. The issue is knowing what cyberbullying brings to the table: how much does cyberbullying change things? I think that there are at least four elements of cyberbullying that lead us to believe that cyberbullying is a special case that deserves all of our attention. The following elements have already been brought up here today: 1) it is difficult to escape the situation — those who are bullied are prisoners of their reputation; 2) the audience is much bigger in the case of cyberbullying, and that means that the repercussion potential is much higher; 3) another important element is probably networking — we are talking about methods that are specific to social networks, we are not talking about social networks for no reason. Cyberbullying is also about the capacity to get organized to marginalize certain people, which is an additional tool for groups of children. Finally, I think that the distance made possible by cyberbullying is an important aspect that probably encourages people to take bullying much farther.

However, I think that all those questions are still just thoughts. There is a profound lack of information on cyberbullying in terms of development. At what point does this phenomenon emerge? What precursory risk factors indicate that a child may bully someone or be bullied? In our studies on bullying, we have seen that, very early on — even at a preschool age — some children are the target of negative behaviour on the part of others. Therefore, marginalization, rejection and victimization start very early, in a way.

Is there a connection between what is observed in early childhood and childhood and cyberbullying? We do not know anything about that; there is a severe lack longitudinal studies on those issues. Clearly, we intend to document that aspect. Our children — the children from our longitudinal cohorts — will soon turn 15, the age when the phenomenon really becomes a big issue, and we hope to be able to document those aspects subsequently.

I am now available to answer your questions.

Il y a plusieurs facteurs de risques. Des choses assez connues comme l'obésité, les problèmes de langage, mais peut-être que le facteur ou les facteurs les plus souvent étudiés sont les comportements sociaux, la façon dont l'enfant se comporte socialement. L'agressivité et l'hyperactivité sont des caractéristiques associées à la probabilité d'être victime de harcèlement tôt en milieu scolaire et, progressivement, on assiste à une moins grande association entre ces facteurs externalisant et la susceptibilité à l'intimidation, pour avoir plus des enfants qui présentent des caractéristiques d'anxiété, d'inhibition, qui deviennent alors des cibles privilégiées, je dirais, peut-être vers la fin du primaire au début du secondaire. Nous avons pu documenter cela également à travers les études longitudinales.

Il y a donc plusieurs facteurs de risque. La question est de savoir qu'est-ce que la cyberintimidation apporte : dans quelle mesure la cyberintimidation change la donne? Je pense qu'il y a au moins quatre éléments dans la cyberintimidation qui laissent croire que la cyberintimidation est un cas particulier qui mériterait toute notre attention — et ce que je vais dire a déjà été évoqué ici aujourd'hui : 1) la difficulté d'y échapper, le fait d'être prisonnier de notre réputation; 2) l'audience qui est beaucoup plus grande dans le cas de la cyberintimidation qui fait que le potentiel de répercussion est beaucoup plus grand; 3) le réseautage, qui est probablement un élément important aussi; on parle des moyens qu'apportent les réseaux sociaux, on ne parle pas de réseaux sociaux pour rien; c'est aussi la capacité de s'organiser pour marginaliser certaines personnes, ce qui est un outil supplémentaire pour les groupes d'enfants. Je pense enfin que la distanciation que permet la cyberintimidation est un élément important qui, probablement, encourage à aller beaucoup plus loin dans les formes d'intimidation.

Cependant, toutes ces questions, à mon avis, ne sont encore que des réflexions. On manque cruellement d'information sur la cyberintimidation sur le plan du développement. À quel moment ce phénomène émerge-t-il? Quels sont les facteurs de risque précurseurs qui annoncent qu'un enfant pourra être intimidateur ou intimidé? Dans nos travaux sur l'intimidation, on a noté, par exemple, que très tôt, même à l'âge préscolaire, certains enfants sont la cible de comportements négatifs de la part d'autrui. Donc la marginalisation, le rejet et la victimisation, d'une certaine façon, commencent très tôt.

Est-ce qu'il y a un lien entre ce qu'on observe à la petite enfance et à l'enfance et les phénomènes de cyberintimidation? On ne connaît rien de cela; on manque cruellement d'études longitudinales sur cette question. Il est dans nos intentions, évidemment, de documenter cet aspect-là. Nos enfants — ceux de nos cohortes longitudinales — auront bientôt 15 ans, l'âge où le phénomène prend vraiment de l'ampleur, et on compte bien pouvoir documenter ces aspects-là ultérieurement.

Je suis maintenant disponible pour répondre à vos questions.

[English]

The Chair: Your research has led you to conclude that bullying and cyberbullying are very different, and different enough that we should not assume interventions designed to deal with bullying will be suitable for cyberbullying. Can both of you answer what action researchers, teachers, parents, law makers and other experts should be taking as a result of these findings? How should the findings affect future policy and program development?

Ms. Shapka: I am not sure I remember all the questions but please let me know if I do not answer them.

While I am finding there are different aspects to the bullying happening online, I do not want to disregard the types of bullying happening. Online is another tool kids are using to target an individual. I think there are aspects online that make it unique. I went over some of them and there are some other things that we can think of.

What was your question about policy?

The Chair: My question was: What should we take from your findings? Should our policy be different for bullying and for cyberbullying?

Ms. Shapka: At the heart of any anti-bullying campaign is a focus on social-emotional learning and development highlighting social responsibility. That is at the core of both of these. I think we have fairly good language. I have an 8-year-old daughter and she is well versed in bully-victim and bystander-witness language. We have programs happening in schools, but I do not think it means the same thing online.

I think it is about educating or expanding more. We have to include what is happening online and point out ways that it can be different to make it clear that social responsibility extends to what we are doing when we are in virtual environments as well, in fact more so. They need to understand it is easier to be uninhibited online and engage in aggressive acts online, and we need to help them understand that as well.

[Translation]

Mr. Boivin: What I am worried about when it comes to cyberbullying is its negative potential, for all sorts of reasons that have been mentioned here. I want to begin by saying that, if cyberbullying is a new phenomenon, and it is increasing the negative impact marginalization and bullying may have, I think it deserves our full attention. A number of fairly heart-rending testimonies we have heard indicate that this seems to be the case.

[Traduction]

La présidente : Vos recherches vous ont permis de conclure que l'intimidation et la cyberintimidation sont deux choses très différentes, et qu'elles le sont assez pour ne pas nous laisser présumer que des interventions conçues pour l'une sont tout aussi valables pour l'autre. Pourriez-vous tous deux répondre à la question de savoir quelles sont les mesures que les chercheurs, les enseignants, les parents, les législateurs et autres experts devraient prendre à l'issue de ces observations? Comment ces observations devraient-elles façonner la politique et le développement des programmes à l'avenir?

Mme Shapka : Je ne suis pas sûre de me souvenir de toutes les questions, mais n'hésitez pas à me faire savoir si je ne suis pas en train d'y répondre.

Je trouve des différences dans l'intimidation en ligne, et je ne tiens pas à en faire abstraction. Internet est un autre outil que les enfants sont en train d'utiliser pour cibler une personne. Je crois qu'il y a des aspects qui rendent l'expérience unique quand il s'agit de s'y prendre en ligne. J'ai examiné certains de ces cas et il y a encore des aspects à envisager.

Quelle était votre question à propos de la politique?

La présidente : Ma question était la suivante : que devons-nous déduire de vos constatations? Notre politique doit-elle être différente pour l'intimidation et la cyberintimidation?

Mme Shapka : Au cœur de toute campagne de lutte contre l'intimidation, il y a un effort central d'apprentissage et de développement socio-affectif soulignant la responsabilité sociale. Cet aspect est tout à fait essentiel dans les deux cas. Je crois que nous maîtrisons assez bien le langage. J'ai une fille de huit ans qui connaît parfaitement le vocabulaire des intimidateurs et des victimes ainsi que des curieux et des témoins. Nous avons des programmes dans les écoles, mais je ne crois pas que ce serait différent en ligne.

J'estime qu'il s'agit d'éduquer les gens ou d'approfondir la question encore davantage. Nous devons inclure ce qui se passe en ligne et montrer qu'il existe des moyens pour que ce soit différent afin de préciser que la responsabilité sociale s'étend aussi, pour ne pas dire de façon encore plus importante, à ce que nous faisons dans un environnement virtuel. Ils doivent comprendre qu'il est plus facile de s'exprimer sans ambages et de se montrer agressif en ligne, et nous devons pouvoir les aider à comprendre cela.

[Français]

M. Boivin : Ce qui me préoccupe le plus avec la cyberintimidation, c'est son potentiel négatif, pour toutes sortes de raisons qui ont été évoquées ici. Ma première préoccupation est la suivante : si c'est bien le cas que la cyberintimidation est une nouvelle donne et qu'elle augmente l'impact négatif que peut avoir la marginalisation et l'intimidation, je pense que cela mérite toute notre attention. Il y a eu plusieurs témoignages assez

However, population-based systematic research is currently lacking. We need more information on this issue, but we must remain very careful when it comes to that aspect of the impact.

Some other questions that come to mind after your presentation are the following. What are the risk factors? Are the risk factors the same? Are the bullies who make heavy use of cyberbullying the same ones who bully others in schoolyards? This is also an important issue when it comes to intervention because, if we are dealing with different risk factors, we would be talking about different intervention targets. The same goes for those being bullied.

[English]

The Chair: Mr. Patchin, your work is very well known by the committee. Today we heard from other witnesses that in Wisconsin there is a law dealing with this kind of criminal harassment. Can you comment on that law? Are you aware of it and what do you see the impact of it?

Mr. Patchin: Sure. I will touch base on a couple of things.

Going back to the previous question and the idea that in our research we find for the most part there is quite a bit of overlap between the kids bullying online and those bullying at school. One thing I want to make clear is I do not think technology creates new bullies or new targets. There is some of that, but for the most part it is the same kids. That leads us to believe that there are some interventions that would work which have demonstrated modest success at bullying might and also work for cyberbullying.

I will give you one example of that: Thinking about teaching kids to treat others with respect and living their lives with integrity, doing the right thing, whether online or offline. It is basic Golden Rule stuff.

The other specific example of cyberbullying that is policy related that needs to be taken into consideration — it is a huge debate here in the U.S. — is whether or not schools even have the authority to intervene in cyberbullying because the behaviours happen away from school grounds. They happen when students are using their own computers on their own time, in the privacy of their own bedrooms. There is a lot of debate about that.

It is pretty clear — at least in the U.S. — that based on Supreme Court legislation schools have the authority to respond to cyberbullying or any behaviour or speech that happens, even away from school, if such behaviour substantially disrupts the learning environment at school. I think it is important as you are looking at policy decisions — and potentially legislation — to

poignants aujourd'hui indiquant que cela semble être le cas. Cependant, la recherche systématique, basée sur la population, est manquante à l'heure actuelle. On a besoin de plus d'informations sur cette question, mais il faut rester très vigilant sur cet aspect de l'impact.

L'autre question qui me vient en tête suite à votre intervention c'est : quels sont les facteurs de risque? Est-ce que les facteurs de risque sont les mêmes? Est-ce que les intimidateurs qui vont avoir recours abondamment à la cyberintimidation sont les mêmes que les intimidateurs dans la cour? C'est aussi une question importante sur le plan de l'intervention puisque si on a affaire à des facteurs de risque différents, ce sont des cibles d'intervention différentes. C'est aussi vrai pour l'intimidé.

[Traduction]

La présidente : Monsieur Patchin, le comité est parfaitement au courant de votre travail. Aujourd'hui d'autres témoins nous ont appris qu'il existe au Wisconsin une loi visant ce type de harcèlement criminel. Pouvez-vous nous dire un mot de cette loi? Êtes-vous conscient de son existence et quel en est l'impact d'après vous?

M. Patchin : Évidemment. Je vais faire le point sur un ou deux aspects.

En revenant à la question précédente et à l'idée que, dans nos recherches, nous trouvons de nombreux dénominateurs communs entre la cyberintimidation et l'intimidation à l'école. Je tiens à préciser que, personnellement, je ne crois pas que la technologie donne naissance à de nouveaux intimidateurs ni à de nouvelles cibles d'intimidation. Il y a un peu de cela, mais il s'agit pour la plupart des mêmes enfants. Cela m'amène à croire qu'il est des interventions qui ont récolté de modestes succès dans les cas d'intimidation, qui pourraient également fonctionner pour la cyberintimidation.

Par exemple, on pourrait songer à inculquer aux enfants qu'il faut traiter les autres avec respect et vivre sa vie avec intégrité, en agissant comme il faut, que ce soit en ligne ou ailleurs. En somme, leur inculquer les principes de la charité la plus élémentaire.

L'autre exemple concret de cyberintimidation à faire entrer en ligne de compte, cette fois-ci sur le plan politique — le débat est d'ailleurs très vif ici aux États-Unis — c'est de savoir si les écoles ont en réalité le pouvoir d'intervenir dans les cas de cyberintimidation, puisque ces comportements ont lieu à l'extérieur du terrain de l'école. Ils se produisent quand les élèves sont en train d'utiliser leurs propres ordinateurs, dans leur temps de loisir, dans l'intimité de leur propre chambre. La question a suscité énormément de débats.

Il est très clair — au moins aux États-Unis — que, en vertu d'une loi de la Cour suprême, les écoles ont l'autorité voulue pour intervenir face à la cyberintimidation ou à tout autre comportement ou langage qui se produit, même à l'extérieur de l'école, si ledit comportement vient déranger de manière importante le milieu d'apprentissage à l'école. Comme vous

ensure that type of understanding exists in Canada as well. Therefore, for students who are experiencing these things and try to get help, the schools feel empowered to take action.

Specifically with respect to the laws in Wisconsin, we have a criminal statute with regard to the misuse of electronic devices. It is a misdemeanor in Wisconsin if you intend to threaten someone using electronic communication; it is a forfeiture. I can get a fine for using obscene language. What is fascinating is that not a lot of police officers have charged based on that legislation. I have talked to a lot of school resource officers and traditional law enforcement officers around the state and very few even know about it or have charged a person with it. Most commonly they will charge them with disorderly conduct or some other statute.

As you may or may not know, Arizona recently attempted to pass a similar law and it was all over the news as being a violation of freedom of speech. I have heard no concern about our law and it has been on the books since 1995. It could be that no one knows about it.

Our bullying law in the state of Wisconsin is pretty weak. It was just passed in 2010. All it does is require schools to have a bullying policy requires our state department of education to have certain elements in a model policy. It does not require schools to adopt that specific policy. Essentially, schools could get by with a basic policy saying bullying is wrong without much detail. I have been advocating for a couple of years for my legislators here in Wisconsin to supplement that law, improve it and make it stronger in terms of helping schools respond to this problem.

The Chair: From what I understand happens in the U.S. — and it may not be in your state — resource officers are not often conversant with bullying, especially cyberbullying. What has your experience been with respect to knowledge of resource officers in the schools?

Mr. Patchin: That is exactly right. We surveyed law enforcement officers 18 months ago. We surveyed a sample of school resource officers who work day to day in schools. We also surveyed a sample of law enforcement managers. These would be their supervisors, for example a lieutenant or a deputy chief or someone higher up in the chain of command but not working in the schools. The biggest problem we found in that research was that about half of the traditional law enforcement officers, their bosses, did not even know if their state had a cyberbullying law. Even 25 per cent of the school resource officers did not know if their state had a law.

vous penchez sur des décisions de nature stratégique — et peut-être même sur une loi —, je crois qu'il importe que vous veilliez à ce que ce type d'entente existe au Canada également. Ainsi, les écoles se sentiront habilitées à prendre des mesures en faveur des élèves qui vivent ce genre d'expérience et tentent d'obtenir de l'aide.

Plus concrètement, en ce qui a trait aux lois de l'État du Wisconsin, nous avons une loi qui relève du droit pénal qui condamne l'utilisation de dispositifs électroniques à mauvais escient. Au Wisconsin, l'usage d'une communication électronique dans l'intention de menacer quelqu'un est considéré un délit, une infraction punie d'une peine correctionnelle. Ainsi, l'utilisation de propos obscènes devient passible d'une amende. Ce qui est fascinant, c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'agents de police qui ont émis des chefs d'accusation en vertu de cette loi. J'ai parlé à de nombreux agents de police qui visitent les écoles et à d'autres policiers dans tout l'État et il n'y en a que très peu qui sont au courant de cette loi ou qui ont inculpé une personne en vertu de celle-ci. Le plus souvent, ils se contentent d'inculper la personne pour inconduite ou en vertu d'une autre loi de ce genre.

Comme vous le savez peut-être, l'Arizona a récemment tenté d'adopter une loi analogue qui a créé un tollé dans les médias, car ceux-ci y voyaient une entrave à la liberté d'expression. Je n'ai eu vent d'aucune réserve à propos de notre loi et elle est en vigueur depuis 1995. Il se peut que personne ne sache qu'elle existe.

Notre loi sur l'intimidation dans l'État du Wisconsin est assez faible. Elle vient tout juste d'être adoptée, c'était en 2010. Elle se contente d'exiger que les écoles se dotent d'une politique en matière d'intimidation et que notre département d'État de l'Éducation en prévoie certains éléments en proposant une politique modèle. Les écoles ne sont pas tenues d'adopter cette politique concrète. Elles pourraient essentiellement se tirer d'affaire en implantant une politique rudimentaire affirmant que l'intimidation n'est pas une bonne chose, sans donner beaucoup plus de détails. Voilà deux ou trois ans que je préconise auprès des législateurs du Wisconsin qu'il faut ajouter des dispositions à cette loi, l'améliorer et la renforcer pour qu'elle puisse aider les écoles à intervenir face à ce problème.

La présidente : D'après ce qui se passe aux États-Unis, selon mes informations — mais peut-être pas dans votre État —, les agents de police qui visitent les écoles s'y connaissent souvent peu en matière d'intimidation, surtout quand il s'agit de cyberintimidation. Quelle a été votre expérience quant à leurs connaissances à ce sujet?

M. Patchin : Vous l'avez bien dit. Nous avons mené un sondage auprès de policiers il y a 18 mois. Nous avons interrogé un échantillon de ceux qui travaillent quotidiennement dans les écoles. Nous avons également interrogé un échantillon de leurs supérieurs et superviseurs, par exemple un lieutenant ou un chef adjoint ou quelqu'un de plus haut placé dans la hiérarchie, mais qui ne travaillait pas dans les écoles. Le plus grand problème auquel nous nous sommes heurtés dans nos recherches, c'est qu'environ la moitié des policiers conventionnels et leurs patrons ne savaient même pas si leur État avait une loi sur la cyberintimidation. Quant aux agents qui visitent les écoles, 25 p. 100 des répondants ignoraient si leur État avait une telle loi.

You are exactly right; the knowledge is not there. Being a criminal justice professor, I teach police officers as my day job. I think it is necessary to continue to train them about these issues because they really do not want to get involved unless there is a clear violation of the law. We advocate that there can be a law enforcement role even if it does not reach the violation of the law in terms of prevention, education and working with the schools in order to solve this problem.

Senator Ataullahjan: Dr. Patchin, my question is to you. You have extensive publications and I notice the key word is “preventing” in all of your works. Your latest one is *Preventing Cyberbullying and Sexting One Classroom at a Time*. Do you find that youth realize the implications of their actions? Are more girls involved in this than boys?

We have discussed the role of parents, teachers and children, but what role does advertising play in forming ideas amongst youth and even young children, such as what is cool and what is normal, since bullies often prey on what is different from a perceived idea perpetuated by the media. While we need to talk to children about bullying, we also need to make adults in positions of influence take responsibility as well.

Mr. Patchin: Yes, I agree. A lot of our work is focusing on prevention. I agree 100 per cent. A lot of people ask me, “Why do you think kids engage in bullying and cyberbullying?” We talk about a lot of the research-based causes and consequences, but I agree with you 100 per cent. We do not need to look any further than the behaviour of the adults, the parents, the teachers and the media.

Here in Wisconsin and in the U.S. in general, we have elections coming up. You cannot turn on the television without hearing some politician yell at another politician and engage in what arguably could be harassment. They see this, along with reality television that is very popular here in the U.S. at least. Many teens want their five minutes of fame. They want to be famous. They want attention; we definitely know that. If they cannot get it in a traditional or a pro-social way, meaning success academically or athletically, they will do whatever is necessary. We have seen this demonstrated in extreme cases where teens are committing suicide after being bullied, and a whole host of other problems, and they are becoming famous for five minutes in their death, which is tragic.

I agree, but I do not know if there is a solution to that problem. With what some adults are doing in celebrity cases and in the media, they have a responsibility and a role to play as well.

Vous avez tout à fait raison; il y a une certaine forme d'ignorance. En ma qualité de professeur de justice pénale, je donne des cours à des agents de police pendant la journée. Je crois qu'il est nécessaire de poursuivre leur formation à propos de ces enjeux, car ils ne doivent vraiment pas intervenir à moins que la loi ne soit clairement violée. Nous prétendons que les forces de l'ordre ont un rôle à jouer, même si la loi n'a pas été enfreinte, qu'elles peuvent faire du travail de prévention, d'éducation et de coordination avec les écoles en vue de résoudre le problème.

Le sénateur Ataullahjan : Monsieur Patchin, ma question s'adresse à vous. Vous avez signé de nombreuses publications et je remarque que vous mettez l'accent sur la prévention dans tous vos ouvrages. Le dernier s'intitule *Preventing Cyberbullying and Sexting One Classroom at a Time*. Trouvez-vous que les jeunes se rendent compte des répercussions de leurs actions? Y a-t-il plus de filles que de garçons qui participent à ce genre de chose?

Nous avons discuté du rôle des parents, du personnel enseignant et des enfants, mais quel est le rôle de la publicité dans la conceptualisation, par exemple, de qui est « cool » et normal chez les adolescents et même chez les enfants plus jeunes, car les intimidateurs ont tendance à s'en prendre à tout ce qui diffère de la « normalité » au sens défini par les médias. S'il est vrai que nous devons parler d'intimidation aux enfants, il nous faut également inciter les adultes qui occupent des postes influents à assumer leur part de responsabilité.

M. Patchin : Oui, j'en conviens. Une bonne partie de notre travail s'articule autour de la prévention. Je suis tout à fait d'accord. Beaucoup de gens me demandent pourquoi je crois que les enfants optent pour l'intimidation et la cyberintimidation. Nous parlons des tenants et des aboutissants en fonction des recherches; mais je me range entièrement à votre avis. Nous n'avons pas à regarder beaucoup plus loin que du côté du comportement des adultes, des parents, du personnel enseignant et des médias.

Ici, au Wisconsin et aux États-Unis en général, les élections sont imminentes. Il est impossible d'allumer la télévision sans entendre un politicien élever la voix contre un autre et s'adonner à ce qu'on pourrait considérer du harcèlement. Voilà ce que voient les téléspectateurs, sans parler des émissions de télé-réalité si populaires parmi le grand public, du moins ici aux États-Unis. En voyant tout cela, les adolescents tiennent à avoir leurs cinq minutes de célébrité. Ils veulent être célèbres. Ils veulent de l'attention; nous n'avons aucun doute à cet égard. S'ils ne peuvent pas obtenir cette renommée d'une manière conventionnelle ou conforme aux mœurs sociales, en réussissant soit dans leurs études ou dans les sports, ils feront tout ce qu'il faudra pour l'obtenir autrement. Le cas se produit dans des situations extrêmes où les adolescents se suicident après avoir été intimidés, sans parler de toute une série d'autres problèmes, et ils deviennent célèbres pendant les quelques minutes où ils meurent, ce qui est tragique.

Je suis d'accord, mais j'ignore s'il y a une solution à ce problème. Compte tenu de ce que font certains adultes dans les causes célèbres et dans les médias, eux aussi ont une part de responsabilité et un rôle à jouer.

Senator Meredith: Thank you so much for your presentations this evening. I will give you a rest, Mr. Patchin, for a little bit, but you are free to answer this as well.

Ms. Shapka, you spoke about the engagement of parents and teachers. Mr. Boivin, you can weigh in on this as well. Let us flip the script here in terms of the bullies themselves. You talked about the continuation of this messaging, where negative messages have been posted and others have participated in that negative message. Has any research been done around when engaged people flip in terms of saying to the bully “this is wrong” and then you have a barrage of individuals coming to the aid of that victim because they sense some sort of morality and that that was wrong. Has there been anything do not along those lines?

Ms. Shapka: It is interesting. Most of the stuff that I am aware of from qualitative and quantitative research with youth is that this not what happens. Others will come to the aid of the victim but it will be in a retaliatory way; they will attack the person who was initially bullied.

It is a more even playing field in an online environment. We are seeing people who are acting as both bullies and victims, which tends to be the smallest group in traditional bullying and is the largest group in an online venue. It is very easy to switch. If someone said something about someone else, that person comes back and says something, then another person jumps in and insults are flying. All of a sudden everyone has played all of the roles in a bullying scenario from witness to bystander to bully.

I do think that is a way for prevention or an intervention-type program. We talk about how kids are protected behind the screen so they are less inhibited and able to feel freer posting things online, but we know that bystanders and witnesses are the hardest people to activate in a bullying situation. In an online environment, if we harness this uninhibited effect and use it in a positive way and inspire to youth to act that way, then I think we could have exactly what you are talking about.

Senator Meredith: You think I should start it right now?

Ms. Shapka: Yes.

Mr. Boivin: Peers are part of the problem and part of the solution. There is a Finnish researcher, Christina Salmivalli, who is well known on the bully victimization problem. She coined the term “defenders” and “re-enforcers” a few years ago when speaking about the crowd attending the events of bullying. It is not specifically about cyberbullying, but it has been documented on traditional bullying and the role that some kids play in mitigating the impact or the event of bullying online.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup pour votre exposé. Je vais vous donner un peu de répit, monsieur Patchin, mais vous pourrez également répondre si vous le voulez.

Madame Shapka, vous avez parlé de l'engagement des parents et des enseignants. Monsieur Boivin, vous pouvez également vous prononcer là-dessus. Changeons de scénario maintenant en prenant les intimidateurs eux-mêmes. Vous avez parlé de la continuité des messages, de cas où des messages négatifs ont été affichés avec la participation de tiers. A-t-on fait des recherches sur ce qui se passe quand les personnes ayant participé ont ensuite changé d'avis et fait des reproches à l'intimidateur? Parce que, d'un seul coup, tout un groupe de personnes se porte à l'aide de la victime, comme si ces gens avaient une attaque de moralité et prenaient conscience d'avoir mal agi. Y a-t-il eu des choses de la sorte?

Mme Shapka : C'est intéressant. La plupart des constats que je tire des recherches qualitatives et quantitatives auprès des jeunes m'indiquent que cela n'arrive pas. D'autres viennent à la rescousse de la victime mais ce sera en fait comme une sorte de représailles; ils s'en prennent à la personne intimidée au départ.

Le terrain de jeu est plus égal dans un environnement en ligne. Nous y voyons des gens qui agissent comme intimidateurs aussi bien que comme victimes, ce qui a tendance à être le groupe le plus réduit dans l'intimidation classique et le plus vaste pour celle qui se déroule en ligne. Il est très facile de passer d'une forme à l'autre. Si quelqu'un dit quelque chose sur un tiers, la personne fait à son tour un commentaire, une autre personne encore se joint à la conversation et les insultes ne font que proliférer. D'un seul coup, tout le monde a joué un rôle dans un scénario d'intimidation, des témoins à l'intimidateur, en passant par les curieux.

Je crois en effet que c'est une voie à suivre pour un programme de prévention ou d'intervention. Nous parlons de la manière dont les enfants se protègent derrière l'écran de sorte qu'ils se sentent moins inhibés et plus libres d'afficher des choses en ligne, mais nous savons que les curieux et les témoins sont les gens qu'il est le plus difficile de mobiliser dans une situation d'intimidation. Dans un environnement en ligne, si nous canalisons ce manque d'inhibition et l'utilisons à bon escient pour inciter le jeune à agir de cette façon, alors je crois que nous obtiendrons exactement ce dont vous parlez.

Le sénateur Meredith : Croyez-vous que je devrais commencer tout de suite?

Mme Shapka : Oui.

M. Boivin : Les pairs font partie du problème, mais font également partie de la solution. Il y a une chercheuse finlandaise, Christina Salmivalli, renommée pour ses travaux sur le problème de la victimisation des intimidateurs. C'est à elle qu'on doit les termes « défenseurs » et « renforceurs ». Elle les a créés il y a quelques années quand elle cherchait à décrire une foule en présence d'un acte d'intimidation. Il ne s'agit pas concrètement de cyberintimidation, mais cela a été documenté pour l'intimidation classique et pour le rôle que certains enfants jouent pour ce qui est d'atténuer l'impact de l'intimidation en ligne, voire l'événement proprement dit.

Mr. Patchin: That is a great question. There is no good, formal research or empirical data to support what you are suggesting, but anecdotally there are quite a few stories of successes where students have gotten involved. The one thing we know for sure based on our research is that teens are not likely to be deterred from engaging in bullying or cyberbullying or any illicit activity for that matter by the threat of formal punishment. You pass a law criminalizing cyberbullying and the kids are not going to stop bullying and cyberbullying because of it. We know that they are more likely to stop if their friends, their family, their parents or their brothers or sisters do not appreciate their behaviour. The informal adjustments are powerful.

The story I use in my presentations here in the United States comes from the great north in Canada and pink shirt day, which is very popular. It is about the idea that a freshman shows up on the first day wearing a pink shirt; a couple of the sophomores pick on him and call him gay. A few of the seniors in the high school go to a dollar store after school, pick up 50 pink shirts and then post something on Facebook. The next day over 250 students show up at school wearing pink. This is exactly what we need to do, namely, create a climate and culture. In that case, as far as I know of, no adult was involved. The students themselves took this on to say that is not what we are about here. We do not treat people like that. This is what we are about. We are about taking care of one another. I think there is a lot of upside and promise to those kinds of intervention, both formal and informal.

Senator Meredith: Thank you so much for that.

The other question I have is around disability, diversity, name-calling, new immigrants who come to the United States and to Canada and, again, being singled out and being picked on. Certain individuals handle that well. Ms. Shapka, you spoke about that, namely that certain things can be said to one child which do not have an effect on them, but when it is said to someone else it has a detrimental effect on them.

In terms of the research that has been done, why is that? I would say that it speaks to the self-esteem of the individual. Can you elaborate for me on that in terms of research data around visible minorities, new immigrants and so forth, with respect to their being bullied, not only physically but also being singled out on the Internet because maybe they wear a turban?

Ms. Shapka: As Dr. Boivin pointed out, we know that kids have certain risk factors that make them more susceptible and vulnerable to being targets of aggression. Being different or marginalized in any way, be it coming from an different ethnic minority or being lesbian, gay or bisexual will enhance the vulnerability that that person will experience.

M. Patchin : C'est une bonne question. Il n'existe pas de véritables études de qualité ou de recherches empiriques pour confirmer ce que vous avancez, mais on entend tout de même parler de cas où les élèves sont intervenus avec succès. Ce que nous savons en revanche, c'est que la menace d'une punition classique ne suffit pas à empêcher les adolescents d'être auteurs d'intimidation, de cyberintimidation ou de toute autre activité illégale. L'instauration d'une loi faisant de l'intimidation un crime n'empêchera pas les jeunes d'intimider, y compris dans le cyberspace. Par contre, la répréhension de ces actions par les amis et la famille peut amener un jeune à cesser l'intimidation. Les mécanismes de pression informels sont puissants à cet égard.

L'histoire que je raconte, à chaque fois que je donne un exposé aux États-Unis, est celle de la journée de la chemise rose; elle se déroule dans le Nord du Canada et elle a toujours beaucoup de succès. C'est l'histoire d'un étudiant de première année qui porte une chemise rose le premier jour de cours. Quelques étudiants de deuxième année s'en prennent à lui en le traitant d'homosexuel. Voyant cela, quelques étudiants de dernière année vont dans un magasin à un dollar pour acheter 50 chemises roses et publient une note sur Facebook. Le lendemain, cette action a fait boule de neige et plus de 250 étudiants portent du rose. Voilà exactement le type de culture et de climat qu'il faut créer. Dans le cas que je viens de vous relater aucun adulte n'est intervenu, que je sache. Ce sont les étudiants eux-mêmes qui ont décidé de s'exprimer contre ces agissements et de dire que leur culture et leur façon de traiter les gens est bien différente. Ils font passer le message qu'ici nous prenons soin les uns des autres, nous respectons notre prochain. Ce type d'interventions qu'elles soient formelles ou informelles est très prometteur.

Le sénateur Meredith : Merci infiniment pour ce message.

Ma prochaine question porte sur le handicap, la diversité, les injures et le cas des nouveaux immigrants arrivant aux États-Unis et au Canada et qui sont isolés et harcelés. Certaines personnes arrivent à bien gérer ces situations. Madame Shapka, vous avez dit que certaines personnes ne sont pas touchées par des remarques qui à l'opposé auront un effet dévastateur sur d'autres.

Les études effectuées expliquent-elles pourquoi? Je dirais que cela dépend de l'estime de soi de chacun. Pourriez-vous développer ce point en vous concentrant sur les résultats des recherches portant sur les minorités visibles, les nouveaux immigrants, qui expliqueraient pourquoi quelqu'un est visé et se fait intimider, y compris en ligne, parce que cette personne porte un turban par exemple?

Mme Shapka : Comme l'a indiqué le M. Boivin, nous savons que les enfants ont différents facteurs de risque qui les rendent plus susceptibles d'être la cible d'agressions. Le fait d'être différent ou marginalisé d'une façon ou d'une autre, que ce soit parce que l'enfant vient d'une minorité ethnique différente ou parce qu'il est homosexuel, bisexuel renforce les conditions de vulnérabilité.

In addition, I am currently working on a paper with someone to talk about individual differences that are a little more subtle than that, how we actually process social information. If we tend to have a ruminative personality style such that someone says something to us and we cannot let it go, we keep thinking about it. We know that if something is said to our friends, it rolls off their backs and they do not think about it twice. We tend to be ruminative, so that will make us more vulnerable to aggressive acts toward us, particularly so for an online environment.

Mr. Boivin: I would like to add that we need to think about development a little more, in the sense that the reality of a young child in elementary school, for instance, is probably different in terms of his or her social life and social organization. When we think of cyberbullying, we think in terms of the adolescent and because cyberbullying is more a reality of adolescents than young children. If you look at the way social life is organized, there is an increasing differentiation of subgroups as children get older. In high school, for instance, there are many subgroups.

Much of what we are witnessing in cyberbullying could be related to the fact of being a member of subgroups or minority subgroups, whereas — it is only my thinking; I do not have any data to back it up — the reality in elementary schools might be different, where subgroups might not play the same role in organizing social life.

Maybe I am not really answering your question, but I think the answer would be different depending on the age of the child we are speaking about. Of course, if you are centred on cyberbullying, it is more a question of the adolescent life.

These things are happening in elementary school, maybe not through cyberbullying as much as for adolescents, but it is a reality. Intimidation and bullying are a reality also in primary school.

Mr. Patchin: Yes. I agree with what both previous speakers said. Kids are targeted for bullying and cyberbullying if they are different or just perceived to be different. We have published a paper looking at self-esteem specifically and we know those students who have low self-esteem are more likely to be victims and bullies, which is interesting. We are not able to say that if you have low self-esteem you are more likely to be bullied or be a bully. Again, we do not have good longitudinal data. We do know there is a relationship there. We have collected data on sexual orientation and some of these other differences, but clearly that is an issue. If there is a perceived difference, whether it is immigrant status or sexual orientation, there is always something that can lead to that harassment or bullying.

Senator White: You talk about cyberbullying and bullying and you separate them quickly. Some would suggest one is because there is an opportunity to be anonymous. Also, there is an

De plus, je travaille actuellement sur un article avec un coauteur qui traite des différences individuelles encore plus subtiles et comment traiter les informations sociales. Si vous êtes du genre à ressasser les choses et à ne jamais oublier les remarques que l'on vous fait, vous n'allez pas arrêter d'y penser. D'autres personnes sont complètement imperméables aux mêmes remarques et n'y pensent plus. Une personne plus sensible sera particulièrement vulnérable aux attaques, notamment en ligne.

M. Boivin : Je voudrais ajouter qu'il est important de penser davantage en termes de développement social. En effet, la réalité de la vie et du cadre social d'un jeune enfant à l'école élémentaire est certainement très différente de celle d'un enfant plus âgé. Lorsque l'on évoque la cyberintimidation, on pense généralement plus aux adolescents, car la cyberintimidation est plutôt inscrite dans leur réalité que dans celle des jeunes enfants. Si vous examinez l'organisation de la vie sociale, les différences entre les sous-groupes se renforcent avec l'âge. Au secondaire, par exemple, il y a beaucoup plus de sous-groupes.

Il semble que ce que nous observons dans la cyberintimidation est lié à l'appartenance ou non à un sous-groupe ou une minorité, tandis que la réalité des écoles élémentaires peut être assez différente, les sous-groupes ou les minorités ne jouent pas un rôle aussi important dans l'organisation de la vie sociale. C'est du moins ce que je pense, je n'ai pas de données pour confirmer ce que j'avance.

Ce n'est peut-être pas la réponse que vous attendiez, mais je pense que la situation est différente entre les différents groupes d'âge. Bien sûr, si vous vous concentrez sur la cyberintimidation, c'est un problème qui concerne plutôt les adolescents.

Cependant l'intimidation est une réalité dans les écoles élémentaires, peut-être moins dans le cyberspace à cet âge-là, mais c'est un problème bien réel. L'intimidation et la cyberintimidation sont une réalité au primaire.

M. Patchin : Oui. Je suis d'accord avec ce que viennent de dire les deux intervenants précédents. Les enfants sont la cible d'intimidation ou de cyberintimidation s'ils sont différents ou simplement perçus comme étant différents. Nous venons de publier un article traitant particulièrement de l'estime de soi et il est intéressant de noter que nous avons découvert que les élèves qui ont une faible estime d'eux-mêmes auront plus tendance à être soit victimes soit auteurs d'intimidation. Nous ne sommes cependant pas en mesure de déterminer si la faible estime de soi crée davantage de victimes ou d'auteurs d'intimidation. Une fois de plus, nous manquons de données longitudinales. Nous savons pourtant qu'il y a une corrélation. Nous avons collecté des données sur l'orientation sexuelle et sur d'autres différences, et il y a de toute évidence un lien. Dès qu'il y a une différence perceptible, qu'il s'agisse du statut d'immigré ou de l'orientation sexuelle, cela suffit pour mener au harcèlement ou à l'intimidation.

Le sénateur White : Vous vous empressez de faire une distinction entre la cyberintimidation et l'intimidation. Certains disent que la cyberintimidation existe, car elle donne la possibilité

opportunity for the cyberbully as well to be a bully, where in a physical sense they may not be able to and that may be part of the increase.

Ms. Shapka: Yes.

Senator White: The second part to that is, because there has been some success around bullying using community justice and the school as part of the community to deal with the justice issues, has there been success when it comes to cyberbullying? There is a different power imbalance in that the cyberbully may not be more powerful actually than the victim in some cases. Has there been success with cyberbullying in community justice as well?

Ms. Shapka: I do not know any specific research on that, but I would suspect that the same mechanisms are at play so I would hope it would be successful. One of the things I think would be incredibly important for the community in a restorative approach is for all of the players to be involved in the process, including parents and schools. One of the ways that I even became interested in this is because of talking with school administrators, who say we have this problem going on; parents need to deal with it, because it is not happening in the schools. Then I would talk to parents, who would say we have this problem happening, but schools need to deal with it because it started in the schools. I think right now who is responsible is not that clear.

If we use the restorative justice approach and we include all the stakeholders, parents, school policy, the victims, the bullies and even the larger community of students, we can be effective.

Senator White: As a follow-up, and any or all of you can answer, several witnesses have talked about a legislative response to this problem. Even though my background is policing, I am not a fan of a legislative response to this problem. In fact, I would argue that it is probably going to be, from my experience, less successful than a restorative response, particularly when it comes to this. Do you have an opinion, our friend in Wisconsin or either of you, or a suggestion more leaning toward non-legislative or legislative?

Mr. Patchin: I can give that a shot first. We have some examples of restorative practices being used here in the United States to deal with cyberbullying. Again, it is anecdotal. I spoke to a restorative justice leader last week who said he was using restorative justice in some limited ways for bullying and cyberbullying.

It is risky. You have to be well trained in it because if you put a victim and an offender in the same room and you do not know what you are doing, you can definitely make it worse.

I agree with you that we cannot legislate our way out of this problem. I get a lot of calls from legislators in the United States saying we need to pass a law on bullying or on cyberbullying. I say we already have laws on harassment and stalking and those kinds of things.

de rester anonyme. Cela permet aussi à certaines personnes d'être auteurs de cyberintimidation alors que physiquement ils n'en auraient pas été capables. Cela peut aussi expliquer une augmentation des chiffres.

Mme Shapka : Absolument.

Le sénateur White : Le deuxième volet concerne les succès du programme de justice communautaire contre l'intimidation. L'école est un rouage important de la société en matière de justice; les actions ont-elles eu un effet positif sur la cyberintimidation? En effet, il peut s'avérer que la victime soit en réalité en position de force. Qu'en est-il?

Mme Shapka : Je ne connais aucune étude précise à ce sujet, mais je suppose que les mêmes mécanismes entrent en jeu, donc nous pouvons espérer qu'ils fonctionnent ici aussi. Je crois sincèrement que tous les acteurs de la société, y compris les parents et les écoles, doivent travailler de concert. Je me suis intéressée à cette question après avoir parlé aux administrateurs des écoles. Ils me disent faire face à un problème particulier dont les parents doivent s'occuper, parce que tout ça se passe en dehors des écoles. Puis, j'ai parlé aux parents qui reconnaissent l'existence du problème, mais d'après eux, c'est à l'école de le gérer, car c'est à l'école que tout a commencé. La responsabilité de chacun n'est pas clairement établie.

Si nous adoptons une justice réparatrice en incluant tous les acteurs : les parents, l'école au travers de sa politique scolaire, les victimes, les auteurs et la communauté étudiante dans son ensemble, nous pourrions obtenir des résultats.

Le sénateur White : Pour poursuivre dans la même veine, j'ai une question à laquelle vous pouvez tous répondre. Plusieurs témoins ont parlé d'une réponse législative à ce problème. Même si j'ai été policier, je n'ai pas tendance à gérer ce problème uniquement en faisant appel à la loi. De par mon expérience, et tout particulièrement en ce qui concerne cette question, je dirais même plus que cette approche aurait certainement moins de succès qu'une approche réparatrice. Où vous placez-vous dans ce débat?

M. Patchin : Je peux tenter de répondre en premier. Il y a des exemples, ici aux États-Unis, de pratiques réparatrices employées pour contrer la cyberintimidation. Mais une fois de plus, cela reste limité. J'ai parlé la semaine dernière avec un défenseur de la justice réparatrice qui me disait qu'il a recours, dans certains cas et de façon limitée, à la justice réparatrice pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation.

C'est une pratique risquée. Il faut une solide formation, car si l'on confronte la victime avec l'auteur dans une même pièce sans savoir ce que l'on fait, on risque vraiment d'aggraver le problème.

Je suis d'accord avec vous quand vous dites que la loi n'est pas la solution à ce problème. Je reçois régulièrement des appels de législateurs aux États-Unis qui me disent qu'il faut faire adopter une loi portant sur l'intimidation ou la cyberintimidation. Je réponds que nous avons déjà des lois sur le harcèlement, sur la traque furtive et ce genre de choses.

I do see a role for legislation if it is prescriptive, meaning it tells schools what they can do; it lays out the framework and, more important, provides them with resources to do it, because that is one thing that is sorely lacking, but criminalizing it any further up the chain I do not think will help either.

I have not been able to listen to all of the testimony today, but I am not sure there is any clear data that this cyberbullying problem is increasing. We are hearing about it more, but I have been studying it for 10 years and I do not think there is any clear longitudinal data to suggest it is increasing. We are hearing about it more often and I think slowly more targets are coming forward, but in general it is relatively stable. Maybe some of the more high-profile incidents are increasing, but certainly we should be taking it seriously no matter how much of it is happening.

Ms. Shapka: Just to respond to that, I would agree. I do not think we know whether it is increasing, but I would say that the opportunity is increasing as we have increasingly mobile computers that we carry around with us. The access and opportunity are increasing.

We also know that the uptake of computers and mobile devices is happening for younger and younger kids. While the percentage of kids engaging in it might not actually be increasing, I do not think we know, but the number of kids at different age ranges and the opportunity of when they are doing it is increasing.

To speak to the restorative justice, is there a policy we can do that requires all students or school districts to have a restorative justice practice in their districts?

Senator White: You should know that in the province of Ontario almost all school boards are either instituting it or are about to. In Ottawa, all the school boards have restorative justice practices in their curriculum.

Ms. Shapka: That is fantastic. My argument against the legality of it is that ultimately we are dealing with children. Putting children through a punitive process that was designed for adults does not seem appropriate.

I will go back to what I mentioned about the increased number of bully victims. If we start punishing the bullies, we might be also punishing the victims, because many of them are engaging in both activities.

Mr. Boivin: I agree. I am learning here.

Senator Andreychuk: Thank you to all of you. This has been one of the best sessions learning along with you, Professor Boivin. I will not ask Professor Shapka any questions. I agree with almost all of your comments.

La législation peut jouer un rôle si elle est prescriptive, à savoir si elle recommande aux écoles les mesures à prendre, si elle établit un cadre et, plus important encore, si elle donne aux établissements les moyens d'intervenir, car les ressources manquent cruellement. En revanche, une criminalisation accrue n'aidera en rien.

Je n'ai pas été en mesure d'entendre tous les témoignages aujourd'hui, mais je ne suis pas sûr que des données démontrent un accroissement de la cyberintimidation. Nous en entendons parler davantage, mais cela fait 10 ans que j'étudie ce problème et je ne pense pas qu'il existe de données longitudinales démontrant clairement que ce problème s'aggrave. On en entend parler plus souvent, et petit à petit les victimes en parlent, mais dans l'ensemble c'est un phénomène assez stable. Il y a peut-être une augmentation des cas graves, mais nous devrions de toute façon prendre ces situations au sérieux, quel que soit leur niveau de gravité.

Mme Shapka : Pour ma part, je me ferai l'écho de ce qui vient d'être dit. Je ne pense pas que le problème s'aggrave, mais il y a de plus en plus de possibilités de perpétrer de tels actes, alors que de plus en plus de gens sont présents dans le cyber espace avec l'explosion des moyens de communication modernes. Nous sommes de plus en plus exposés.

Nous savons qu'un nombre croissant d'enfants adoptent l'informatique et les terminaux mobiles de plus en plus jeunes. Je ne pense pas que nous ayons des données qui le confirment, mais si le pourcentage de jeunes pratiquant la cyberintimidation n'augmente pas, il y a tout de même, en chiffres absolus, un accroissement du nombre de jeunes dans chaque tranche d'âge qui ont la possibilité de jouer les fiers-à-bras sur le Web.

À propos de justice réparatrice, y a-t-il une politique que nous pouvons instaurer pour forcer tous les étudiants ou arrondissements scolaires à appliquer une justice réparatrice?

Le sénateur White : En Ontario, presque toutes les commissions scolaires sont actuellement en train de mettre cela en place. À Ottawa, toutes les commissions scolaires intègrent la justice réparatrice dans leurs programmes.

Mme Shapka : C'est formidable. La raison pour laquelle je suis contre l'aspect juridique, c'est parce que nous avons avant tout affaire à des enfants. Leur appliquer une procédure punitive destinée aux adultes n'est pas la bonne solution.

Je reviens sur ce que je disais à propos de l'augmentation du nombre de victimes d'intimidation. Si nous commençons à punir les auteurs, nous pourrions également punir les victimes, car très souvent les victimes sont aussi des auteurs. Ils reproduisent ce qu'on leur a fait.

M. Boivin : Je suis d'accord. J'apprends beaucoup de choses aujourd'hui.

Le sénateur Andreychuk : Merci à vous tous. Cette séance a été très instructive, professeur Boivin. Je n'ai pas de questions à poser au professeur Shapka. Je suis dans l'ensemble d'accord avec vos remarques.

Mr. Patchin, you said there is still more prevalence of actual bullying than cyberbullying. Is that because historically we have social patterns that we are dealing with and cyberbullying is new? In other words, will we have an increase in cyberbullying? I hear from you it is stable, but you tell me the old forms of bullying are still prevalent. Will they continue to be?

Mr. Patchin: That is a great question. I love the question the most because it is a data, empirical question. We can answer that moving forward. It will just take time.

All I can say is we have collected data on bullying and cyberbullying since 2003, and of course others have been collecting data on bullying for generations. There is some preliminary evidence to suggest that bullying in schools, at least in the States and elsewhere, has decreased a bit over the last 10 years. Our research, and all the research that I have reviewed, suggests that cyberbullying has been relatively stable, within a few percentage points, over the last five or six years. There is no question that there is potential for cyberbullying to get to increases there, because of the ready access to technology and some of the other concerns. My focus at the Cyberbullying Research Centre, where I am a professor, is that I teach. That is my day job.

My focus, and why I think this is just as important a discussion we are having here, is ensuring that decisions are informed by research and that we are collecting data. Going back to the previous question about restorative justice, I am happy to hear that so many of the school districts in Canada are using restorative justice. My main goal would then be to make sure that is being evaluated, that we are collecting data on the outcomes and the processes, what exactly is happening and how is that resulting in favourable outcomes for the communities? That is what restorative justice is all about.

We can learn in the U.S. a lot about what you are doing. You just have to be careful in documenting what it is you are doing so we and everyone can learn from the efforts that so many schools are making. I could wrap up by saying more data is necessary. We need more research.

Senator Andreychuk: Professor Boivin, you pointed out that bullying behaviour is contextual in the sense it can be how we perceive and what people do to us, but it is also our character, our genetics and all of that. That is the old debate we used to have in the past.

Is part of the problem now that when children are developing, they test limits and they have fewer tools available? Is it part of the problem that we do not have any rules about how to use this new technology, what is appropriate, what is inappropriate, how to use it? We are all struggling, and I hear more and more that there is just no etiquette about using it. If you do not start with what is civil in using it, how do children know when to use it, how

Monsieur Patchin, vous avez dit que l'intimidation prédomine toujours par rapport à la cyberintimidation. Est-ce parce que nous avons des mécanismes pour répondre à l'intimidation et parce que la cyberintimidation est un nouveau phénomène? En d'autres termes, allons-nous assister à une recrudescence de la cyberintimidation? Vous semblez dire que c'est un phénomène stable, mais vous me dites que les formes traditionnelles d'intimidation continuent de prédominer. Quelle va être la tendance à l'avenir d'après vous?

M. Patchin : C'est une très bonne question. J'aime ce genre de question, car il s'agit principalement de données. Nous finirons par avoir la réponse; cela prend du temps, simplement.

Tout ce que je peux dire, c'est que, depuis 2003, nous collectons des données portant sur l'intimidation et la cyberintimidation, et bien sûr il existe des données sur l'intimidation depuis des générations. Les premiers résultats des études semblent démontrer que l'intimidation en milieu scolaire, notamment aux États-Unis, a légèrement décliné ces 10 dernières années. Nos recherches, ainsi que les autres études que j'ai examinées, indiquent que la cyberintimidation est relativement stable à quelque pourcentage près depuis cinq ou six ans. Il ne fait aucun doute que la cyberintimidation peut potentiellement s'accroître de par l'accès grandissant aux technologies. Au Centre de recherche sur la cyberintimidation, où je suis professeur, je me concentre sur l'enseignement, c'est mon activité principale.

Ce qui m'importe c'est que les décisions que nous prenons soient guidées par des études et que des données soient collectées. C'est pourquoi notre débat aujourd'hui est très important. Pour revenir à la question de la justice réparatrice, je me félicite d'entendre qu'autant de commissions scolaires au Canada en font usage. Mon premier objectif serait donc de m'assurer qu'une évaluation et un suivi se mettent en place, que l'on collecte des données sur les résultats et les pratiques pour savoir exactement ce qui se passe et en quoi cela aide les collectivités. C'est avant tout de cela qu'il s'agit lorsque l'on parle de justice réparatrice.

Aux États-Unis, nous avons beaucoup d'enseignements à tirer de ce que vous faites. Prenez soin de bien documenter vos progrès pour que d'autres puissent tirer des enseignements de ce que font les écoles. Je terminerai en disant qu'il faut plus de données, plus d'études à ce sujet.

Le sénateur Andreychuk : Professeur Boivin, vous avez indiqué que l'intimidation est fortement liée au contexte dans le sens où tout est question de perception selon notre personnalité, notre génétique, et cetera. C'est le discours que nous avions dans le passé.

Le problème vient-il en partie du fait que l'enfant qui se développe teste les limites et qu'il a moins d'outils à sa portée? Avons-nous ces problèmes parce que nous n'avons pas de règles définissant ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas dans la façon d'utiliser ces nouvelles technologies? Nous sommes tous déstabilisés et j'entends de plus en plus de gens dire qu'en ce qui concerne l'usage de ces nouvelles technologies, il n'y a pas

to use it and is it as vicious to someone else as we see it? Is it part of the setting the rules of the new technologies as well as looking at children?

Mr. Boivin: Perhaps. I have no knowledge, as an expert, to give a correct answer on this. I would say part of it is about incivility. We are speaking of incivilities here, not being civil to one another. It is a question of education and being educated to behave properly with one another.

Senator Ataullahjan: Dr. Patchin, my question is for you. We talk about bullying and cyberbullying, that there is more bullying going on, but is not cyberbullying more harmful in that it follows you and there is no escape from it? With traditional bullying you walk away from the schoolyard and leave it behind, but here it follows you, whether it is on your phone in the form of a text message or on Facebook.

Mr. Patchin: Yes, I agree with you. The potential for harm is definitely much worse with cyberbullying. Again, we do not have great data to back that statement up, but I get emails and phone calls every day. I hear the stories. We have published quite a few papers looking at some of the consequences of cyberbullying, and they are comparable to traditional schoolyard bullying. You are definitely right that the potential is much worse.

The example I give, which sort of extends your example, is if I am being cyberbullied at a school and it gets so bad that I have to leave the school, I want to start over so I go to a completely different school. Maybe I start making friends, things are going well, and next thing you know those new friends Google my name or find that Facebook page or YouTube video or whatever and now the cyberbullying has basically followed me to the new school.

You are definitely right that I have had many students, teens, contact me and say exactly what you said, that cyberbullying is worse. In particular, for a lot of adults who do not really understand the nature of technology and how important it is to teens, your gut reaction would be to think it is better, that it is not as bad, because it is only text. When I was a boy in middle school I would get beat up. The thought is it should not be as bad, yet it really is and is even more hurtful in some cases. You are exactly right.

The Chair: I want to thank all three of you. I think Senator Andreychuk summed it up really well. We have learned a lot from you. We have really appreciated your presentations. Thank you for making time for us.

(The committee continued in camera.)

d'étiquette. Comment les enfants peuvent-ils savoir comment et quand les utiliser s'il n'y a pas de règles de civisme? S'agirait-il autant de l'instauration des règles d'usage que d'un problème avec les enfants?

M. Boivin : Peut-être. Je ne suis pas outillé pour répondre correctement à cette question. Je dirais qu'il s'agit en partie d'incivilité. Nous parlons effectivement d'incivilités, d'un manque de civisme envers les autres. C'est une question d'éducation et de comportement en société.

Le sénateur Ataullahjan : Monsieur Patchin, j'ai une question pour vous. Nous distinguons l'intimidation et la cyberintimidation, on dit que l'intimidation traditionnelle est toujours un phénomène plus présent, mais est-ce que la cyberintimidation n'est pas plus agressive et néfaste en ce sens qu'il n'y a pas de façon d'en échapper? Dans un cas d'intimidation classique, vous quittez l'école le soir et laissez vos problèmes derrière vous, mais avec la cyberintimidation cela vous suit partout, que ce soit sur votre ordinateur ou sur votre téléphone par l'intermédiaire de SMS ou sur Facebook.

M. Patchin : Oui, je suis d'accord sur ce point. Les dommages potentiels sont manifestement plus importants avec la cyberintimidation. Ici encore, nous n'avons pas de données pour appuyer nos propos, mais je reçois des courriels et des appels tous les jours; je suis au courant de ce qui se passe. Nous avons publié plusieurs articles qui examinent les conséquences de la cyberintimidation et celles-ci semblent être comparables à celles de l'intimidation classique de la cour de récréation. Mais vous avez raison de dire que les conséquences peuvent être bien plus graves.

L'exemple que je donne, et qui suit le vôtre en quelque sorte, c'est que si je suis victime d'une cyberintimidation grave au point que je change d'école, je veux tourner la page. Je me ferai de nouveaux amis, mais si ces amis font une recherche Google de mon nom, ils vont tomber sur une page Facebook ou des vidéos YouTube et la cyberintimidation m'auront en fait suivi dans ma nouvelle école.

Vous avez raison, j'ai eu plusieurs élèves, des adolescents, qui m'ont contacté et qui m'ont dit exactement ce que vous venez d'affirmer : la cyberintimidation est pire. Particulièrement parce que beaucoup d'adultes ne comprennent pas la nature de la technologie utilisée, ils ne se rendent pas compte à quel point la technologie fait partie de la vie des jeunes et ils se disent a priori que c'est moins grave, car ce ne sont que des mots. Quand j'étais à l'école intermédiaire, je me faisais battre. On pourrait penser que les mots ne sont pas aussi graves, mais c'est faux, et c'est parfois plus injuriant. Vous avez tout à fait raison.

Le président : Merci à vous trois. Je crois que le sénateur Andreychuk a très bien résumé la chose. Nous avons beaucoup appris, merci pour vos exposés et merci d'avoir pris le temps de vous joindre à nous.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Canadian Safe School Network:

Stu Auty, President.

Canadian Teachers' Federation:

Paul Taillefer, President.

Canadian School Boards Association:

Sandi Urban-Hall, President-Elect, Canadian School Boards Association;

David Birnbaum, Executive Director, Quebec English Boards Association.

Dalhousie University:

A. Wayne MacKay, Professor and Associate Dean of Research, Schulich School of Law (by video conference).

Kids Help Phone:

Sharon Wood, President and CEO;

Alain Johnson, Clinical Director, French Language Services.

Centre for Suicide Prevention:

Suzanne McLeod, Curriculum Developer;

Robert Olson, Librarian.

University of Wisconsin-Eau Claire:

Justin W. Patchin, Co-director, Cyberbullying Research Centre (by video conference).

Université Laval:

Michel Boivin, Professor and Canada Research Chair in Child Development, School of Psychology.

University of British Columbia:

Jennifer Shapka, Associate Professor, Department of Educational and Counselling Psychology, and Special Education.

TÉMOINS

Canadian Safe School Network :

Stu Auty, président.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants :

Paul Taillefer, président.

Association canadienne des commissions scolaires :

Sandi Urban-Hall, présidente désignée, Association canadienne des commissions scolaires;

David Birnbaum, directeur exécutif, Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

Dalhousie University :

A. Wayne MacKay, professeur et doyen associé de recherche, École de droit Schulich (par vidéoconférence).

Jeunesse, J'écoute :

Sharon Wood, présidente et directrice générale;

Alain Johnson, directeur des services cliniques en français.

Centre for Suicide Prevention :

Suzanne McLeod, préparatrice de programmes d'études;

Robert Olson, bibliothécaire.

University of Wisconsin-Eau Claire :

Justin W. Patchin, codirecteur, Centre de recherche sur la cyberintimidation (par vidéoconférence).

Université Laval :

Michel Boivin, professeur et chaire de Recherche du Canada en développement de l'enfant, École de psychologie.

Université de la Colombie-Britannique :

Jennifer Shapka, professeure agrégée, Département de psychologie de l'éducation et de l'orientation et éducation spécialisée.